A la Bibliothèque de la faculté de Médecine de Paris
Mattei d.m.

LA NAISSANCE

DU

DUC DE BORDEAUX

CLERMONT (OISE). — IMPRIMERIE A. DAIX.

QUATRIÈME GROSSESSE

DE LA

DUCHESSE DE BERRY

NAISSANCE

DU

DUC DE BORDEAUX

PAR

LE Dr DENEUX

ACCOUCHEUR DE LA DUCHESSE

MANUSCRIT INÉDIT

Publié par M. le Docteur A. MATTEI

Professeur libre d'accouchements à Paris, lauréat et membre de plusieurs Académies et autres Sociétés savantes françaises et étrangères, qui y a ajouté la biographie du Docteur Deneux, etc.

PARIS

A. DELAHAYE et E. LECROSNIER

Place de l'École de Médecine.

1881

LA NAISSANCE

DU

DUC DE BORDEAUX

Par le Dr DENEUX

Accoucheur de la Duchesse de Berry.

QUELQUES MOTS AUX LECTEURS

Comme accoucheur, j'ai réuni, je réunis encore, le plus que je puis, de documents concernant la science et l'art des accouchements. Après avoir trouvé les choses communes, je suis arrivé aux raretés ; après les imprimés, je suis arrivé aux manuscrits.

Ces documents se trouvent naturellement de préférence dans les bibliothèques des accoucheurs qui ont précédé, surtout quand il s'agit de manuscrits ; la trouvaille que je viens de faire en est un nouvel exemple. C'est un des derniers restes de la riche bibliothèque de Deneux.

Le docteur Deneux a joui à Paris, dans le commencement de notre siècle, d'une grande réputation comme accoucheur ; pour en avoir la preuve

il suffira d'apprendre qu'il a assisté la duchesse de Berry à tous ses accouchements, c'est-à-dire la Princesse qui devait donner des héritiers à la branche aînée des Bourbons, alors régnante en France.

Les trois premiers accouchements n'ont rien offert de particulier, il ne s'est agi que de filles et d'un garçon non viable. On attendait un héritier pour continuer la dynastie, quand la main homicide de Louvel frappa de mort le duc de Berry.

Louis XVIII, alors régnant, ne laissait pas d'enfants ; son frère, le comte d'Artois, n'avait plus qu'un fils sans héritiers, de sorte que la branche cadette d'Orléans espérait arriver un jour ou l'autre sur le trône par droit de succession, lorsqu'on annonça que le duc de Berry avait laissé sa femme enceinte, et c'est de cette grossesse que serait né le duc de Bordeaux, 228 jours après la mort de son père.

Les circonstances dans lesquelles ce fait s'accomplit, jetèrent sur sa réalité des doutes qui portèrent le duc d'Orléans à protester immédiatement, et laissèrent des incrédules dont le nombre n'est pas encore dissipé complètement.

Deneux, qui a été le principal acteur dans ce drame, et sur lequel les incrédules n'ont pas manqué de faire tomber du blâme, Deneux a écrit très au long les accouchements de la duchesse de Berry, et par conséquent celui qui aurait mis au monde le duc de Bordeaux.

Ces récits sont consignés dans un manuscrit intitulé : *La naissance des Enfants de France*, dont je me suis rendu acquéreur dans une vente publique, récits qui sont une des pages les plus curieuses à la fois pour la science et l'art des accouchements, pour les accoucheurs de princesses, pour la connaissance des intrigues et des chuchottements des cours monarchiques, enfin pour l'histoire des rois de France.

Je me contente de publier, pour le moment, la partie de ce manuscrit qui décrit la naissance du duc de Bordeaux avec tout ce qui a précédé, accompagné et suivi de près cet évènement, c'est-à-dire la grossesse et l'accouchement de la duchesse de Berry, sur lesquels on est le moins d'accord.

Je diviserai ce petit volume en trois parties : 1° Une notice biographique sur le docteur Deneux, lequel, en dehors de ce que l'on peut dire à propos de la naissance du duc de Bordeaux, était un homme de valeur ;

2° Un coup d'œil rapide sur tout le manuscrit, mais ceux qui voudraient en avoir une connaissance détaillée, peuvent satisfaire leur désir, en venant lire l'original dans mon cabinet ;

3° La reproduction, sans y changer une virgule, de la partie du manuscrit concernant la quatrième grossesse de la duchesse de Berry, l'accouchement et les suites, c'est-à-dire tout le récit concernant la naissance du duc de Bordeaux.

Je pourrais ici interpréter à mon tour le récit de Deneux, en y ajoutant ce que peuvent fournir les documents de l'époque, car les témoins oculaires de ces faits sont déjà morts. Je discuterais ainsi un cas de médecine légale pour me demander s'il y a eu ou non simulation de grossesse, substitution de part, comme quelques-uns ont voulu le dire; mais on pourrait croire que je veux soulever des questions politiques, et aujourd'hui que la France est en République, aujourd'hui que la branche cadette, en voyant la branche aînée sans héritiers mâles et directs a fait sa soumission, la chose n'en vaudrait pas la peine. On fera le cas qu'on voudra du nouveau document qu'apporte Deneux pour décider la question.

Je dois, en finissant ces quelques mots, avertir le lecteur que s'il n'est pas médecin, il doit s'attendre à trouver les choses appelées par leur nom scientifique; et comme il s'agit de grossesse, d'accouchement, de délivrance, etc., il ne doit pas en être surpris. C'est dire que Deneux n'a pas écrit sa notice pour l'instruction des pensionnats de demoiselles, mais bien dans un but historique et scientifique.

Docteur Antoine Mattei.

Paris, avril 1880.

PREMIÈRE PARTIE

BIOGRAPHIE DE DENEUX

Malgré l'importance qu'a pu offrir le Dr Deneux, il ne figure, dans les biographies médicales, ni du Dictionnaire en 60, ni de Bayle, ni de Dezeimeris, et ce qu'on en dit dans les biographies générales, celle de Didot, par exemple, est fort incomplet. Les notions les plus étendues qu'on ait données sur ce médecin se trouvent dans un éloge historique que Dubois, d'Amiens, fit à la fois de Capuron, de Deneux et de Baudelocque (1) devant l'Académie de médecine.

C'est l'intérêt historique et scientifique, c'est surtout un sentiment de justice qui m'ont porté à écrire la présente biographie.

Ce que je vais dire de Deneux est tiré des renseignements publiés et des manuscrits que je possède de ce médecin, manuscrits dans lesquels l'auteur a pour ainsi dire tracé lui-même sa biographie.

(1) *Mémoires de l'Académie de médecine.* — Paris, 1855, tome 19.

Louis-Charles Deneux est né le 25 août 1767, à Heilly, commune d'environ 800 habitants, dans le département de la Somme, et qui avait déjà donné naissance au professeur Baudelocque dont la famille va figurer ici.

Le père de Deneux était un modeste tailleur de village; sa mère était cousine germaine des Baudelocque, et sans l'aide de cette dernière famille, le jeune Deneux n'aurait pas pu avoir l'éducation qui lui a permis d'embrasser la carrière médicale.

De 1782 à 1789, Deneux suivit à Paris les cours de chirurgie et d'accouchements, sans cependant que Jean-Louis Baudelocque, alors accoucheur en grande vogue dans la capitale, fît grand'chose pour lui, puisqu'il rentra dans sa commune, se fit recevoir en 1790 maître en chirurgie à Amiens, enfin il alla exercer dans le village de Vignacourt où il n'eut pas de succès.

Deneux entra, en 1792, comme chirurgien-major, dans le 3e bataillon des volontaires de la Somme, puis chirurgien en chef de la 24e demi-brigade d'infanterie, et en 1795 il quitta la carrière militaire pour exercer la chirurgie civile dans la petite ville appelée Albert. Ce chef-lieu de canton, qui pouvait avoir alors deux mille âmes, ne lui offrait pas de grandes ressources, devant disputer la clientèle à d'autres médecins, mais il lui permit de s'y marier avec une femme qui a beaucoup contribué à la carrière rapide que nous allons désormais lui voir parcourir.

Sa femme était la fille de madame Canto, dame de confiance attachée à la maison du duc de Choiseul-Gouffier, ancien ambassadeur à Constantinople, et la duchesse avait servi de marraine à la demoiselle Canto.

Ce mariage, au dire de Deneux, ne fut pas bien lucratif, car les événements révolutionnaires paraissent avoir privé la dame Canto du peu de fortune qu'elle pouvait donner à sa fille, mais l'appui de la famille Choiseul-Gouffier, comme nous allons le voir, valait plus que la dot. Ainsi nous voyons Deneux suivre cette famille à Amiens, où il devient le médecin des Choiseul-Gouffier et des nombreuses connaissances de cette famille.

Voyant que son simple titre de Chirurgien de l'école d'Amiens, était déjà au-dessous de la position qu'il occupait et plus encore de celle qu'il avait en perspective, Deneux se décide à retourner à Paris pour perfectionner ses connaissances médicales et se faire recevoir docteur, titre qui conférait le droit d'exercer dans toute la France.

En 1804, Deneux soutient devant la Faculté de médecine une thèse fort importante sur les ruptures de la matrice, thèse qui prouve de sa part des études sérieuses sur la science des accouchements. Evidemment le séjour de Paris permit à Deneux, non-seulement de profiter de la bienveillance de Baudelocque, comme parent et comme professeur, mais il en reçut assez de bienfaits pour l'appeler plus tard son maître, son bienfaiteur, son second père. 1804 était précisément l'année où Sacombe ayant diffamé Baudelocque, celui-ci lui intenta un procès resté célèbre.

Le nom de Baudelocque à Heilly paraissait appartenir à plusieurs familles, parentes entr'elles, et le professeur lui-même avait quatre frères dont deux procureurs et deux maîtres comme lui en chirurgie, mais beaucoup moins connus, et tous recevaient plus ou moins Deneux.

De retour à Amiens, ce dernier y acquiert une position de plus en plus importante, non-seulement au point de vue de la clientèle qui lui permettait désormais de gagner de l'argent, mais des places et des honneurs.

Ainsi de 1798 à 1810, il avait été nommé chirurgien chef adjoint au dépôt de mendicité, chirurgien en chef de l'hôpital St-Charles, et de la maison de justice, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, enfin professeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole d'instruction médicale d'Amiens. C'était tout ce qu'il pouvait espérer obtenir dans la capitale de la Picardie.

Mais Deneux n'avait alors que quarante ans et les circonstances étaient assez favorables pour pousser son ambition à aller plus loin.

La famille Choiseul-Gouffier était venue s'établir à Paris, et quoiqu'elle appartînt au parti royaliste, elle avait conservé pendant la révolution et l'empire de très grandes relations. Mais ce qu'il y eut de plus favorable pour Deneux, c'est que la duchesse Choiseul-Gouffier était mère de plusieurs enfants, surtout de filles, et ces enfants, en se mariant, multiplièrent les relations et l'influence de la famille. Or Deneux qui avait été le médecin des Choiseul-Gouffier à Amiens, conserva avec eux des relations d'amitié, et même des relations médicales quoique éloignées, si bien qu'il fit à Paris une quinzaine de voyages pour accoucher les filles et les brues de la duchesse Choiseul-Gouffier devenue une des dames les plus répandues du noble faubourg Saint-Honoré.

Ces voyages à Paris resserraient toujours les liens entre Deneux et Baudelocque. Deneux aussi conti-

nuait à s'occuper avec succès d'accouchements, au point de vue pratique surtout, sans négliger tout-à-fait le côté scientifique, si bien que Baudelocque lui-même paraissait parler de Deneux comme du seul accoucheur capable de lui succéder : mais nous allons voir que la place devait être disputée.

A côté de Baudelocque qui était à la fois Professeur à la Faculté, Chirurgien et Professeur à la Maternité, surtout accoucheur très répandu en ville, il y avait Professeur d'accouchements à l'Ecole, Alphonse Leroy, mais qui n'avait guère de clientèle. Evrat, au contraire, avait une bonne clientèle, quoique ne tenant pas à l'Ecole ; enfin il y avait Désormeaux, Gardien, Maygrier, Dufay, Capuron et quelques autres qui faisaient des cours particuliers sans faire beaucoup d'accouchements en ville.

Antoine Dubois, qui jadis avait fait aussi des cours d'accouchements, s'était depuis adonné plutôt à la chirurgie.

On était alors sous l'empire. Napoléon venait de se remarier le 1er avril 1810 et Baudelocque était nommé d'avance l'accoucheur de l'impératrice, lorsque la mort vint le frapper le 3 mai de la même année.

Deneux, dans son manuscrit, déclare que par deux fois on l'avait déjà appelé à Paris pour s'y établir et succéder à Baudelocque, mais qu'il n'avait pas voulu accepter pour ne pas faire concurrence à son parent, son maître, son bienfaiteur.

Il accepta la troisième fois, c'est-à-dire après la mort de Baudelocque. Ainsi s'étant rendu le 4 mai à Paris, pour la mort de son parent, il arrête avec la famille Choiseul-Gouffier de venir s'établir définiti-

vement dans la capitale, ce qui fut fait le 20 mai, laissant à Amiens, non-seulement une très belle position, mais une partie, dit-il, des honoraires qu'on lui devait (9 à 10 mille francs). Il s'en fallut de beaucoup que Deneux succédât à Baudelocque non-seulement pour les places, mais pour la clientèle. La succession fut éparpillée entre les prétendants qui étaient là pour en attraper le plus possible.

L'impératrice Marie-Louise devient enceinte et accouche le 20 mars 1811. C'est Antoine Dubois qui est appelé à l'assister, comme c'est lui qui remplace Baudelocque à la Maternité en qualité de chirurgien professeur. Tous les accoucheurs que nous avons vus plus haut, et surtout Evrat, prennent le plus qu'ils peuvent de la succession de Baudelocque; c'est peut-être Deneux qui en eut le moins pour commencer.

Mais Deneux ne perdit pas courage. Il avait alors 43 ans. D'un physique assez agréable, il avait dans les manières et dans le langage une certaine recherche contractée dans le milieu élevé qu'il avait fréquenté ; il avait surtout ce savoir-faire de courtisan, qui profite de tout auprès des grands pour faire son chemin. Du reste sa protectrice, madame Choiseul-Gouffier, avait parlé de lui dans le faubourg Saint-Honoré, elle ne cessait d'en parler, et les filles, les brues de cette dame, faisant écho, Deneux put espérer un certain avenir. Il était déjà présenté et reçu en divers salons du grand monde.

Aussi actif qu'intelligent, Deneux, qui a des loisirs, se met aux travaux de cabinet pour approfondir la science et l'art des accouchements. En 1813, il commence la publication de quelques travaux. En 1815, il se met à faire des cours particuliers

d'accouchements et il a du succès. Il avait, dit-il, plus de cent élèves, tandis qu'Antoine Dubois, qui s'était remis à faire des cours, après une suspension de vingt ans, avait moins d'élèves que lui.

La clientèle venait lentement, mais elle venait dans un milieu élevé. Son premier accouchement fut, dit-il, celui de la brue de la gouvernante que Napoléon avait donnée à son fils (Mme la comtesse de Montesquiou), et ici il supplanta Antoine Dubois, qui aurait voulu l'accoucher, puis vinrent les filles, les parentes et les amies de madame Choiseul-Gouffier.

Les choses étaient assez bien acheminées, lorsque les événements politiques de 1815 firent partir, de Paris, une foule de dames de tous les partis pour aller faire leurs couches au loin, ce qui fit perdre à Deneux plus de quarante accouchements, d'après ce qu'il dit.

Louis XVIII ayant fini par s'installer sur le trône, Deneux voit revenir toute la société qui l'avait protégé et lui-même se met à la suite pour faire la cour aux dames qui entourent le pouvoir. Si bien qu'en mars 1816, il se fait recommander par le duc de Richelieu à la Faculté de médecine, pour tâcher d'obtenir la chaire d'accouchements, restée vacante après la mort d'Alphonse Leroy, mais la Faculté l'éconduit. Nous verrons, du reste, par la suite, que n'ayant pas été élevé sur les marches de l'Ecole, Deneux a été toujours considéré par elle comme un étranger, un intrus, qu'il fallait combattre à découvert ou sans le paraître ; système ancien et qui n'a pas encore vieilli à l'Ecole, je le sais par expérience.

Deneux eut plus de succès auprès de la duchesse

de Berry, dont il devint l'accoucheur, disputant la place à Antoine Dubois, à Gardien, à Evrat et à d'autres qui intriguaient pour l'avoir. Il avait pour lui la duchesse de Reggio, dame d'honneur auprès de la duchesse de Berry, la marquise de Gourgues, dame d'accompagnement, et surtout la comtesse de la Ferronnays, dame d'atours, une de ses plus chaudes protectrices.

La duchesse devient grosse; elle habitait alors l'Elysée-Bourbon, et Deneux est, en avril 1816, désigné pour l'accoucher.

L'accoucheur était obligé de passer à l'Elysée les trois derniers mois de la gestation pour être plus à même de prêter ses soins à sa cliente. L'accouchement n'eut lieu que le 16 mars 1817 par la naissance d'une fille qui vécut peu d'heures. Deneux raconte ici avec des détails minutieux, non-seulement tous les événements mais jusqu'à ses rêves. Le choix anticipé des nourrices fut une grande affaire, cent vingt-neuf postulantes sollicitaient la place, et pour procéder au choix, on avait convoqué non-seulement la Faculté (médecins et chirurgiens) du duc de Berry, mais la faculté du roi. La lecture de la constatation du sexe de l'enfant par les témoins désignés officiellement et par le roi lui-même, l'acte d'enregistrement et une foule de cérémonies, d'étiquettes, prêtent à rire pour ceux qui n'y sont pas habitués. La mort de l'enfant étant survenue, on procéda à l'autopsie en présence des facultés réunies, et on ne fit pas tout-à-fait l'éloge de Deneux.

En dédommagement des peines de Deneux, on veut lui offrir la place de professeur à l'Ecole et il dit dans la manuscrit l'avoir refusée cette fois.

Une deuxième grossesse a lieu et le 13 septembre 1818, la duchesse de Berry met au monde un petit garçon de 4 mois 1/2, c'est-à-dire que jusqu'ici les soins de Deneux n'ayant pas eu un heureux résultat, on ne manquait pas de lui en attribuer la cause pour le faire remplacer par d'autres médecins; mais l'accoucheur avait su s'emparer de l'esprit du duc de Berry, et surtout de celui de sa cliente, de sorte qu'il garda sa place.

Une troisième grossesse a lieu et cette fois Deneux redouble de précautions auprès de la patiente, lui interdisant toute sorte de mouvements, non-seulement du corps mais *de faire aucun mouvement des bras, soit en travaillant, soit en jouant.* Enfin le 21 septembre 1819, la duchesse de Berry met au monde un enfant bien vivant et à terme, mais c'est une fille. Deneux avoue avoir reçu cette fois 12,000 francs d'honoraires, avec promesse du double quand viendra un garçon. En attendant, il est nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

D'après le récit de Deneux, la 4e grossesse enfin arrive. Le 30 janvier 1820, les règles sont en retard de 48 heures et la duchesse éprouve des malaises, des coliques, des maux de reins. Le 6 février, le duc croit déjà à une grossesse et en parle à l'entourage malgré les doutes sages de l'accoucheur. Il charge Deneux seul des soins de cette grossesse. Déjà il était convenu qu'à titre de prudence la duchesse passerait à la maison la soirée du 13 février, mais comme c'était la mi-carême le duc et la duchesse de Berry vont dîner aux Tuileries, puis ils vont au théâtre et c'est en sortant de là que Louvel assassine le duc.

Après les premières expressions de la grande douleur qu'elle a éprouvée, la duchesse décide dès le 14 février de se retirer à St-Cloud, et Deneux la suit pour soigner la grossesse de plus près. Dès le 19 mars (troisième mois) la duchesse annonce la perception des premiers mouvements fœtaux qui ne se sont plus ralentis depuis.

Le 24 mars, on appelle à Saint-Cloud Dupuytren, lequel veut traiter Deneux en écolier et l'accoucheur se fait respecter en confrère. Enfin on rentre à Paris, et dès le 9 septembre, Deneux est installé aux Tuileries, pavillon de Marsan où réside la duchesse.

Ici on voudrait nommer un conseil d'accoucheurs pour mieux veiller sur la grossesse et sur l'accouchement, mais Deneux repousse la proposition avec indignation, en disant qu'on veut le traiter comme une matrone et il réussit à rester seul accoucheur traitant ; on n'appellera même plus la faculté de la duchesse (médecins et chirurgiens ordinaires de la maison), aussi c'est sur lui que pèsent toutes les responsabilités de la suite.

On va lire plus loin les détails de ce grand évènement qui tenait suspendus tous les esprits de France et de Navarre, dans l'attente d'un héritier devant continuer la dynastie ; mais, chose curieuse, on dirait qu'au lieu de l'entourer de toutes les certitudes faciles à démontrer, on fait planer à plaisir ce qui devait laisser des doutes sur sa réalité. Ainsi Deneux est installé dans un appartement éloigné de la chambre de la duchesse et séparé par plusieurs pièces dont les portes restaient fermées jour et nuit à double tour. On aurait dit qu'on voulait empêcher Deneux d'arriver faci-

lement auprès de la duchesse plutôt que d'arriver le plus tôt possible. Deneux installé dans son appartement s'occupe, de son aveu, à lire l'histoire de l'Angleterre, au passage même où il est question de substitution d'enfants pour ne pas laisser la couronne sans héritiers. Un ami (Lucas) qui part pour la campagne, prédit à Deneux que s'il naît un garçon, on le soupçonnera d'avoir fraudé. Les moments sont comptés, on prédit d'avance le jour approximatif de l'accouchement, et la nuit du 28 au 29 septembre 1820, l'accouchement s'achève sans que Deneux y soit, on l'appelle une demi-heure après la sortie de l'enfant.

Le nouveau-né est sur le lit, on appelle des soldats de la garde des Tuileries et quelques témoins officiels lesquels ne constatent pas seulement le sexe mâle de l'enfant, ils peuvent voir que le cordon ombilical, parti du nombril se continue jusqu'à la mère, ou sous la mère dont le corps est découvert à diverses reprises. Enfin on coupe le cordon et on emporte l'enfant dans le salon voisin où vont tous les assistants pour contempler le prince héritier des rois de France. Deneux reste seul pour délivrer la duchesse.

On connaît les chuchottements auxquels donna lieu la naissance de ce prince 228 jours après la mort de son père et les protestations de la part du duc d'Orléans. Deneux n'en fut pas entièrement lavé, et les confrères de l'École n'étaient pas disposés à le soutenir, à le défendre.

En attendant, le prince héritier était là et toute la cour, Louis XVIII lui-même, ne cessèrent de faire les éloges à perte de vue de l'habileté de Deneux. Celui-ci, il est vrai, n'eut pas les 24,000 mille francs

promis, le roi et le duc d'Artois (Charles X), n'étaient pas généreux en fait d'argent, mais ils pouvaient être généreux sans bourse délier, et Deneux, qui n'avait pas d'enfants à doter, tenait encore plus aux honneurs qu'à la fortune. Ceci n'était pas précisément du goût de sa femme, que quelques cadeaux purent à peine apaiser.

Deneux fut nommé coup sur coup chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie de médecine, médecin de la Maternité, enfin il fut nommé, en 1823, professeur de clinique d'accouchements à la Faculté, chaire nouvelle qu'on créa pour lui, mais qui fut toujours un *titulus sine re*, la Faculté n'ayant pas encore une clinique d'accouchements, et les autres professeurs ne s'empressaient pas de la demander. Deneux ne fit pendant son séjour à l'École acte de professeur, qu'en assistant aux examens, et en allant à la caisse.

Pendant tout le restant de la restauration, c'est-à-dire lorsque tout à peu près, dépendait du bon plaisir du roi, Deneux conserva une position élevée qui ne manqua pas de lui faire faire bien des accouchements en ville et de lui apporter de la fortune. Mais il faut dire à sa louange qu'il employa assez bien son temps et son argent.

Homme intelligent et studieux, Deneux fit diverses publications qui se distinguent par l'érudition et par l'observation personnelle; mais ce que Deneux fit de remarquable, ce fut de réunir une bibliothèque touchant les accouchements, plus riche que tout ce qu'on avait fait jusque-là ; elle contenait d'après son aveu plus de 8 à 9 mille volumes.

Si les soins donnés à la duchesse de Berry avaient

coûté à Deneux beaucoup de temps au détriment de la clientèle qu'il aurait pu faire ; il avait fini par en être dédommagé avec des titres honorifiques et des places plus ou moins lucratives, mais les choses devaient changer d'aspect à la chute de la branche aînée.

A la révolution de 1830, Deneux est destitué des places qu'il occupe, et comme on le pense, il ne fait plus partie des professeurs de l'École. Les d'Orléans n'avaient pas oublié les reproches qu'on lui faisait depuis le 19 septembre 1820.

Si jusqu'ici nous avons vu Deneux suivre une marche ascendante, nous allons lui voir désormais suivre une marche contraire et bien plus précipitée. C'est la cliente même qui a été le principal objet de son élévation qui va commencer son infortune.

Ayant voulu soulever la Vendée, la duchesse de Berry fut arrêtée et enfermée dans la forteresse de Blaye (Gironde). Elle avait, depuis la naissance du duc de Bordeaux, convolé à une autre union, elle était devenue la comtesse Lucchesi-Palli et la sachant enceinte, Deneux demande à aller partager la prison de sa cliente pour l'assister. Après l'élargissement de la prisonnière, Deneux la suit en Italie pour rentrer en France et aller ensuite avec sa femme dans le modeste village de Nogent-le-Rotrou où en 1835 il avait acheté une propriété, qu'il habita depuis, ayant à peine assez de rentes pour vivre.

Les malheurs de l'auguste cliente n'étaient pas finis ; elle est, en 1835, malade au fond de l'Allemagne (Landsberg), et demande les secours de Deneux.

Celui-ci qui ne peut lui rien refuser, traverse l'Allemagne dans le fort de l'hiver pour aller la soulager.

Désormais Deneux ne vit plus que de ses souvenirs et de ses sentiments. Rentré dans le village de Nogent-le-Rotrou, il y passe le restant de ses jours, ne recevant plus que quelques amis dévoués.

Les années s'écoulaient ainsi dans le calme de la retraite. La duchesse de Berry paraissait avoir fait à son accoucheur depuis 1836, une pension viagère de 1,200 francs par an, ce qui, avec ses économies, lui faisait 4,200 francs de rente annuelle.

Mais les besoins augmentaient avec l'âge, et si Deneux ne pouvait plus espérer augmenter sa fortune, il lui en restait encore une en réserve, c'était la vente de sa bibliothèque.

Dans une note de son manuscrit, Deneux dit avoir tout d'abord légué, dans son testament, cette bibliothèque à la Faculté de médecine de Paris, et sans doute la chose aurait eu lieu, si cette Faculté eût été meilleure à son égard, puis il dit avoir retiré ce don, et en 1844, on vit Deneux faire vendre une partie de ses livres (1514 ouvrages).

Le vendeur dit que Deneux lui-même avait établi le catalogue. Le restant de cette bibliothèque (1641 ouvrages), fut vendu en 1847. C'est-à-dire après la mort de Deneux, qui arriva le 28 décembre 1846.

Deneux mourut à Nogent-le-Rotrou, à l'âge de 79 ans, et pour ainsi dire dans l'isolement. Ce fut précisément un confrère et ami de Paris qui, étant allé le voir accidentellement, lui ferma les yeux.

Comme nous venons de le voir, le docteur Deneux a offert une existence tellement accidentée, qu'on pourrait l'appeler romantique. Elle nous montre un enfant du peuple qui, vivant au milieu des grands, sait tellement se faire aux intrigues des salons et

des cours, qu'il arrive à y exceller; fils d'un tailleur de village, avec du savoir-faire autant qu'avec du savoir, il finit par devenir l'accoucheur de la maison royale de France.

Fort intelligent, si Deneux avait dépensé son temps et ses moyens uniquement à l'étude de la science des accouchements, il se serait rendu célèbre. La qualité, qui primait en lui, était bien l'ambition vaniteuse des honneurs, mais à côté il y avait aussi une certaine noblesse de sentiments, et surtout une profonde gratitude pour le bien reçu. Il rendit par des soins médicaux assidus et dévoués à la nombreuse famille Choiseul-Gouffier, les faveurs que cette famille lui avait accordées. Pendant qu'il était à Paris, Deneux ne rendit pas seulement le plus de services possibles à la famille du professeur Baudelocque; d'autres membres portant ce nom étaient venus de Heilly pour étudier la médecine à Paris, et Deneux les reçut chez lui pendant tout le temps de leurs études, se rappelant qu'il devait à la générosité d'un Baudelocque ses études élémentaires, à l'enseignement du professeur Baudelocque ses études obstétricales et indirectement sa position à Paris.

Enfin l'attachement que Deneux montra pour la duchesse de Berry, ne fût pas une simple spéculation, un mouvement d'ambition. Il suivit cette princesse dans les jours de prospérité et de grandeur, sans l'abandonner dans les jours de disgrâce et de malheur.

Maintenant Deneux, séduit par une foule de courtisans, et surtout par celle qu'il avait déjà accouchée trois fois, une princesse qui occupait les marches du trône et qui voyait la branche aînée des Bourbons

s'éteindre sans un héritier mâle, Deneux a-t-il compromis son ministère pour mettre à exécution une intrigue de cour? Je ne veux ni l'affirmer, ni le nier, mais il est évident que s'il a failli à ses devoirs, ce qui n'est pas absolument démontré, ce n'est pas par spéculation, mais par excès de sentiment plutôt qu'il se serait perdu. La fin de sa vie l'a prouvé, et certes il a été loin d'être récompensé, non-seulement de son abnégation, mais même de ses peines; leçon pour ceux qui seraient disposés à se compromettre en servant les grands!

Du reste, le manuscrit rapporte une scène qui tendrait à affaiblir les accusations dont Deneux était l'objet. Les chuchottements dataient de 1820, mais non ostensiblement. En 1831, un député (M. de Bricqueville), dit en pleine chambre en parlant du duc de Bordeaux; *Cet enfant suspect, auquel on donne le nom d'Henri V*, et Deneux, en lisant cela, dans les journaux, a comme une attaque de manie furieuse. Il voudrait envoyer un cartel au député. Il consulte des avocats, et enfin il adresse une protestation à M. de Bricqueville, rendue publique, dans laquelle l'accoucheur de la duchesse de Berry demande une enquête, les personnes qui avaient assisté à l'accouchement existant encore. L'enquête n'eut pas lieu. Louis-Philippe était sur le trône, ce fait était bien plus sûr que le résultat d'une enquête ponr savoir si le duc de Bordeaux était oui ou non un enfant légitime. Le doute au contraire servait à merveille pour la circonstance, et la mort des témoins oculaires, devait rendre l'enquête encore plus douteuse par la suite.

Que les détracteurs de la médecine ne citent donc

pas Deneux comme un exemple, pour discréditer les médecins. Depuis Hippocrate, refusant les présents d'Arthaxercès jusqu'à nous, on pourrait citer des milliers et des milliers de médecins résistant aux plus grandes séductions comme aux plus grandes menaces, bravant les plus grands dangers, plutôt que de transiger avec leurs devoirs ; et en admettant que Deneux ait faibli un moment, ce qui n'est pas encore définitivement prouvé, je le répète, il faut accuser plutôt les circonstances où il s'est trouvé. Les ruses, les séductions, les promesses, les menaces d'une cour royale aux abois, qui veut à tout prix présenter un héritier mâle pour continuer la dynastie, fût-il le fils du premier venu, voilà où a été la faute, si elle est réelle.

Heureusement que le gouvernement républicain sous lequel nous sommes, n'exposera pas de bien longtemps, il faut l'espérer, les médecins français à de pareilles défaillances !

BIBLIOGRAPHIE DE DENEUX

Quoique occupé de sa pratique dans une classe exigeante et soucieux de la manière de parvenir bien plus que d'écrire, Deneux, cependant, a laissé des travaux qui prouvent ses aptitudes. Du reste, s'il n'avait pas eu l'intention de faire de la science, il n'aurait pas réuni la plus riche bibliothèque obstétricale de l'époque, et tous les travaux qu'il a publiés se font remarquer par une grande érudition.

Les travaux de Deneux sont naturellement imprimés ou manuscrits. Je vais indiquer le titre des premiers, dont je copie la liste dans le manuscrit des *Enfants de France*. Quant au restant, je ne puis citer que les manuscrits que je possède.

IMPRIMÉS.

1804. *Essai sur la rupture de la matrice pendant la grossesse et l'accouchement*, in-4°, 75 p.

1813. *Recherches sur la hernie de l'ovaire*, in-8°, 77 p.

1818. *Considérations sur les propriétés vitales de la matrice. — Journ. gén. de méd. et pharm.*, tome 63, 2e série, p. 48.

1818. Lecture d'un mémoire sur les *Hémorrhagies*

utérines internes pendant la grossesse, avant, pendant et après l'accouchement. — *Ibidem*, tome 65, 4me de la 2e série, p. 142.

1819. *Observations pour servir à l'histoire des hémorrhagies internes du système reproducteur de la femme*, etc. — *Ibid.*, tome 68, 7me de la 2e série, p. 337.

1819. *Réflexions sur la terminaison des grossesses extra-utérines.* — *Ibid.*, tome 69, 8me de la 2e série.

1820. *Observations sur un épanchement de sang* entre les membranes chorion et épichorion, etc. — *Ibid.*, tome 70, 9e de la 2e série, p. 209.

1820. *Mém. sur la sortie du cordon ombilical*, etc., in-8° de 55 p., planches.

1821. Rapport sur cette question : *Déterminer la nature, les causes et le traitement des convulsions (puerpérales).* — Même journal, tome 74, 13e de la 2e série, p. 186.

1822. *Discours prononcé sur la tombe de M. Aué*, membre hon. de la Société de médec. de Paris, (improvisé).

1823. *Recherches sur l'accouchement spontané après la mort.* Lecture devant le cercle méd., in-8° de 19 p.

1829. *Obs. sur une tumeur fibreuse de l'utérus*, prise pour l'arrière faix, in-4° planches.

1830. *Mém. sur les tumeurs sanguines de la vulve et du vagin*, etc., in-8°, 182 p.

Réplique ou *lettre du D*^{r} *Deneux à M. Bricqueville.* — *Gazette de France*, 29 février 1831.

1833. *Mém. sur les bouts de sein*, etc., in-8°, 62 p.

1834. *Exposé des droits du professeur Deneux à la chaire de clinique d'accouchements.*

1834. *Réponse du prof. Deneux à M. Guizot.*

1843. *Lettre adressée à M. Andrieux de Brioude.* Réflexions sur un passage de la thèse de Solayrès, suivie d'une autre lettre à M. le prof. Noegèle, etc. — *Annales d'obstétrique*, 2e année, p. 141.

MANUSCRITS.

Je n'ai pas besoin de m'arrêter sur le manuscrit qui décrit la naissance des enfants de France, devant en parler en détail.

J'en possède un autre de plus de 600 pages, in-4° qui est le commencement d'un vaste traité d'accouchement.

On y remarque deux écritures diverses au premier aspect, mais qui sont peut-être de Deneux lui-même. L'une constituant le fond de l'ouvrage est posée, les lettres bien distinctes, l'auteur a peut-être écrit cette partie quand il faisait des cours particuliers à l'école pratique. L'autre écriture est plus petite, tracée par une main moins ferme et pressée, c'est celle des nombreuses notes qui sont placées en marge ou en feuillets intercalés. C'est dans celles-ci qu'on trouve l'indication de toutes les observations cliniques correspondant aux idées émises dans la première. Sans doute, Deneux a écrit ces notes à un âge bien plus avancé.

Le traité d'accouchements offre la description des parties génitales de la femme, ainsi que la partie physiologique de la grossesse, il s'arrête à la physiologie de l'accouchement. Je ne sais pas si le reste me manque ou si Deneux s'est arrêté là.

Enfin je possède un exemplaire de la thèse de

Deneux sur *la rupture de la matrice*, avec intercalation, non-seulement de feuillets d'annotations, mais de cahiers de notes, preuve évidente que Deneux, du temps de son enseignement et de sa pratique, se proposait de faire une seconde édition de sa thèse.

Je ne parle pas des histoires cliniques ou observations sur divers sujets qui se trouvent séparément dans ces manuscrits, et qui indiquent en Deneux un très bon observateur.

DEUXIÈME PARTIE

NAISSANCE

DES

ENFANTS DE FRANCE

PAR

L. C. DENEUX

Maître en chirurgie, Docteur en médecine et Professeur de clinique d'accouchements à la Faculté de médecine de Paris, ancien Médecin de la maison d'accouchements, Membre de l'Académie royale, de la Société de médecine et du Cercle médical de la ville de Paris, correspondant de l'Académie de médecine de Palerme, de l'Académie et de la Société médicale d'émulation de la ville d'Amiens, de la Société de médecine de Caen, de celle du département de l'Eure, etc., etc.

Accoucheur de S. A. R. la duchesse de Berry, Chevalier des ordres royaux de St-Michel et de la Légion-d'Honneur, de l'ordre de Constantin des Deux-Siciles, etc.

Le manuscrit dont on vient de lire le titre, se compose de 40 cahiers fort bien conservés, formant 938 pages, in-4°. Il est écrit sur papier de luxe de l'époque. C'est une copie mise au net par une main calligraphe, qui n'était pas celle d'un médecin, mais cette copie a été faite du temps de Deneux qui y a corrigé quelques fautes d'orthographe, et y a signé de sa

mains diverses pièces d'abord, enfin il a signé le manuscrit à la dernière page.

Ce manuscrit est complet, suivi dans toutes ses parties, et se termine par un résumé général portant la date du 14 janvier 1839 à Nogent-le-Rotrou. Ce qui prouve que Deneux avait préparé, dès cette époque, tout son manuscrit avec l'intention évidente de le faire imprimer. Cependant on trouve page 860 une note qui porte la date de 1843. Cette copie mise au net est donc encore plus récente. Deneux a dû la faire faire peu de temps avant sa mort. Ses signatures en effet sont celles d'un homme qui a désormais la main lourde et presque tremblante. Elles contrastent avec l'écriture du manuscrit, et avec l'écriture d'autres manuscrits antérieurs, faits par Deneux lui-même.

Ce manuscrit commence par des préliminaires, où Deneux fait sa biographie, racontant ce qui lui est arrivé avant son établissement à Paris, puis vient un chapitre intitulé : *Mes débuts, mes succès*, où tout en faisant le récit des moyens à l'aide desquels il est parvenu à se faire une position dans le grand monde, il entre dans des détails historiques, inédits, sur la fin du premier empire, et le commencement de la restauration. Arrivé à ses désirs, Deneux fait un chapitre intitulé : *On m'annonce que je serai l'accoucheur de S. A. R. Madame la duchesse de Berry ; circonstances qui me donnent cet espoir* ; c'est ici que les intrigues de cour deviennent plus raffinées. Enfin Deneux entre dans l'exercice de ses fonctions d'accoucheur de la maison royale, et il commence le récit de la *naissance des enfants de France*.

Première grossesse de la duchesse de Berry, racontée dans ses plus grands détails, et autant en historien

qu'en homme de science. Son brevet d'accoucheur, le choix des nourrices, l'intervention de la Faculté, le procès-verbal de la naissance d'une princesse, le choix de la garde, la présentation au roi, l'ondoiement, la maladie et la mort de l'enfant nouveau-né, l'ouverture du cadavre devant la Faculté, tout est décrit avec des remarques aussi curieuses qu'instructives. Si Deneux y raconte ses rêves d'espérance, il y raconte aussi ses peines, car son ministère n'avait pas été heureux pour le premier accouchement.

Deuxième grossesse de la duchesse, terminée par la *fausse couche d'un prince à quatre mois et demi, l'enfant a vécu près de deux heures*, et la perte d'un héritier mâle pour la couronne fait encore plus parler la cour et les courtisans, la faculté comprise. Aussi Deneux s'arrête à tous les incidents pour justifier sa conduite, et quoiqu'on cherche à le supplanter, il reste l'accoucheur de la duchesse.

Troisième grossesse, où Deneux redouble d'attention et de soins pour sa malade et pour le fruit qu'elle porte, cherchant avec autant d'art médical que de savoir faire en cour à rester le maître de la situation.

En effet, la naissance d'un enfant à neuf mois et bien portant couronne ses efforts. Mais il s'agit d'une fille, et Deneux décrit ici la déception de la cour autant que la sienne. En attendant, il fait valoir le succès de ses soins, et fonde des espérances dans l'avenir, les promesses de la cour l'y engagent. La faculté est obligée de convenir du succès.

Ici comme ailleurs, Deneux ne donne pas seulement le nom des consultants, mais les détails de la consultation et sur diverses pièces, il signe le manuscrit comme il avait signé la consultation elle-

même. Ayant eu un enfant bien portant, le cérémonial de la naissance et des suites est décrit dans tous ses détails ; enfin Deneux ne s'oublie pas lui-même. Il raconte les faveurs dont il a été l'objet, et qui auraient été autre chose, s'il s'agissait de la naissance d'un prince.

Quatrième grossesse de la duchesse de Berry. C'est celle qui a donné lieu à tant de commentaires, et qui est reproduite tout au long dans ce volume. Le lecteur jugera par cette partie le restant du manuscrit.

Après la description de ces quatre grossesses, qui paraît avoir été faite dès l'année 1822, Deneux, a ajouté à son manuscrit *un supplément au journal historique de la naissance des enfants de France*, supplément qui a été fait bien plus tard, et où l'auteur finit pour ainsi dire sa biographie en racontant avec autant de détails sa disgrâce, qu'il avait mis de complaisance à raconter ses succès. Les évènements politiques de 1830 changent la position de Deneux, lequel, il faut le dire à sa louange, n'abandonne pas pour cela la duchesse de Berry, et ici comme ailleurs, il fait des récits presqu'intimes qui ont une grande valeur historique.

Ce supplément est en quelque sorte le récit des péripéties par lesquelles a passé Deneux, année par année depuis 1830. Après avoir raconté ses voyages auprès de son ancienne cliente, il parle de sa retraite à Nogent-le-Rotrou, et en véritable philosophe, il se console de la position modeste où il passera le restant de ses jours. On trouve même ici les récits des indispositions que l'âge et les chagrins lui avaient causées, sans avoir nullement abattu son intelligence et son énergie. Les annuités s'arrêtent à

1836, mais, comme nous l'avons dit, Deneux y a ajouté jusqu'en 1843. Il est difficile de dire quand a été écrit le résumé qui termine le manuscrit, portant pour titre : *Résultats des vingt années passées à Paris après avoir quitté la bonne ville d'Amiens*. Suivent la liste de *ses titres scientifiques*, la liste de *ses écrits* qu'on a lue plus haut, et la liste de ses titres honorifiques. Enfin, un *résumé général* termine le manuscrit, voici la reproduction de ce dernier résumé.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL (*Textuel*).

« Terminons ce récit historique par dire, qu'après avoir exercé l'art de guérir pendant plus de quarante ans, notamment dans la ville d'Amiens et dans Paris, où je suis dans l'une et dans l'autre parvenu au premier rang comme praticien, je possède :

« 1° Dans le lieu de ma naissance, une propriété en terre labourable, et en prairie de quinze arpents, que mes sœurs cultivent et dont elles jouissent depuis 1820, que j'en ai fait l'emplette ;

« 2° Une assez belle habitation (1), avec un jardin qui, quoiqu'il ne soit que d'un demi-arpent, et qu'il n'ait été planté qu'en 1836 et 1837, nous fournit des légumes et des fruits de toutes espèces en abondance ;

« 3° Un mobilier qui rend notre maison assez confortable ;

« 4° Une bibliothèque de huit à neuf mille volumes,

(1) Plusieurs de nos amis ont surnommé cette habitation la retraite du sage ; on pourrait le croire peut-être, si le picard, en retraçant plusieurs épisodes de sa vie, eût été moins franc. (*Note du manuscrit*).

riche en collections, et surtout en ouvrages sur les accouchements ;

« 5° Trois mille francs de rentes viagères reversibles sur la tête de ma femme. Enfin une pension viagère de 1,200 francs que me fait S. A. R. Madame la duchesse de Berry, depuis l'accident que j'ai éprouvé aux portes de Landsberg, en janvier 1836, porte mon revenu annuel et viager à 4,200 fr.

« C'est avec ce modique revenu que, par son économie, celle que j'ai toujours appelée mon bon ange, trouve le moyen de suffire à tous nos besoins, et de procurer à son vieil ami le bonheur de passer des jours tranquilles, auprès d'elle, au milieu des fleurs, des amis de toute sa vie, et de ses anciens souvenirs, en secourant les malheureux, et en pratiquant les vertus chrétiennes. »

Nogent-le-Rotrou, le 14 janvier 1839.

(*Signature de sa main paraphée*):

DENEUX, D. M. P.

J'aurais voulu, pour terminer ce que j'avais à dire sur le *manuscrit des enfants de France*, considéré dans son ensemble, pouvoir faire son historique; mais la chose ne m'a pas été facile. Il n'en est pas explicitement question dans les deux catalogues que je possède de la vente de la bibliothèque Deneux, mais on sait que dans ces sortes de vente, on fait des lots de toute chose, et les libraires mêmes qui les achètent, ne savent pas tout ce que ces lots contiennent, surtout quand il est question de paperasses manuscrites à la suite d'une grande vente d'imprimés.

Il y a déjà sept à huit ans au moins, que dans une vente publique, j'ai acheté les manuscrits de Deneux, formant le commencement du traité d'accouchements, les notes sur sa thèse, et autres papiers séparés, preuve évidente que cette partie de la bibliothèque Deneux déjà avait été distraite des ventes 1844 et 1847, ou avait été comprise dans des lots.

Enfin, le premier mars 1880, a été mis en vente par M. Voisin, le *manuscrit des enfants de France*, et je m'en suis rendu acquéreur pour compléter ce que j'avais déjà du médecin Deneux.

Ayant demandé au vendeur d'où provenait le manuscrit, il m'a répondu qu'il venait d'un ancien libraire, lequel l'avait chargé de le vendre avec d'autres livres, n'ayant aucun rapport, ni avec Deneux, ni avec les enfants de France.

J'ai prié M. Voisin de demander au propriétaire de la librairie en vente, s'il connaissait comment ce manuscrit était arrivé de la maison Deneux jusqu'à lui, et il a répondu qu'il n'en savait rien. Du reste, la provenance importe peu ici, soit que le manuscrit ait passé par plusieurs mains avant d'arriver dans les miennes, soit même que le confrère, qui a fermé les yeux à Deneux, ait reçu ce manuscrit de la veuve. L'essentiel, c'est qu'il offre toutes les marques de l'authenticité par les récits comme par les signatures de Deneux, lui-même.

TROISIÈME PARTIE

QUATRIÈME GROSSESSE

DE LA

DUCHESSE DE BERRY

ET

NAISSANCE

DU

DUC DE BORDEAUX

Toute cette troisième et dernière partie est reproduite, je le répète, sans y changer une virgule ; c'est Deneux qui parle, depuis le commencement jusqu'à la fin, et lorsqu'il y a des renvois ou qu'on fait allusion à d'autres passages, c'est au restant du manuscrit qu'ils se rapportent. Ainsi Deneux commence le récit dela quatrième grossesse, qui va suivre, par l'indication de ce qui est arrivé à la fin de la troisième en 1819.

QUATRIÈME GROSSESSE

NAISSANCE

DE

MGR LE DUC DE BORDEAUX

On se rappelle que nous avons quitté l'Elysée-Bourbon, le 9 octobre; mais S. A. R. en prenant congé d'elle, nous ayant dit : « Monseigneur a fort à « cœur que je devienne grosse promptement; j'ai « aussi le plus grand désir de remplir ma promesse « qui, cette fois, je l'espère, doublera vos actions ; « vous viendrez donc me voir tous les jours jusqu'a-« près mon retour de couche, et ensuite tous les di-« manches, moins pour me faire votre cour que pour « surveiller ma santé. »

Nous continuâmes nos visites journalières jusqu'en novembre, le retour de couche ayant eu lieu dans les derniers jours d'octobre était complètement terminé le 3 novembre. Il s'était bien passé. Après le 4 de ce mois, nous ne visitâmes plus la Princesse que tous les huit jours.

Pendant les mois de novembre et décembre, elle continua à jouir d'une excellente santé ; l'époque de

novembre commença le 28 et celle de décembre, le même jour; chacune d'elles a duré cinq jours.

En janvier 1820, S. A. R. n'éprouva aucun dérangement dans sa santé, mais le dimanche, 30 de ce mois, la Princesse nous ayant appris que les règles étaient en retard de quarante-huit heures, qu'en outre elle avait des maux de reins et des coliques comme d'habitude, en pareille circonstance nous l'engageâmes à se ménager, à rester au lit plus longtemps, et dès ce jour, nous continuâmes à lui rendre visite tous les matins, vers onze heures, afin de surveiller ce qui adviendrait.

Le dimanche six février, étant dans le salon du Prince, avec nos confrères, les officiers de sa maison et plusieurs de ses aides de camp qui, comme nous, attendaient le moment de faire leur cour à S. A. R., Monseigneur le duc de Berry me fit dire de me rendre seul dans sa chambre; après y avoir été introduit par son valet de chambre chargé de nous prévenir, le Prince me dit: « Nous sommes toujours dans « l'attente, mon cher Deneux, j'espère que ma femme « est grosse, qu'en pensez-vous?

Nous n'avons encore qu'un retard de huit à dix jours, Monseigneur, sans aucun autre symptôme de grossesse; cependant, comme la Princesse n'a point éprouvé de trouble dans sa santé depuis son accouchement dernier, que depuis la fin d'octobre, il s'est passé deux époques qui ont eu, après le retour de couche, un cours régulier, que la troisième grossesse est survenue vers la troisième époque après la fausse couche, nous sommes porté à croire que le retard actuel est dû à une grossesse et c'est parce que nous l'espé-

rons, que nous avons engagé S. A. R. à prendre quelques précautions.

Vous croyez donc que ma femme est grosse?

J'en ai d'autant plus l'espoir, que nous nous trouvons, pour ainsi dire, dans les mêmes conditions où nous étions, lorsque survint la troisième grossesse, et qu'aucune cause ne peut expliquer le retard, si ce n'est une nouvelle grossesse.

Vous n'avez pas encore vu ma femme aujourd'hui

Non, Monseigneur.

Vous la trouverez-bien, j'espère, elle n'a plus de coliques.

Quoique S. A. R. n'ait plus ni douleurs de reins, ni coliques, (ce que nous savions depuis quelques jours) il n'en faut pas moins continuer à s'observer.

Monseigneur après avoir dit: « *nous serons sages, mon cher Deneux* » se rendit au salon où nous le suivîmes et après sa réception nous vîmes la Princesse qui nous assura être comme la veille, sans douleurs de reins, ni coliques. Néanmoins, nous l'engageâmes à prolonger le séjour du lit, à rester peu debout, à ne faire aucun effort et à n'aller aux Tuileries que quand elle y serait appelée par ses devoirs.

Toute la semaine suivante se passa bien, malgré quelques légers malaises, du dégoût et quelques maux de cœur qui vinrent se joindre à l'absence des règles ; et comme ces nouveaux symptômes augmentaient nos espérances, ils nous rendirent plus exigeant, car nous étions bien déterminé à prendre, pendant cette grossesse, les précautions qui nous avaient si bien réussi dans la dernière; mais pour atteindre notre but, il était nécessaire d'en instruire Monseigneur le duc de Berry, que nous n'avions pas vu depuis huit jours.

Le dimanche treize février, nous nous rendîmes à l'Elysée-Bourbon, vers dix heures du matin avec l'intention d'obtenir une audience particulière du Prince, pour le mettre au courant de la conduite que nous nous proposions encore de tenir pendant cette nouvelle grossesse. Ayant fait demander cette audience aussitôt notre arrivée, à dix heures et quart, le Prince donna des ordres pour qu'on nous fît entrer seul dans sa chambre où se passa l'entretien suivant.

Eh bien! ma femme a des dégoûts, des maux de cœur, et je la crois grosse, mon cher Deneux.

Sans en avoir la certitude, nos espérances sont aujourd'hui bien plus grandes, Monseigneur; et c'est ce qui m'a fait prier S. A. R. de me donner un instant d'audience, afin de lui faire part de la conduite que je me propose de suivre pendant cette grossesse.

Quels sont donc vos projets ?

De prendre les mêmes précautions que nous avons prises pendant la dernière grossesse.

Vous serez donc toujours intraitable.

Toujours, Monseigneur, ou tout au moins jusqu'à ce que L. A. R. aient deux Princes, car un seul ne suffit pas.

Vous n'allez pas j'espère, exiger que ma femme cesse de monter en voiture dès aujourd'hui ?

J'en demande pardon à Monseigneur, la prudence veut que Madame y renonce dès ce moment.

Comment, dès aujourd'hui ?

Oui, Monseigneur.

Mais c'est impossible.

Pourquoi donc, Monseigneur ?

Parce que si ma femme ne monte plus en voiture,

tout le monde va dire qu'elle est grosse et je serai obsédé de questions, de compliments, de félicitations.

Si Monseigneur regarde tout cela comme un malheur, il sera tout au moins facile à supporter.

Cela vous plaît à dire, et si par hasard ma femme n'était pas grosse, viendraient ensuite les compliments de condoléance bien plus pénibles.

Attendez qu'il y ait au moins deux mois de passés.

Monseigneur, j'ai tout lieu de croire que la conception est survenue immédiatement après l'époque de décembre, et que par conséquent y ayant environ six semaines de grossesse, il est urgent de supprimer la voiture.

Que craignez-vous donc en ce moment ?

Je crains une fausse-couche, accident qui n'arrive que trop souvent de six semaines à deux ou trois mois de grossesse.

Permettez tout au moins, pour aujourd'hui, que ma femme qui doit aller dîner aux Tuileries, s'y rende en voiture, je vous promets que nous n'irons qu'au pas.

Comme il était l'heure de la réception et que le Prince se disposait à s'y rendre, nous lui répondîmes qu'avec ces précautions, nous y consentions, mais seulement pour aujourd'hui.

Nous le suivîmes au salon où nous attendait une chose à laquelle nous étions d'autant moins préparé, que si nous en eussions eu quelques soupçons, l'entretien que nous venions d'avoir, les aurait complètement dissipés. Voici ce qui nous arriva.

Le Prince qui, pour éviter les compliments et les questionneurs, toujours indiscrets, venait de nous

témoigner ses craintes que la grossesse ne fût rendue publique avant le deuxième mois, après avoir parlé à toutes les personnes venues pour lui offrir leurs hommages, quitta le salon sans qu'il eût dit un mot de l'état de la Princesse, pour se rendre au déjeuner.

Déjà il avait traversé l'antichambre qui précédait le salon, lorsque revenant brusquement sur ses pas, il y rentra ayant l'air mécontent de soi-même et d'une personne qui a oublié de dire une chose très-importante.

A peine avait-il franchi la porte, que s'adressant à moi, il me dit en présence de tout le monde, avec la plus grande vivacité et un ton annonçant qu'il voulait être obéi: « à onze heures (et il était alors dix « heures et demie) je serai chez ma femme ; vous « viendrez seul m'y trouver, *cette fois-ci, je ne veux « que de vous.* »

Cette injonction, qui faisait connaître tout à la fois une nouvelle grossesse, et le peu de confiance que le Prince avait en son médecin et en son chirurgien, m'étonna et me jeta dans une si grande surprise, que je pus à peine lui adresser la question suivante :

Pourquoi donc, Monseigneur, priver mes collègues de m'accompagner auprès de S. A. R.? leur dévouement n'est pas moins grand que le mien, et il vous est connu.

Quand vous êtes seul, ma femme vous dit tout ce qu'elle éprouve ; dans les grandes réunions, et même lorsque vous n'êtes que vous trois, elle ne dit jamais rien de ce qu'elle ressent.

Je vous en prie, Monseigneur, permettez à mes confrères de m'accompagner près de S. A. R.

Cette fois, vous dis-je, repliqua tout aussi vive-

ment le Prince, et du même ton qu'il venait de le faire, cette fois-ci, vous dis-je, *je ne veux ni de ceux-ci, en désignant de la main mes deux collègues, ni des médecins de la cour, je ne veux que de vous.*

De grâce, Monseigneur, soyez assez bon pour ne pas me priver des conseils de mes confrères ; nous n'avons pas encore de Prince, et la responsabilité est trop grande pour la supporter seul.

Vous voilà encore avec votre responsabilité, vous ne sortez pas de là.

Je n'ai appris que trop à mes dépens, combien elle est pesante.

Eh bien que demandez-vous ? Vous avez toute ma confiance et celle de ma femme, que désirez-vous ? Je vous promets qu'on suivra vos conseils, qu'on ne s'en écartera point durant toute la grossesse, et je vous en donne ma parole. Vous monterez seul chez ma femme.

La promesse du Prince, nous interdisant toute réplique ; notre réponse fut, qu'à des ordres, nous ne savions qu'obéir.

Resté seul au salon, nous avons pu, en attendant l'heure de nous rendre auprès de la Princesse, réfléchir sur ce qui venait de se passer et ce n'est qu'après quelques minutes de réflexion sur les divers motifs qui avaient pu déterminer S. A. R. à prendre une pareille décision, que nous nous sommes rappelé ce qui s'était passé à la consultation du 10 février 1819, présidée par le Prince, et ses réflexions du lendemain onze heures, pendant notre visite (1) ; que les conseils dictés dans la consultation du 14 mars, se trouvant en

(1) Voir la page 399 (du manuscrit).

opposition, avec ceux donnés en février, n'avaient point échappé à la sagacité du Prince et de la Princesse, quoiqu'ils n'en eussent rien dit d'abord; que probablement, ils s'étaient aussi souvenus que nous avions refusé de signer celle du 30 avril et soutenu contre leurs désirs, contre l'opinion de nos deux collègues, contre celle de tous les membres de la faculté du Roi, que la Princesse n'accoucherait pas pour la St-Louis, mais vers le 20 septembre; en outre, il nous vint en mémoire que pendant les suites du dernier accouchement, quoique la Princesse fût parfaitement bien, le vieux courtisan Portal, premier médecin et tous les autres membres de la faculté du Roi, avaient jugé à propos de se réunir aux membres de la faculté de L. A. R. et que pendant les huit jours qu'avaient duré leurs visites à l'Elysée-Bourbon, où les deux principaux habitants vivaient dans leur intérieur en bons bourgeois, il avait été facile pour nous de voir combien cette réunion de médecins, dont la moins nombreuse était de six, leur déplaisait, et leur causait même tant d'ennui, qu'ils l'avaient surnommée *la bande noire*; enfin nous rappelant que nos prédictions à l'égard de la nourrice ayant été aussi justes que celles sur le terme de la grossesse, et que, s'étant passées sous les yeux du Prince et de la Princesse, elles n'avaient pu manquer d'être remarquées par eux, nous avons conclu de toutes ces choses, que pour prévenir de nouveaux conflits entre nous, nos collègues et tous les membres de la faculté du Roi, L. A. R. avaient décidé entr'elles, que nous serions seul chargé de donner des soins à la Princesse pendant cette nouvelle grossesse; que le Prince s'était chargé de nous faire connaître cette

décision, mais qu'ayant oublié de le faire pendant l'audience qu'il nous avait donnée, il ne s'en souvint qu'après être sorti du salon où il rentra, et que, tout préoccupé de réparer cet oubli, il ne pensa point que ce qu'il allait nous dire en présence de tant de monde, rendrait publique la nouvelle grossesse.

Quoi qu'il en soit de nos présomptions bien ou mal fondées, pour nous rendre raison d'une conduite qui mettait le Prince en opposition avec lui-même, nous regrettions et nous regretterons toute notre vie que Monseigneur ait pris un pareil moment pour nous faire connaître ses intentions par trop bienveillantes pour nous, et par trop humiliantes pour nos deux collègues; et nous ne mettons nullement en doute que s'il eût survécu à ce jour néfaste, sa bonté ne l'eût porté à effacer tout souvenir d'un procédé qui a dû être bien amer pour mes confrères et surtout pour le bon M. Guérin.

A onze heures, nous étions le seul membre de la faculté qui fût auprès de la Princesse où le Prince était depuis quelques instants. On ne dit rien de ce qui venait de se passer, mais il nous a paru que la Princesse en était instruite, et comme elle détestait les grandes réunions médicales, nous avons cru entrevoir qu'elle était très-satisfaite de n'avoir plus à les redouter et de pouvoir parler librement de ce qu'elle éprouvait, ce qui, comme le Prince l'avait remarqué, n'avait pas lieu dans les grandes réunions et même lorsque MM. Guérin et Bourgon m'accompagnaient près d'elle.

Ce jour qui avait commencé par nous contraindre à faire taire notre susceptible délicatesse pour obéir à l'injonction du Prince et qui ne tarda pas à mettre

en jeu notre vive sensibilité pour nous jeter ensuite dans les plus noires réflexions, avant-coureurs de l'affreuse catastrophe qui devait le terminer, ce jour, dis-je, après que la Princesse nous eût donné l'assurance que les malaises, les dégoûts existaient toujours ; que ce matin, les envies de vomir avaient été plus fortes et persisté plus de temps ; nous nous sommes entretenu avec L. A. R. des précautions qu'il était urgent de prendre. La voiture, les réceptions qui obligeaient la Princesse à rester longtemps debout, la danse, les efforts, les visites aux Tuileries dont les escaliers ne devaient être montés, ni descendus à pied ; les spectacles, etc., etc., ne furent point oubliés, et à l'occasion de cette énumération le Prince dit :

Tu vois Caroline, qu'il n'oublie rien ; il est tout aussi intraitable cette année que l'an dernier, et il le sera, dit-il, jusqu'à ce que nous ayons deux Princes, car un ne suffit pas à ce mauvais Picard.

Après avoir répondu à Monseigneur qu'il connaissait comme moi le proverbe, *qui n'a qu'un enfant n'en a pas*, j'allais prier la Princesse de me dire ce qu'elle comptait faire aujourd'hui dimanche gras, lorsque le Prince lui adressa la question suivante.

Que ferons-nous ce soir Caroline ?

Ayant, bien entendu, gardé le silence, nous observâmes la Princesse qui semblait avoir besoin de réfléchir et qui peut-être réfléchissait sur cette question, avant que d'y répondre ; mais le Prince lui ayant demandé de nouveau ce qu'ils feraient ce soir, elle lui répondit d'un air très-préoccupé :

Bah ! mon ami, c'est aujourd'hui dimanche 13 ;

les dimanches 13 ne sont point heureux pour nous, nous passerons la soirée ici.

En ce cas, répliqua le Prince, en sortant de chez le Roi, nous reviendrons ici et nous y passerons la soirée.

La réflexion de la Princesse sur les dimanches 13, en me rappelant qu'elle était accouchée de Mlle première, un dimanche, treize juillet, et que la fausse-couche était survenue le 13 septembre, me consterna au point que Madame s'en aperçût et que je pus à peine dire : au moment où j'avais la pensée de prier L. A. R. de vouloir bien me faire connaître leurs projets pour aujourd'hui, Monseigneur ayant demandé à Madame ce qu'elle comptait faire ce soir, il ne me reste qu'à témoigner à L. A. R. ma reconnaissance de la décision qu'elles viennent de prendre ; il fait assez froid ; les salles de spectacles sont chauffées il est vrai ; mais en sortant, on peut s'enrhumer, et un catarrhe à l'époque où nous sommes de la grossesse, est une chose fâcheuse, en ce que les efforts de la toux déterminent souvent une fausse-couche.

Eh bien ! mon ami, reprit la Princesse, nous passerons la soirée ici, ce sera plus sage et plus prudent.

Après cette assurance, je pris congé de L. A. R. convaincu qu'elles reviendraient à l'Elysée-Bourbon, vers huit heures du soir. Quel motif ont eu L. A. R. pour changer de projet, et surtout la Princesse, qui en parlant des dimanches 13 était pensive, et semblait avoir le pressentiment que ce dimanche 13 février, serait pour elle et pour la France un jour de deuil et de tristesse? Préférant l'ignorer, je n'ai point cherché à le pénétrer.

En quittant l'Elysée-Bourbon j'étais triste, ré-

veur, sans néanmoins avoir la moindre idée que je venais de voir le Prince pour la dernière fois, mais parce que la réflexion de la Princesse sur les dimanches 13, était toujours présente à ma pensée. Cette réflexion m'avait d'autant plus fortement frappé que depuis quelque temps je me trouvais, sans pouvoir m'en rendre raison, dans un état si grand d'excitation, qu'il me contraignit à suspendre des recherches que j'avais très à cœur de terminer, à abandonner mes vieux amis les médecins, pour en prendre de moins graves et de moins sérieux.

Néanmoins tout en variant nos lectures, nous sommes resté sous l'influence de cet état de surexcitation pendant une partie du mois de décembre 1819, tout le mois de janvier 1820, que les piqueurs, à l'exemple des anciens sicaires de la Judée, exerçaient leur adresse dans les rues de Paris, et nous y étions encore dans la matinée du 13 février; mais, ce jour, cet état ne fit qu'augmenter et devint tel dans la soirée, que distrait au dernier point, nous ne pouvions nous souvenir à la fin d'une page de ce que nous avions lu au commencement, et à diverses reprises, il nous est arrivé d'en recommencer la lecture jusqu'à trois ou quatre fois.

Cela venait de nous arriver vers onze heures et quart du soir, lorsque croyant entendre un bruit sourd, comme si quelqu'un en prenant des précautions pour se garantir de tomber, venait de choir dans le salon attenant à notre cabinet, nous fit sortir un peu de cet état si singulier que nous ne savons quel nom lui donner; mais restant convaincu qu'il y avait quelqu'un dans cette pièce, quoiqu'il n'y eût à cette heure dans la maison que moi qui pût être debout,

nous nous y rendîmes et à l'effet de nous en assurer, nous remuâmes tous les fauteuils l'un après l'autre. Certain qu'il n'y avait personne, après ces recherches nous allâmes reprendre notre lecture.

A peine avions-nous lu une page ou deux, qu'un bruit pareil au précédent eut encore lieu vers le même endroit, et comme nous n'avions pas examiné s'il n'y avait rien sous le canapé, nous laissâmes encore notre lecture pour aller faire un nouvel examen de cette pièce; après avoir déplacé une seconde fois tous les meubles, visité tous les coins et recoins infructueusement, nous crûmes devoir passer dans l'antichambre et de là dans une chambre à coucher, où après des recherches toutes aussi exactes et aussi infructueuses, nous revînmes au cabinet, nous disant: nous ne rêvons pas cependant: nous sommes bien éveillé, et bien certainement nous avons entendu un bruit tout particulier.

Mais au moment d'y mettre le pied, tout en faisant ces réflexions à part nous, un horrible bruit de roulement partant de la rue de l'Université sur laquelle nos croisées donnaient, se fit entendre avec tant de force, qu'il nous donna l'idée de troubles, et nous fit dire: Eh mon Dieu! est-ce qu'il y aurait du bruit dans Paris? Courir et ouvrir une croisée, fut l'affaire d'un instant; mais n'ayant vu qu'un grand nombre de voitures qui se pressaient ou se croisaient plus ou moins rapidement, elles nous rappelèrent que nous étions au dimanche gras; qu'il était l'heure de la sortie des spectacles, du bal masqué, et nous ne pensâmes nullement que ce grand mouvement pût avoir d'autre cause.

Plus calme, sans cependant ressentir encore le be-

soin de repos, nous avons reprisnotre lecture jusqu'à deux heures du matin ; mais plus fatigué au moral qu'au physique, nous n'avons pu trouver au lit qu'un sommeil inquiet, troublé par des rêves effrayants, suite de la tourmente que nous éprouvions au plus haut degré à l'heure même que le Prince tombait sous le poignard de Louvel, et que nous considérons encore aujourd'hui, quoiqu'en puissent dire les *esprits-forts* comme un pressentiment de ce qui s'était passé à cette heure et de ce qui allait nous arriver.

Le lundi 14, vers six heures du matin, notre domestique suivi d'un valet de pied de S. A. R. Mme la Duchesse de Berry, entra dans notre cabinet, où nous étions occupé à rédiger une consultation, étant encore sur un lit de repos où depuis bien des années nous avions l'habitude de coucher.

Aussitôt que nous aperçûmes ce dernier, la crainte d'une nouvelle fausse-couche s'est emparée de tout notre esprit, et au même instant nous avons été saisi d'un si horrible tremblement, que la plume nous échappa de la main, en même temps qu'il nous mit dans l'impossibilité de pouvoir quitter le lit et de nous habiller.

Néanmoins, tandis que le valet de pied nous disait que la Princesse avait le désir de nous voir de suite, tout balbutiant, nous lui demandâmes, mais qu'est-il donc arrivé, qu'est-il survenu à la Princesse ?

Je ne sais, nous répondit cet homme, d'un air tout surpris de notre question, et dont la figure, au premier abord, nous avait dévoilé une personne profondément affectée.

Mais madame est-elle levée ? est-elle couchée ?

Je ne sais Monsieur, elle vient de rentrer et elle est bien triste.

Comment elle vient de rentrer! mais L. A. R. devaient passer la soirée à l'Elysée-Bourbon.

Cela n'a pas eu lieu Monsieur.

Où donc ont-ils passé la nuit? peut-être au bal encore, où l'on aura dansé de manière à déterminer une nouvelle fausse-couche.

Vous ne savez donc pas, Monsieur, ce qui s'est passé.

Si je le savais, je ne vous le demanderais pas.

Vous ne savez donc pas ce qui est arrivé au Prince?

Au Prince! au Prince! que lui est-il donc arrivé?

Il a été blessé Monsieur.

Que dites-vous, le Prince a été blessé?..... mais où, à quelle heure a-t-il été blessé?

En sortant du spectacle.

En sortant du spectacle, où l'un et l'autre m'avaient dit qu'ils n'iraient pas?...

Il était onze heures du soir, Monsieur.

Et l'on pense seulement à nous le faire dire.

Oh Bougon! et vous Baron!.... je n'aurais pas agi ainsi... avec quoi le prince a-t-il été blessé?

Il a été piqué.

Sa blessure est-elle dangereuse ?

Oh oui, Monsieur! bien dangereuse !

On l'a donc assassiné?

Avec un poignard.

Le Prince poignardé!.... lui si bon!.. quel malheur! où est-il? à l'Elysée?

Non, Monsieur?

Où est-il donc? Aux Tuileries? Je veux le voir.

Mais Monsieur, Madame vous attend à l'Elysée.

Ah c'est vrai! mais je ne sais ce que je fais, ce que je dis; dites-moi donc où est-il?

On ne peut le voir.

Comment on ne peut le voir! je le verrai, moi; il est bon, il donnera des ordres pour me laisser entrer chez lui.

Mais il est..... il est.....

Il est.... il est quoi? achevez donc.

Le Prince est mort.

Le Prince est mort, répétâmes-nous, fondant en larmes.... Quel malheur pour la France!.... Dieu veuille que la princesse soit grosse d'un prince et qu'il nous le conserve.

Après ce colloque qui n'aurait pas été si long, si le domestique n'eût été prié de nous apprendre la mort du prince, qu'au fur et à mesure et avec beaucoup de ménagements, nous restâmes sur notre séant où l'on nous avait trouvé, sans penser à quitter le lit; et nous étions si profondément affligé que nous y serions encore resté longtemps immobile et dans la même attitude, si le zélé serviteur, en nous quittant, n'eût dit: « Je me rends à la voiture qui vous attend, Monsieur. »

Rappelé par ce peu de mots à nos devoirs, nous retrouvâmes aussitôt et comme par enchantement, le courage et le calme dont nous avions besoin pour annoncer la fâcheuse nouvelle à Madame Canto, la prier d'en instruire sa fille notre excellente compagne, et nous rendre à l'Elysée-Bourbon.

Cette maison Royale où, depuis quatre années régnait le bonheur, offrait à notre arrivée la plus grande tristesse, on n'y entendait que lamentations et gémissements. Le crêpe à la sombre couleur avait remplacé les brillants habits de la cour et déjà les beaux

cheveux qu'un fils de France aimait tant, sous un fer non moins meurtrier que le poignard de Louvel, avaient trouvé la mort (1).

Introduit auprès de la noble veuve, je fus tout surpris de me trouver en présence d'une femme à grand caractère, dont la figure annonçait la plus profonde douleur, réunie à une tranquillité d'âme non moins grande, et cette métamorphose, l'espoir de donner le jour à un fils de France, l'avait seule déterminée. Resignée et calme, S. A. R. donnait des ordres pour le voyage de St-Cloud, où elle était pressée de se rendre, ne pouvant, disait-elle, habiter plus longtemps l'Elysée-Bourbon où elle avait été si heureuse.

Rien ne faisait craindre pour le moment une fausse-couche. La princesse ne souffrait nulle part, elle n'éprouvait ni douleurs de reins, ni coliques; il n'existait aucune apparence de perte et le pouls était à cette heure à peu près normal, nous avons seulement engagé S. A. R. à prendre peu de nourriture, quelques cuillerées de la potion antispasmodique qui lui avait été prescrite, et à garder le repos jusqu'à son départ pour St-Cloud.

Je pensais, me dit Madame, que vous m'auriez fait saigner, et comme je m'attendais à l'être, j'ai gardé la diète jusqu'à présent.

Je n'en vois pas la nécessité; les vives affections morales agissent sur l'enfant d'une manière toute différente que les chutes, les coups et les efforts. S. A. R. est calme, et en ce moment je craindrais de troubler

(1) Ces beaux blonds, après avoir été coupés, restèrent languissants et ne reprirent jamais leur beauté.

son état, en recourant à une émission sanguine qui serait en pure perte pour elle et pour l'enfant.

Je me confie entièrement à vos soins et j'espère que vous m'accompagnerez à St-Cloud.

Madame peut être assurée que je n'y manquerai pas.

Ma voiture est bien douce, comme vous savez; mais quelques précautions pour ce voyage peuvent être nécessaires, vous les ferez connaître.

Je puis dès ce moment les indiquer à V. A. R. Il faut qu'on aille au pas, sur les bas-côtés de la chaussée afin d'éviter les cahos et les secousses du pavé; de plus, un fond sanglé de la longueur de tout l'intérieur de la voiture et de moitié moins large qu'il n'est, deux petits matelas et des coussins pour que Madame soit dans sa voiture comme sur un lit de repos, nous paraissent encore nécessaires, afin de prévenir toutes espèces de secousses. S. A. R. ayant donné l'ordre en notre présence pour que tout fût préparé, nous avons pris congé d'elle, en l'assurant toutefois que nous ne quitterons pas l'Elysée.

Peu de temps avant l'heure du départ, la Princesse nous fit dire de passer chez elle pour nous faire part qu'elle n'avait ressenti aucun malaise depuis notre visite, que néanmoins elle voudrait bien savoir si elle pouvait partir. N'ayant aucun motif pour nous opposer à son départ, des ordres ont été donnés pour préparer la voiture; mais au moment de le faire, ayant appris que le fond sanglé n'était pas encore préparé, nous y suppléâmes sur le champ, en faisant remplir l'intervalle que laissent entr'eux les deux sièges de la voiture par un matelas, de manière à former un plan horizontal; sur ce plan, d'autres matelas ont été étendus,

garnis de draps, de coussins, d'un couvre-pied, et sur ce lit de repos improvisé, S. A. R. a été placée pour se rendre à St-Cloud (1).

Au jour tombant S. A. R. a quitté l'Elysée-Bourbon qui depuis ce jour est resté désert. Le voyage s'est bien passé et sans que la Princesse ait ressenti la moindre secousse. Néanmoins on la descendit de voiture avec beaucoup de précautions et rendue dans ses appartements, qu'on lui avait préparés, elle se mit au lit, où après un peu de repos, elle prit de la nourriture dont elle avait un grand besoin.

Le lendemain 15 février, ayant été admis auprès de S. A. R. vers dix heures du matin, nous l'avons trouvée passablement bien. Il y avait eu la nuit, plusieurs heures de repos, troublé par des rêves, nous dit-on ; mais on était calme et l'on n'éprouvait nul symptôme qui fît craindre une fausse-couche. Néanmoins nous exigeâmes un repos absolu au lit ou sur la chaise longue.

Dans le courant de la journée, la princesse nous ayant fait dire de venir la voir, nous nous rendîmes près d'elle où étaient S. A. R. M. le comte d'Artois et Madame la duchesse d'Angoulême. Aussitôt que nous avons été annoncé, S. A. R. Monseigneur vint à nous, et nous dit : « Avant de quitter ma fille, j'ai voulu vous dire combien je vous savais gré d'être resté près d'elle pendant la nuit, et vous en témoigner ma reconnaissance.

(1) Nous avons déjà eu recours à cette espèce de lit de repos en plusieurs occasions pour des dames atteintes de pertes à différents termes de la grossesse, sans que l'accident eût été aggravé par le voyage, qui plus d'une fois a été de 20 à 30 lieues et même de 50.

En partant pour St-Cloud, Monseigneur, nous étions non-seulement décidé à y passer la nuit, mais encore à y rester de jour et de nuit tout le temps que S. A.R. compte y séjourner.

Mais pendant ce temps que deviendra toute la clientèle, nous demanda Monsieur?

En quittant Paris, Monseigneur, j'en ai fait le sacrifice.

Vous n'aurez point à vous repentir, mon cher Deneux, de faire le sacrifice de votre état pour rester auprès de ma fille, la famille n'oubliera point et saura reconnaître un pareil service.

Toute la famille en sera reconnaissante, ajouta aussitôt S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulème; elle saura s'en souvenir et vous en récompenser (1).

Monsieur nous ayant dit ensuite: Elle est bien ma fille; j'espère qu'il ne vous arrivera rien de fâcheux.

Jusqu'ici il n'existe pas d'accident, mais il ne faut pas trop se flatter, Monseigneur, car d'un instant à l'autre, il peut en survenir.

Jusqu'à quelle époque avons-nous à craindre?

Monseigneur, dans les premiers mois de grossesse, les affections morales ont une si grande influence sur la vie du fœtus, que ses mouvements peuvent seuls nous rassurer.

Je croyais qu'elles étaient moins à craindre que les chutes et les efforts?

Les unes et les autres peuvent avoir des suites fâcheuses; mais je redoute plus l'effet des affections de l'âme; cet effet est souvent aussi instantané que les

(1) On verra plus loin quelle a été notre récompense.

causes qui amènent ces affections ; c'est l'étincelle électrique dont on ne peut se garantir.

Ainsi il n'y a que les mouvements de l'enfant qui peuvent nous tranquilliser ?

Eux seuls, Monseigneur, peuvent nous rendre la sécurité, toutefois si la fin du mois se passe sans accidents, nous aurons beaucoup d'espoir.

Je vous remercie. Adieu, mon cher Deneux (1).

Pendant son séjour au château de St-Cloud, S. A. R. resta au lit ou sur la chaise longue et ne sortit qu'une seule fois le 22 février de sa chambre pour se rendre au balcon, où après avoir passé quelques instants elle rentra dans ses appartements pour reprendre la chaise longue.

Le Roi vint deux fois visiter sa nièce, et sa Majesté n'ayant pas daigné me faire appeler, je n'eus pas le bonheur de la voir ; se serait-elle souvenue, dans ces circonstances douloureuses, du manque de convenance dont je m'étais rendu coupable lorsqu'elle me décora du cordon de St-Michel? ou, Monseigneur le duc de Berry n'étant plus, agissait-elle déjà comme si la famille Royale n'avait plus besoin d'un accoucheur? ce qui, comme l'on sait, lui était ordinaire à l'égard de toutes les personnes dont les services lui paraissaient désormais inutiles.

Le départ de St-Cloud étant arrêté pour le 23, S. A. R.

(1) Dans le temps on nous a taxé d'imprudence, pour avoir en présence même de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, osé émettre avec autant de franchise notre opinion sur les suites qu'on avait à craindre. Pour toute réponse, nous dirons que nous savions avoir à faire à la femme forte, et qu'à la cour nous avons su rester consciencieux.

Monsieur, nous fit appeler quelques jours avant pour décider quelleroute on tiendrait jusqu'au Pavillon Marsan; celle qui traverse le bois de Boulogne en y entrant par la porte des Princes, ayant étépréférée, des ordres ont été donnés pour qu'elle fût sablée du château de St-Cloud à cette porte; et de la porte Maillot jusqu'aux Tuileries dont on a traversé le jardin. Dans le bois de Boulogne le chemin qu'on devait y suivre a été réparé partout où besoin était.

Le jour du départ, le fond sanglé étant à notre disposition, on s'en servit pour faire dans la voiture un lit de repos sur lequel S. A. R. a été placée, on revint au pas et on arriva au pavillon Marsan parfaitement bien et sans secousses. Madame après avoir été descendue de voiture et portée jusque dans sa chambre, se mit de suite au lit où elle a dîné de bon appétit, nous a-t-elle dit dans la soirée.

Depuis ce jour jusqu'au dix mars, S. A. R. est restée au lit ou sur la chaise longue, et malgré nos craintes, cette époque s'est passée sans accident. Rien n'a paru, il n'y eut même ni coliques, ni douleurs de reins; mais les dégoûts et les maux de cœur ont persisté, et comme ils ont été plus prononcés pendant plusieurs jours qu'ils ne l'avaient été depuis le seize, ils nous donnèrent l'espoir que le fœtus n'avait éprouvé aucune atteinte de l'horrible catastrophe du 13 février.

Le 9 mars, la Princesse qui s'était toujours bien trouvée de faire usage de lait de chèvre commença à le prendre, mais par répugnance elle en a cessé l'usage le 23.

Le 19 de ce mois, Madame nous dit que si on ne s'était pas tant moqué d'elle dans ses autres grossesses, elle assurerait avoir ressenti ce matin les mou-

vements de l'enfant, S. A. R. n'ayant pas encore trois mois révolus de grossesse, nous ne crûmes pas que ce qu'elle avait éprouvé fût dû aux mouvements du fœtus; cependant ils ne tardèrent pas à être perçus de nouveau, et d'une manière à n'être plus équivoques.

Le 20 et 21, la Princesse a été se promener sur la terrasse de l'eau; il faisait beau, néanmoins le 22, étant prise d'un peu de toux, nous la priâmes de rester au lit et sur la chaise longue.

Le 23, aux dégoûts et maux de cœur, se joignirent des vomissements pendant que S. A. R. était à table; l'estomac rejeta même tous les aliments qui venaient d'être ingérés.

ARRIVÉE

DE

MONSIEUR DUPUYTREN

AUPRÈS DE

S. A. R. Madame la Duchesse de BERRY.

Le 24 mars étant encore vers onze heures du matin auprès de S. A. R., M. Dupuytren accompagné de M. de *** fut introduit près de la Princesse. Après lui avoir rendu ses hommages et nous avoir salué, il fit quelques questions à S. A. R. sur sa position et sans aucun égard pour l'accoucheur qui était présent, il conseilla divers moyens que j'avais déjà prescrits et dont S. A. R. faisait usage. Puis se tournant vers moi, il me dit avec ce ton qu'il avait pour habitude de prendre avec les jeunes médecins :

Depuis plusieurs années que vous donnez des soins à S. A. R. vous devez avoir des notes sur son état habituel de santé et sur les diverses affections qu'elle a éprouvées depuis son arrivée en France, veuillez bien me les communiquer.

Peu habitué à un pareil ton, je priai mon confrère de vouloir bien me dire à quel titre il me faisait cette demande.

M. Dupuytren avec qui j'avais eu jusque-là peu de rapports, surpris probablement de ma réponse, parut réfléchir un instant ; puis il nous répondit : « Mais

« pour donner des soins à S. A. R. il faut bien être « au courant de sa santé. »

Vous n'avez point répondu à ma demande, Monsieur; mais comme je serais très-flatté de vous avoir pour Collègue, je vous prie de me faire connaître quel est votre titre auprès de S. A. R.

Celui d'avoir été appelé près d'elle pour lui donner des soins.

C'est une marque de confiance, sans doute, et qui vous honore; mais que ce soit comme Chirurgien ou comme Médecin, je vous prie, Monsieur, de ne pas oublier que depuis quatre ans, je suis l'accoucheur de S. A. R. j'ajoute que c'est à ce titre que dans la matinée du 13 février dernier, S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, m'a rendu responsable envers la famille royale des suites de la grossesse; et qu'en conséquence la princesse ne doit rien prendre et ne rien faire, qu'au préalable j'aie été consulté.

Je ne pense pas, Monsieur, m'être écarté des égards que les médecins se doivent réciproquement.

Je vous en laisse juge, Monsieur; quant aux notes que j'ai prises sur la santé de la princesse depuis quatre ans, elles ne concernent que l'accoucheur, et non le médecin ou le chirurgien de S. A. R.; que ces Messieurs vous communiquent les leurs, ils en sont les maîtres.

Mais S. A. R. n'a donc pas par devers elle un journal de sa santé ?

J'ignore ce que mes collègues ont fait; quant à moi j'affirme en avoir un très-détaillé.

Mais, dit Madame de *** qui était présente à cette discussion, il me semble que vous devez le remettre à S. A. R. afin qu'elle puisse le communiquer aux

médecins qu'elle juge à propos d'appeler près d'elle.

Je connais mes confrères, Madame, et leur discrétion, mais je connais aussi d'autres personnes moins discrètes qu'eux ; et si mon journal était remis à S. A. R. elle aurait beau le mettre sous clef, que néanmoins dans quinze jours tout Paris en aurait connaissance, comme de tant d'autres choses vraies ou fausses que tout le monde devrait ignorer. Ce journal d'ailleurs est ma propriété et en conséquence on me permettra de le conserver afin qu'on ne puisse en abuser et surtout m'accuser d'indiscrétion.

Il y a tout au moins, dit M. Dupuytren, un bulletin de prescription ?

Tous les jours, il est fait, mais je ne suis pas chargé de le conserver.

La même Dame s'étant encore permis de dire :

Je n'en ai jamais eu connaissance.

A quel titre, vous le remettrait-on, Madame ? Vous n'êtes pas, que je sache, et Dieu l'en préserve, dame d'honneur de S. A. R.

Cette mordante réplique faite avec vivacité, jeta tout le monde dans un si grand étonnement que chacun se regarda. La personne que nous venions de rappeler à ses devoirs, rouge et pourpre de colère semblait attendre que S. A. R. sur qui elle avait alors le plus grand crédit, la vengeât de la vigoureuse apostrophe, qui, avec tant de fierté venait de lui être adressée par un docteur en médecine qu'elle regardait comme son inférieur parce qu'elle était Duchesse, Comtesse, Vicomtesse ou Baronne; titre assurément bien autre que celui de Maître en Chirurgie, de Docteur en Médecine de la faculté de Paris et surtout de Petit Chirurgien de

province qu'une personne de sa connaissance avait gratifié. Voyez préliminaires.

M. Dupuytren paraissait tout surpris de la hardiesse de notre réplique, et S. A. R. dont le teint était fort animé, se couvrit rapidement la figure avec les couvertures de son lit, mais seulement jusqu'aux yeux afin probablement de voir ce que tout cela allait devenir.

Quelques instants de silence suivirent notre réponse provoquée par une personne qui, étant alors en grande faveur, croyait que tout lui était permis, même ce qui n'était pas dans ses attributions, et de la part d'un confrère, par un défaut de convenance qui nous ont fait sortir de nos règles de bienséance.

En effet l'inquiétude que nous avions d'être seul chargé de donner des soins à S. A. R. pendant une grossesse dont la France et toute l'Europe attendaient l'issue avec anxiété, nous semblait par trop pénible à supporter, pour que l'arrivée auprès de S. A. R. d'un médecin, aurait-il joui d'une plus ou moins grande célébrité que M. Dupuytren, ait pu nous porter ombrage, et nous faire de la peine. Bien au contraire, si j'eusse été instruit de sa venue, s'il avait eu pour nous les égards qu'on se doit entre confrères, nous l'eussions accueilli très-cordialement, et je lui aurais donné avec empressement les plus grands témoignages de ma reconnaissance, de ce qu'il avait assez de bonté, pour s'associer à la grande responsabilité que des ordres du Prince m'avaient enjoint de prendre sur moi seul.

Mais l'arrivée de M. Dupuytren près de S. A. R. sans que j'en eusse été prévenu, sans que nous lui

connussions de titre avoué par la Cour (1) et son introduction près de la Princesse faite avec un peu de mystère, et d'une manière en apparence clandestine par une personne (2) dont la bienveillance qu'elle avait pour nous, nous fit entrevoir qu'au lieu de donner à l'accoucheur un collègue pour diminuer une responsabilité dont tout le poids retombait sur lui, on avait tout au contraire, Madame étant très-bien et la grossesse malgré la catastrophe du 13 février, suivant une marche très-ordinaire, conçu le projet de nous enlever le fruit de nos soins assidus.

Ce projet pour qui connaissait l'habileté ou le savoir-faire du nouveau collègue et de son introductrice n'était que trop évident; cependant, n'ayant encore à l'arrivée de M. Dupuytren que des présomptions à l'appui de nos conjectures, nous restâmes sur la réserve ; mais lorsqu'il fit des prescriptions à la Princesse sans consulter l'accoucheur qui était présent, nos conjectures se changeaient en convictions si fortes que nous crûmes, quoique mon confrère fût un peu coutumier du fait, qu'il ne se conduisait de la sorte, que parce qu'on lui avait dit: *on a perdu son plus grand soutien*, *frappez fort*, *intimidez et nous réussirons* (3).

Mais pour atteindre le but qu'on se proposait, il fal-

(1) Il n'en avait point alors, il n'a eu le titre de chirurgien de S. A. R. que plus tard.

(2) C'était Madame la Duchesse de Reggio, dame d'honneur, qui devait introduire ou présenter M. Dupuytren et non aucune autre personne.

(3) Cette tactique était celle de la dame qui avait introduit M. Dupuytren. Tout tremblait et rampait sous elle au pavillon Marsan depuis la mort de Monseigneur le Duc de Berry.

lait rencontrer un homme assez faible pour consentir à se désister de ses droits, et je n'étais rien moins décidé à le faire, même tacitement, comme il paraît qu'on s'en était flatté; je n'avais plus à la vérité le Prince pour me rendre justice, mais l'ordre qu'il m'avait donné ayant un pied dans la tombe, me rendait responsable de l'enfant que portait son Altesse Royale ; cet ordre était sacré pour moi et je devais à sa mémoire, d'exécuter tant qu'il serait en mon pouvoir, ses dernières volontés. En conséquence, je résolus de défendre ma position, de maintenir l'ascendant que me donnait mon titre, mes connaissances obstétriques, peu familières à mon confrère, les dernières volontés du Prince et de ne jamais consentir à transiger avec mes devoirs, dussé-je être victime de ma conduite ou devenir celle de quelques nouvelles intrigues.

J'ignore encore si cette résolution que me dicta l'honneur était la plus sage, la plus prudente à prendre dans cette circonstance où à peine j'ai eu le temps de réfléchir, et si c'est bien à elle que je dois de m'être maintenu dans mes droits ; mais les suites m'ont démontré que plus de souplesse d'une part, et que d'une autre plus de déférence m'eussent été plus profitables.

Néanmoins en prenant congé de S. A. R. j'ai cru remarquer, quoique Madame *** et M. Dupuytren fussent encore près d'elle, qu'elle ne me savait pas mauvais gré d'avoir défendu mes droits avec tant d'énergie, et cet aperçu me fit espérer que pendant ma visite du soir, la Princesse me ferait connaître ce qu'elle pensait de la conduite que j'avais tenue ; mais

j'ai été trompé dans mon attente, et quoique seul avec elle, il a été question de tout autre chose.

La Princesse a été pour nous, bonne, excellente comme à son ordinaire et dans les vues probablement de nous retenir plus de temps près d'elle, elle porta adroitement la conversation sur le sort des femmes, dont elle fit rapidement un tableau d'une vérité frappante; mais lui ayant fait observer que les couleurs du tableau étaient un peu trop sombres, elle nous répliqua: « Vous qui vivez avec elles, (les femmes) qui « partagez leurs peines depuis si longtemps, et qui les « connaissez si bien, vous conviendrez tout au moins « que leur sort est bien différent du vôtre, Messieurs. »

J'en conviens, Madame, mais dans l'exposé que vient de faire S. A. R. du sort des femmes, n'aurait-elle pas trop rapidement passé sur une chose qui devait y occuper plus de place.

De quoi voulez-vous parler ?

Des jouissances que la mère de famille éprouve au milieu de ses enfants.

Oh! ce bonheur, vous ne savez donc pas qu'il n'est pas fait pour les Princesses de France.

Pourquoi donc en seraient-elles privées? nous le voyons dans toutes les classes de la société.

Vous le voyez partout, je le crois bien; mais jamais chez nous. Nous n'avons que les souffrances de la maternité; à peine avons-nous donné le jour à un enfant, que sans pitié on nous l'enlève sur le champ et pour toujours. Nous autres Princesses, *on ne nous regarde que comme des moules à enfant.*

Il est vrai que les princesses de France, sous ce rapport, sont bien maltraitées. Sous l'Empire, le règle-

ment concernant la succession au trône, était bien plus juste envers elles.

En quoi, était-il plus juste ?

En ce qu'il laissait à la mère la direction de ses filles, jusqu'à ce qu'elles eussent atteint l'âge de douze ans.

Ah ! c'est vrai ; j'avais oublié que Buonabarte avait eu le bon esprit de ne pas traiter en marâtres les femmes qui l'approchaient. S. A. R. après cette réponse, sentant le besoin du repos nous congédia.

La journée du 25 mars n'a eu de remarquable, qu'un peu de malaise dans la soirée par suite de certains bruits qui faisaient craindre de voir rentrer M. de Caze au Ministère.

Le 26 M. Dupuytren se rendit aux Tuileries vers onze heures pour se trouver avec nous auprès de S. A. R. qui ayant eu après que nous l'eûmes quittée, la certitude que M. de Caze ne rentrait pas au Ministère, avait passé une bonne nuit, M. Dupuytren a été pendant cette visite plein d'égards pour nous et depuis ce jour, quoiqu'en diverses circonstances, nous ayons eu une manière de voir différente sur l'emploi de quelques moyens pendant la grossesse, il s'est toujours conduit avec beaucoup d'honnêteté et même de déférence envers nous.

Depuis le 27 mars jusqu'au 10 avril, temps correspondant à l'époque des règles, la Princesse a gardé la chambre, et est restée au lit ou sur la chaise-longue. Dans les premiers jours d'avril, les dégoûts, les maux de cœur ont diminué, l'appétit devint meilleur, et dès le huit de ce mois, Madame assurait que les mouvements de l'enfant n'étaient plus douteux. Cependant nous n'avons pu les constater de manière à n'être plus

équivoques pour nous, que dans les derniers jours d'avril, et par conséquent, à quatre mois de grossesse.

A dater de cette époque S. A. R. a joui de la meilleure santé jusqu'au jour de sa délivrance. De temps à autre elle allait prendre l'air sur la terrasse qui longe les bords de la Seine ; c'était ordinairement du 10 au 25 de chaque mois, rarement avant ou plus tard qu'elle prenait cet exercice, attendu que les derniers jours du mois, ont été constamment passés dans la chambre jusque y compris le huitième mois révolu.

Lorsque S. A. R. se rendait sur la terrasse, elle ne passait point par le souterrain qui avait été construit pour l'Impératrice Marie-Louise ; non, comme on a pu le croire, parce qu'il fallait descendre et monter des escaliers, et qu'elle avait de la répugnance pour traverser ce passage ; mais parce qu'on n'est jamais parvenu, même après les tentatives qu'on a faites pour l'effrayer, à la convaincre qu'il pût se trouver parmi les Français un homme capable de manquer à une femme grosse et surtout qu'on attentât à ses jours.

Nous avons été assez sévère envers S. A. R. pendant toutes ses grossesses, pour qu'on nous permette de ne point accepter la réputation que les courtisans nous ont faite pendant cette dernière d'avoir porté la sévérité, jusqu'à priver la Princesse d'aller passer quelques heures auprès des Princes et même de rendre ses devoirs à sa Majesté. Si l'on s'était rappelé que pendant la troisième grossesse de Madame, nous l'avions autorisée à se transporter de l'Elysée-Bourbon aux Tuileries aussi souvent qu'elle y serait appelée par ses devoirs, avec toutefois la condition

qu'elle ne monterait ni ne descendrait les escaliers, mais qu'elle serait portée pour les monter et les descendre, et qu'elle avait usé assez souvent de la permission, même pour y aller dîner en famille, on n'aurait pas attribué à notre exigence de n'avoir été que du Pavillon Marsan à la terrasse, puisque la défense de monter et de descendre les escaliers ne s'opposait pas à ce que S. A. R. fût voir les Princes ou sa Majesté si elle en eût eu la volonté.

On conçoit que les Princes qui venaient voir la Princesse tous les jours et passer très souvent la soirée avec elle, pour lui éviter l'ennui de recourir à plusieurs valets de pied sans lesquels elle ne pouvait leur rendre visite, l'eussent affranchie de toute étiquette envers eux ; mais il n'en était pas de même du Roi, qui comme Roi et comme chef de famille, tenait à ce qu'on lui rendît ses devoirs. Il faut donc pour se rendre raison de ce que S. A. R. n'a pas été de toute sa grossesse chez le Roi, recourir à un tout autre motif qu'à l'exigence de l'accoucheur, puisqu'en se faisant porter, Madame était libre d'aller, nous ne dirons pas tous les jours, mais de temps à autre, comme pendant sa 3[me] grossesse, dîner avec sa Majesté et les Princes ; se joindre à la réunion de famille qui lui succédait et qui ne dépassait jamais huit heures du soir.

Quoique nous soyons toujours resté étranger à la politique et aux intrigues de cour, il nous paraissait si extraordinaire que S. A. R. n'allât point à la Cour, qu'il nous est souvent arrivé pendant les derniers mois de cette quatrième grossesse de rechercher quel motif, étant logée sous le même toit que sa Majesté, la Princesse pouvait avoir pour l'empêcher de lui ren-

dre ses devoirs. Ce n'est, disions-nous, ni l'état de sa santé, ni celle de son enfant, puisque ses mouvements lui donnent l'assurance qu'il se porte bien; sa grossesse qui se développe parfaitement et qui marche vers son terme sans accidents ne peut lui donner aucune inquiétude; pourquoi donc, nous demandions-nous S. A. R. pouvant comme l'an dernier se rendre aux dîners et aux réunions de la famille, nous semble-t-elle avoir plutôt un certain éloignement pour ces réunions, que le désir de s'y trouver? serait-ce qu'elle aurait la crainte d'y être encore plus mal à son aise que quand elle y accompagnait S. A. R. Monseigneur le duc de Berry et que pour prévenir les suites d'une pareille contrainte, elle préférerait manquer à ses devoirs envers sa Majesté? Cette opinion nous paraissait assez probable pour l'admettre. En effet il était à notre connaissance que le Roi ne cessait jamais d'être Roi au milieu des siens, qu'il conservait toujours avec eux sa dignité, sa gravité si importante, et que la Princesse ne paraissait jamais devant lui sans éprouver la plus violente contrainte qui avait eu, chaque fois que sa Majesté était venue la voir à l'Elysée-Bourbon, pendant ses grossesses et ses couches, des suites assez graves pour nous donner en plusieurs occasions de vives inquiétudes.

Mais si nous savions que la crainte éprouvée par S. A. R. quand elle se trouvait seule en présence de sa Majesté était assez forte pour la faire trembler et lui faire perdre tout courage, nous n'ignorions pas que cette crainte n'était jamais portée au même point, lorsqu'elle allait aux dîners et aux réunions des Tuileries accompagnée de Mgr le duc de Berry, et qu'elle s'y trouvait entourée des autres Princes de la famille

Royale; nous nous sommes donc encore demandé pourquoi elle n'y paraissait plus comme par le passé, et nos réflexions nous conduisirent naturellement à en déduire cette conséquence, que pour paraître aux dîners et aux réunions, il fallait que la Princesse rendît ses devoirs au Roi, c'est donc, avons-nous dit, à la contrainte qu'éprouve S. A. R. quand elle se trouve seule en présence du Roi, qu'il faut attribuer son absence à la Cour.

Néanmoins et malgré nos réflexions sur ce sujet, nous n'étions pas si certain d'en avoir découvert la cause, qu'il ne nous restât encore plus que des doutes, car nous avions même la crainte qu'on ne fût parvenu à convaincre sa Majesté que nos exigences étaient la cause qui avait empêché S. A. R. d'aller rendre ses devoirs au Roi aussitôt son retour de St-Cloud, et nous avions de fortes raisons pour croire nos craintes très-fondées, lorsque dans l'une de nos visites du soir, Madame nous ayant dit quelques mots de ce qui se passait entre elle et sa Majesté, elle nous fournit l'occasion d'éclaircir nos doutes.

Il est cependant répandu dans le monde, lui avons-nous dit, que notre sévérité est le vrai motif qui empêche S. A. R. d'aller à la Cour, et nous devons lui avouer que cette réputation nous fait de la peine.

« Je suis fâchée que toutes les apparences soient « contre vous, nous dit la Princesse ; mais tout s'é- « claircira et l'on finira par savoir, qu'autant de temps « que le Roi tiendra à conserver dans son cabinet où « l'on se réunit après le dîner, le portrait de M. de « Caze, que je déteste, je n'irai pas chez lui. Vous êtes « discret, ajouta-t-elle de suite, et cette confidence « est pour vous tranquilliser. »

Madame peut être convaincue que nous saurons conserver la bonne opinion qu'elle a de nous, dût-elle nous faire une réputation de sévérité encore plus grande.

Elle ne l'est déjà que trop pour vous, peut-être; mais tout le monde finira comme Monseigneur et moi par vous rendre justice.

Si nous avons le bonheur que S. A. R. donne le jour à un Prince, nous oserons seulement l'espérer.

Je le désire pour nous et pour vous ; mais si je n'ai encore qu'une fille, il faudra bien se soumettre aux décrets de la Providence.

Et si cela arrive, Madame, l'accoucheur restera avec sa réputation de sévérité.

Peut-être bien, répliqua vivement la Princesse; mais pour ce qui me concerne, avouez que vous l'aurez bien méritée.

Je ne puis en disconvenir, Madame, mais le motif.

Ah ! ne prenez pas ceci pour un reproche, sans votre fermeté, je n'aurais peut-être pas Louise.

L'heure du coucher étant arrivée, je pris congé de S. A. R. avec la certitude que mes exigences n'étaient point la cause qui l'empêchait de rendre ses devoirs à sa Majesté et de se trouver aux réunions de la famille Royale, mais qu'on pouvait bien les donner comme prétexte de sa conduite ce qui, auprès de sa Majesté, était peu bienveillant pour l'accoucheur.

RÊVE.

Quelques jours après cet entretien, qui a eu lieu en mai, j'ai entendu, non de la bouche de S. A. R., mais parmi les personnes qui l'entouraient, raconter un rêve qu'on disait qu'elle avait eu, et qui fut imprimé dans le temps, non-seulement en prose, mais encore en vers. Le voici tel qu'il a été publié et tel qu'on me l'a raconté.

« Cette nuit j'étais à l'Elysée ; je tenais par la main « mes deux enfants, ma fille et un jeune Prince : j'ai « vu alors très-distinctement St-Louis ; il voulait « couvrir de son manteau Royal Mademoiselle, je « lui ai aussi présenté mon fils et le Saint Roi nous « a enveloppés tous les trois dans son manteau, nous « a bénis et a couronné mes enfants. »

Je suis de mon naturel un peu incrédule, surtout quand il s'agit de rêves ; je crois volontiers aux miens, parce qu'ils sont les miens, et que je puis apprécier les circonstances au milieu désquelles je les ai eus, mais j'avoue que je suis assez difficile quand il faut ajouter foi à ceux des autres.

NOURRICES.

Il y a eu pendant cette dernière grossesse une recrudescence effrayante de nourrices. Les pétitions, les demandes tombaient de tous côtés; elles étaient adressées à S. A. R. et à tous les Princes et Princesses, à Madame la Gouvernante des enfants, à nous, à M. Bougon, et M. Dupuytren fut très-heureux de n'être pas encore connu dans tout ce monde pour être chirurgien de la Princesse, car il en aurait eu aussi sa part. Parmi les personnes qui aspiraient à devenir nourrices, il y en avait de toutes les classes et plus de cinq cents ont été inscrites par nous.

Mais parmi toutes ces nourrices, celle qui se trouva avoir plus de chances quoiqu'elle ne fût pas encore accouchée de son premier enfant, nous vint des environs de Lille en Flandre. Après avoir été présentée à la Princesse, à Monsieur le comte d'Artois, au Roi etc. etc., elle fut renvoyée par devers nous pour que nous en disions notre opinion.

Cette dame réunissait au physique toutes les belles qualités qu'on désire rencontrer dans une nourrice. Elle était grande, belle femme, d'une bonne et forte constitution ; elle avait un beau teint, de belles dents, des seins superbes, le mamelon bien formé, facile à saisir, et l'excellente tenue d'une riche paysanne ; elle s'énonçait bien, parlait avec aisance, paraissait douée d'un énergique caractère, avait reçu une éducation

plus solide que brillante, et à toutes ces bonnes et belles qualités, elle ajoutait le nom de Bayart.

Madame Bayart, n'étant encore que Mlle de Witte, avait donné les preuves du plus grand courage et d'un dévouement sans bornes, à la cause Royale pendant les cent jours. A peine alors âgée de 20 ans, elle franchissait tous les jours, soit de nuit, soit de jour, la frontière du Nord au milieu des balles et de la mitraille, pour apporter des ordres en France et en reporter la réponse à Gand; pendant ce service périlleux, la Jeanne d'Arc du Nord, car c'est ainsi qu'on l'appelait alors, ayant été assez heureuse pour ne pas être prise, et avoir échappé à la fusillade et à la mitraille des canons de Lille, a pu le continuer tout le temps que sa Majesté est restée à Gand.

Tandis que la courageuse Mlle de Witte donnait tant de preuves de dévoûment à la famille des Bourbons, un notaire d'Armentières, jolie petite ville de la Flandre, après avoir trouvé dans la bourse de ses amis, et sur le seul crédit dont il jouissait, une somme de 500.000 francs, se rendit à Gand pour l'offrir au Roi de France. Sa Majesté ne jugea pas à propos d'accepter cette offrande, mais elle n'en combla pas moins le dévoué notaire de bontés et de remercîments.

Ce notaire qui se nommait Bayart, retourna dans son étude, heureux d'avoir fait une bonne action; Mlle de Witte ne l'était pas moins auprès d'une mère qu'elle chérissait, lorsque quelques années après cette époque si désastreuse pour la France, la Providence voulut que ces deux personnes se rencontrassent dans la société, et que la Jeanne d'Arc du dix-neuvième siècle devint la femme du probe, de l'honnête et du dévoué notaire d'Armentières.

D'après ce rapide tableau des grandes et belles actions de M. de Mme Bayart, on voit que réunissant au physique et au moral tout ce que l'on recherche dans une nourrice, cette dame pouvait prétendre à être la nourrice privilégiée. Cependant comme elle ne devait accoucher qu'en juillet, et qu'on ne pouvait prévoir si des causes ne viendraient pas au moment de ses couches, s'opposer au projet qu'elle avait de nourrir, nous l'engageâmes à retourner chez elle, et à ne revenir à Paris, avec son enfant, que quand on ferait le choix des nourrices, lui promettant bien qu'elle serait appelée, et quoiqu'elle n'eût pas encore nourri, nous pouvions néanmoins, dès ce moment, lui donner l'assurance qu'elle serait admise et placée la première sur la liste de présentation.

Madame Bayart partit pour Armentières, pleine d'espérances, mais vers la fin de juin, nous découvrîmes qu'une femme d'un aussi grand caractère portait ombrage à certaines personnes de la maison des Enfants de France, et que l'on avait conçu le projet de l'éloigner.

Pour arriver à ce but, la chose offrait de grandes difficultés, car Mme Bayart avait pour elle la Princesse, toute la famille Royale, de puissants amis haut placés en Cour, enfin toute la faculté du Roi, celle de la Princesse ; et si l'on eût agi ouvertement, on aurait certainement échoué, peut-être même eût-on fini par être démasqué et disgracié.

Loin donc de chercher à nuire ouvertement à Madame Bayart, on témoigna au contraire de n'avoir pour elle que le plus vif intérêt. On engagea S. A. R. à la faire venir près d'elle avant ses couches, de la loger à Bagatelle ; de la confier à nos soins, pour,

qu'étant mieux dirigée que par une sage-femme, ou un médecin peu habitué à soigner des femmes en couche, elle fût moins exposée aux abcès des seins ou à d'autres accidents qui s'opposent à l'allaitement.

S. A. R. à qui Madame Bayart plaisait infiniment, fut enchantée de ce projet et la bienveillance que son auteur paraissait avoir pour la Jeanne d'Arc du Nord, était, au pavillon Marsan et à la Cour, le sujet de tous les entretiens ; tout le monde le félicitait d'avoir eu une pareille idée et chacun croyait à ses bonnes intentions, excepté nous toutefois et une dame à qui nous avions fait part de nos doutes (1).

Néanmoins avant de donner des ordres pour qu'on fît revenir Madame Bayart, S. A. R. nous instruisit de ce qu'elle comptait faire pour cette dame, et nous demanda en même temps ce que nous en pensions. Heureusement, nous étions seul en ce moment avec S. A. R. car ne pouvant croire que l'auteur de ce beau projet pût avoir de bonnes intentions, s'il eût été présent, et surtout s'il eût combattu ce que nous avons dit pour dissuader Madame de faire revenir cette nourrice avant le moment du choix, nous n'aurions peut-être pu résister au plaisir de le démasquer ; mais n'ayant éprouvé aucune réflexion de la part de la Princesse, nous nous somme borné à lui faire entrevoir que dans l'intérêt de la nourrice, il valait mieux la laisser

(1) Ce projet avait en effet toutes les apparences de favoriser Mme Bayart, et c'est justement parce qu'il était trop à son avantage, que nous eûmes l'idée que telle n'était pas l'intention de l'auteur, qui ne nous avait désigné pour soigner la nourrice, que pour mieux tromper la famille Royale et cacher ses vues perfides aux yeux de toutes les personnes qui portaient un vrai intérêt à Mme Bayart.

faire ses couches au milieu de sa famille, que de l'en séparer, dans un moment où l'on éprouve le plus grand besoin d'en être entouré, que s'il arrivait à la mère ou même à l'enfant, un de ces accidents imprévus, on aurait à se reprocher de l'avoir enlevée à ses plus chères affections, que dans cette grande circonstance de la vie des femmes, elles préféraient être chez elles; qu'il n'y avait point alors de petit chez soi; que l'isolement, au moment de devenir mère, était une position si affreuse pour la plupart des femmes qu'elles appelaient toujours leurs mères, quoique mortes depuis longtemps, ou leurs plus proches parents, et enfin lorsqu'elles n'en avaient pas, leurs amies, ou leurs plus proches voisines; enfin cette position est telle, Madame, avons-nous dit, que la femme la plus dénaturée ne peut la supporter, et nous ajouterons qu'elle est souvent la cause des plus grands accidents. Nous pensons donc, Madame, qu'il vaut mieux laisser Madame Bayart accoucher chez elle.

En quittant S. A. R. tout nous faisait espérer que nous étions parvenu à la convaincre qu'il valait mieux que Mme Bayart accouchât au sein de sa famille: elle nous avait même dit: « C'est un parti pris, je ne don- « nerai pas d'ordres pour la faire venir ». Mais la Princesse qui n'avait plus alors le Prince pour lui faire entrevoir toute la perfidie que cachait le projet de faire accoucher cette dame à Bagatelle, céda aux nouvelles instances des personnes qui avaient intérêt à l'éloigner du berceau et l'on écrivit à Madame Bayart de se rendre à Paris.

Cette dame ne se doutant pas du piège qu'on lui tendait, se rendit avec empressement aux ordres de S. A. R. Dès le lendemain de son arrivée, Mme Bayart

fut installée par l'auteur même de ce beau projet à Bagatelle où, nous aimons à le croire, à l'insu de la Princesse et probablement de toute la famille Royale, on avait organisé un service composé de personnes toutes à sa dévotion pour surveiller les démarches de la pauvre Mme Bayart, qui était aussi confiante qu'elle avait de franchise, de loyauté et de courage, et comme on avait souvent l'occasion d'aller dans cet endroit, après avoir pris connaissance du rapport de la veille, sous prétexte de l'intérêt qu'on portait à la nourrice, on manquait rarement de se rendre auprès d'elle pour l'examiner dans son intérieur, découvrir sa conduite envers les personnes chargées de son service, et la questionner adroitement sur ce qu'elle avait fait étant demoiselle de Witte, ce qu'elle faisait depuis qu'elle était Mme Bayart, quelles avaient été ses vues en se présentant comme nourrice, et surtout quels étaient ses appuis auprès de la famille Royale. Avec de pareils moyens, on acquit bientôt la certitude que la nourrice a de l'instruction, a beaucoup de tact et de finesse, était d'autant plus à craindre qu'elle joignait un caractère assez grand pour qu'on ne pût l'influencer par des menaces et des manières hautaines; on résolut donc sa perte ; mais ayant à faire à une femme d'une énergie morale peu commune, et que l'on craignait la haute faveur dont jouissait en Cour un grand nombre de ses partisans, on continua à n'agir que dans l'ombre, jusqu'à ce que l'occasion de la mettre à l'écart se présentât, de manière à ne pas être accusée, ni même soupçonnée d'avoir conçu un pareil dessein.

C'est surtout pendant le peu d'heures que nous avons passées auprès de Mme Bayart, lorsqu'elle est

accouchée (1) que nous sommes parvenu à reconnaître jusqu'à quel point toutes les femmes dont on l'avait entourée étaient peu dignes de sa confiance ; leur dévouement envers leur chef était si grand, que toutes les personnes qui approchaient cette nourrice, leur devenaient suspectes et qu'elles étaient pour elles un sujet de surveillance si active, qu'il était impossible de la prévenir d'être sur ses gardes. C'est ainsi que n'ayant pu y parvenir pendant une quinzaine de visites que nous lui avons faites et que prenant congé d'elle le 25 juillet, nous nous décidâmes à dire en présence de toutes ses surveillantes; vous avez dû voir, Madame, combien toutes ces dames, ont eu pour nous d'attentions et de bons procédés: nous leur en témoignons bien sincèrement toute notre reconnaissance et nous leur savons gré de leurs bonnes intentions.

Nous vous le devions, Monsieur, dit « l'une d'elles » qui sans nous, n'aurait jamais approché de S. A. R. et qui par suite jouissait déjà d'une assez belle fortune (2).

« A vous principalement, Madame, je le répète, je n'oublierai pas les bonnes intentions de ces dames, mais surtout les vôtres. Tout ceci dit avec un air d'ironie, peut-être trop marqué, ayant été compris, je quittai Madame Bayart pour ne la revoir que vers la fin d'août.

(1) Mme Bayart est accouchée à Bagatelle le 10 juillet 1820, à 6 heures et demie du matin, d'un garçon auquel on a donné le nom de Henry.

(2) Cette personne était la plus active surveillante de Mme Bayart.

CHOIX DES NOURRICES.

Ce n'est qu'après cinq mortelles séances, de six à sept heures chacune, pendant lesquelles plus de deux cents nourrices, sur environ cinq cents qui s'étaient fait inscrire chez moi, ont été examinées par la faculté du Roi, celle de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry et le médecin des enfants, que ce choix a été terminé. Voici le procès-verbal de la dernière séance.

Les soussignés réunis pour faire le choix des nourrices de l'enfant de S. A. R. ont décidé que MM^mes^ Bayart, Dandale, Hildebrand, Goubaud, Robelin, Grandsire et Pacoux seraient présentées comme nourrices, et pour suppléante Mme Beauchain ; sauf l'examen qui devra être fait ultérieurement par Monsieur le docteur Deneux.

Paris, le 28 août 1820.

Signé : Portal, Alibert, Distel, Thevenot de St-Blaise, Guérin, Baron Dupuytren, Bougon et Deneux.

Les sept nourrices ci-dessus nommées avec leurs enfants, ont été présentées le lendemain 29 août à Mme la Duchesse de Berry. Cette présentation a eu lieu au pavillon Marsan, et elle a eu ceci de particulier, que tous les regards des personnes qui s'y sont trouvées étaient fixés sur Madame Bayart qui a dû bien jouir ce jour, car bien que toutes les nourrices

fussent de belles femmes, il n'y a eu de compliments que pour elle et son enfant ; mais ce qui n'a pas été moins remarqué de tout le monde, ce fut l'état de malaise que par suite des éloges donnés à la première nourrice, éprouvait une certaine dame, état qu'elle cherchait à dissimuler sous un air extrêmement affairé, allant d'une nourrice à l'autre, comme pour les examiner et leurs enfants, afin de donner probablement une haute idée de ses connaissances et peut-être faire croire que pour un pareil choix, elle en savait plus que tous les médecins du Roi et de S. A. R. qui en moins de quatre ans, avaient eu occasion d'examiner plus de douze cents nourrices et près de trois mille enfants ; mais elle eut beau faire pour détourner l'attention de ceux qui la tourmentaient, personne n'en fut la dupe, et Madame Bayart a été mise aux retenues ayant toute certitude d'obtenir plus tard la préférence sur toutes celles qu'on lui avait données pour compagnes.

Dès que les nourrices ont été choisies et présentées à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, nous avons cessé de les voir jusqu'au moment de la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux, quoique S. A. R. ait encore eu le désir de nous voir chargé de veiller à leur santé et à celle de leurs enfants, mais ne voulant plus avoir de rapports avec les personnes qui les entouraient et leur donner la peine de nous surveiller encore pendant un mois environ, comme elles l'avaient déjà fait, lors de l'accouchement de Mme Bayart, nous refusâmes cet honneur sous prétexte qu'il y avait un médecin des enfants de France et que la surveillance médicale des nourrices était un droit inhérent à son titre. Ce médecin était M. Baron, à la

nomination duquel nous avions plus coopéré qu'il ne pense, car il ignore encore que Monseigneur le duc de Berry, avant de lui confier la santé de Mademoiselle, nous fit appeler et que ce n'est qu'après un entretien assez long que nous eûmes sur plusieurs de nos confrères qui se trouvaient sur la liste de présentation et qui n'avaient pas moins que lui de puissants protecteurs, que le Prince lui donna la préférence. Il ignore probablement encore que cinq ou six semaines après la naissance de Mademoiselle, il a été sur le point d'être disgracié, et que peut-être il l'eût été sans un nouvel entretien à son sujet que nous eûmes encore à cette époque avec le Prince. Au reste peu nous importe que ce soit à nous ou à d'autres qu'il doive son titre et de l'avoir conservé, n'ayant fait que lui rendre justice et remplir un devoir de conscience, il ne nous doit aucune reconnaissance. Toutefois, pour ce qui concerne les nourrices, étant parvenu à convaincre S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, qu'il était juste que le médecin des enfants, fût chargé des soins, nous nous sommes estimé trop heureux de voir leur santé confiée à un médecin qui avait plus de connaissances que d'usage du grand monde et surtout qu'une bonne tenue.

RÉSIDENCE AUX TUILERIES.

C'est le 9 septembre 1820, que nous prîmes possession d'une chambre de l'entresol, située au-dessus de l'appartement qu'occupait Mademoiselle au rez-de-chaussée, et qui du pavillon Marsan communique à la galerie de ce côté. Cet entresol avait des chambres sur la cour des Tuileries, dont les entrées étaient à droite et à gauche d'un grand corridor assez sombre.

Pour arriver à ma chambre il fallait entrer par la porte du pavillon Marsan donnant sur la cour des Tuileries, traverser la grande antichambre du grand escalier conduisant aux appartements de ce pavillon, puis la salle des huissiers de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, celle des huissiers de Mademoiselle, entrer dans un corridor fort peu éclairé du rez-de-chaussée, où se trouvait à droite en face de la porte par où l'on y entrait, un petit escalier assez étroit qui conduisait à l'entresol, sur lequel donnait la porte de la chambre qu'on nous avait destinée.

A ce détail des lieux, pour l'intelligence de ce qui est arrivé dans la nuit du 28 au 29 septembre, nous devons ajouter les suivants qui n'ont pas peu contribué à nous empêcher d'arriver près de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, avant que S. A. R. Mgr le Duc de Bordeaux ne fût né.

Pour nous rendre de notre chambre à celle de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, nous avions à descendre un escalier peu élevé à la vérité, à traverser d'un côté la salle des huissiers de Mademoiselle, celle

des huissiers de la Princesse sa mère, le grand salon, le billard et la bibliothèque qui précédaient la chambre de S. A. R., d'un autre côté nous avions encore les mêmes salles des huissiers à parcourir, de même qu'un palier avant de sortir de la seconde pour arriver à la porte d'une autre petite antichambre bien obscure qui précédait le billard. Cette entrée, qu'on nommait les petites entrées, était celle que nous prenions tous les jours pour rendre visite à la Princesse.

Ainsi par ce qu'on appelait les grandes entrées, nous avions cinq grandes pièces et sept à huit portes à traverser, et de l'autre les deux antichambres des huissiers, un palier, une petite antichambre de billard, la bibliothèque et sept à huit portes, mais ce chemin était néanmoins plus court que par les grandes entrées.

Nous devons aussi noter que la nuit, après le coucher, de onze heures à minuit, toutes les portes de ces diverses pièces étaient fermées à clef, dont les unes étaient remises à Madame la Gouvernante de Mademoiselle, et les autres à Madame la Comtesse de Wathaire première femme de chambre, qui couchait auprès de la Princesse, son lit étant placé tous les soirs moitié dans sa chambre et moitié dans la bibliothèque.

En outre, à la porte d'entrée qui de la cour des Tuileries conduisait à l'antichambre du rez-de-chaussée du pavillon Marsan, étaient de jour et de nuit deux grenadiers, l'un de la garde Royale et l'autre de la Garde Nationale, dans cette antichambre, en face de la porte se trouvait la loge du concierge, et de plus, des gardes du corps y étaient de service aussi jour et nuit ; l'un d'eux était placé sur le palier

situé au devant de la porte des grandes et petites entrées de M[me] la Duchesse de Berry. Tous ces factionnaires à onze heures, minuit, avaient pour consigne aussitôt que les Princesses étaient couchées de ne laisser entrer ni sortir qui que ce soit des appartements.

Madame de Wathaire, chargée de venir me chercher, éprouva bien la sévérité de cette consigne ; pour se rendre jusqu'à moi, en venant par les *petites entrées*, il fallait qu'elle éveillât l'huissier de service, qui, à son tour, devait éveiller celui qui dormait dans l'antichambre des appartements de Mademoiselle. Madame de Wathaire sortant de chez S. A. R. avec grande précipitation, le Garde du corps qui était en faction sur le palier, croisa plusieurs fois la bayonnette, pour l'empêcher de passer, il faut encore faire observer que le second huissier ne pouvait donner passage à Madame de Wathaire, qu'après en avoir obtenu la permission de Madame la Gouvernante qui avait la clef de la pièce où il dormait.

On voit par ces détails, combien il a fallu de temps à Madame de Wathaire pour ouvrir toutes les portes fermées à double tour et parvenir jusqu'à nous, et combien il nous en a fallu pour arriver jusqu'à la Princesse. Ces divers obstacles n'auraient-ils demandé que plusieurs minutes, c'était plus qu'il n'en fallait pour que nous n'arrivassions pas avant l'expulsion de l'enfant.

Lorsque je vis la chambre que je devais habiter, la jugeant par sa situation sur la cour des Tuileries, peu propre à mes études, toujours sérieuses, je n'y fis transporter que des livres étrangers à la Médecine. Parmi ces livres se trouvait l'Histoire d'Angleterre

par Hume, et comme nous pouvions donner beaucoup de temps à la lecture, nous avons pu lire les 15 premiers volumes de cet ouvrage pendant le séjour que nous avons fait au pavillon Marsan, quoique nous en ayons été distrait du 14 au 15 septembre par une de ces intrigues si extraordinaires qu'elle est peut-être unique dans les fastes de la médecine, et certes, il n'y a que parmi les complaisants de la Cour, où l'on peut rencontrer des personnes assez dénuées de bon sens, pour enfanter un pareil projet, oser faire une pareille proposition à un Médecin, et surtout, pour supposer qu'un homme qui se respecte, pût consentir de sa pleine volonté, à tomber dans l'abjection.

Toutefois, voici quel était ce beau projet qui ne tendait rien moins qu'à faire regarder tous les membres composant la faculté du Roi et celles des Princes comme autant d'ignorants, ce qui, sans doute était très-flatteur, pour les Portal, les Hallé, les Alibert, les Lucas, les Dupuytren, les Distel, les Guérin, les Bougon, les Baron, et surtout pour l'accoucheur.

Le 14 septembre Mme la D^esse^ de Reggio, dame d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, et qui en cette qualité résidait au Château, nous fit prier de nous rendre chez elle, vers deux heures de l'après-midi. Cette dame que nous avions été à même de voir fréquemment en lui donnant des soins, et d'apprécier ses hautes qualités, s'était acquise par sa bienveillance de même que par l'intérêt qu'elle nous portait, toute notre gratitude, et comme c'était pour nous une bonne fortune de lui témoigner combien était vive et sincère la reconnaissance que nous lui avions vouée, nous ne manquions jamais l'occasion qu'elle nous donnait de pouvoir le faire.

Nous étant rendu chez elle sur-le-champ, nous eûmes à peine le temps de nous informer de sa santé, qu'elle nous dit : « Je me suis chargée de vous faire « part d'un grand projet que l'on a, je ne sais si j'ai « bien fait ; mais comme S. A. R. y attache la plus « grande importance et qu'il me semble dans vos in- « térêts, puisqu'il s'agit de vous mettre à l'abri de « toute responsabilité dans la grande circonstance « où vous vous trouvez, j'ai cru devoir accepter la « commission. Veuillez bien, Monsieur, me prêter « toute votre attention. »

Je vous le permets d'autant plus Madame, qu'il s'agit d'une chose grave et très-sérieuse à ce qu'il me semble.

« Vous n'ignorez pas combien l'on attend avec « anxiété l'accouchement de S. A. R. ; tout notre bon- « heur dépend du sexe de l'enfant, et si c'est un Prince, « il peut se présenter mal, arriver des accidents qui « vous obligent à opérer. L'enfant peut mourir pen- « dant votre opération, et s'il vous arrivait un pareil « malheur, il n'y aurait qu'un cri général contre vous, « lors même qu'il n'y aurait pas de votre faute. Vo- « tre réputation, votre fortune, tout serait perdu. Les « vues que l'on a, ont donc pour but de vous mettre à « couvert de la jalousie de vos confrères, de la criti- « que de tout le monde, et de vous conserver la belle « réputation que vous vous êtes acquise. S. A. R. « dans le cas où elle serait grosse d'un Prince, ce qui « pour elle serait d'un avenir bien autre que d'avoir « une Princesse, désire pour vous et pour elle, s'en- « tourer en cas d'accidents, de toutes les ressources « que l'art lui offre, en appelant près d'elle, dans ce « moment critique, plusieurs accoucheurs distingués

« qui puissent vous aider de leurs lumières. Ainsi « donc, aussitôt qu'elle commencera à souffrir, elle « compte appeler plusieurs accoucheurs, qui se ren- « dront au Château pour, en cas d'évènements impré- « vus, qu'ils soient là tout prêts à vous seconder. »

Avant tout, m'est-il permis, Madame la Maréchale, de vous dire avec franchise, tout ce que je pense de ce projet, qui vous paraît si beau, si grand, et surtout si généreux pour ce qui me concerne.

Point de doute, Monsieur.

En ce cas, je dirai à Madame la Maréchale qu'il m'est impossible de partager son opinion, et que si elle avait pu entrevoir les suites qu'un pareil projet pouvait avoir pour moi et même pour d'autres personnes, elle aurait, j'en ai la conviction, pour l'intérêt qu'elle me porte depuis si longtemps, refusé de se charger d'une pareille négociation.

Quelles suites peut-il donc avoir pour vous et pour d'autres personnes, ce projet?

Avant de répondre encore à cette question, permettez-moi, Madame, de vous en adresser plusieurs. Madame la Maréchale serait-elle assez bonne, pour me faire connaître la personne qui a pu donner une pareille idée à S. A. R.

Je n'en sais trop rien, mais j'ai entendu dire qu'un de vos confrères avait adressé une demande à la Princesse, pour qu'un certain nombre d'accoucheurs fussent réunis aux Tuileries aussitôt que Madame souffrirait afin de discuter, en cas d'accidents imprévus, les moyens les plus convenables pour y remédier.

Oh ! mais ceci devient important, quel est s'il vous

plaît le nom de ce bon confrère qui veut nous réduire au rôle de Matrone ?

Je l'ai à peine su, et je ne saurais m'en rappeler.

Il est cependant d'autant plus important pour moi Madame, de connaître le médecin qui s'intéresse tant à ma réputation, que je crois devoir attribuer ce projet à une toute autre personne qu'à un de mes confrères.

J'ai oublié son nom.

Je connais toute la prudence de Madame la Duchesse; elle craint peut-être que je sache mauvais gré à ce confrère, d'avoir donné une pareille idée à S. A. R., mais elle doit assez me connaître pour savoir que la discrétion est un devoir sacré pour moi.

Je vous assure que je m'en rappelle d'autant moins que personne de la société ne le connaît.

Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet; mais Madame la Duchesse voudrait-elle bien me faire connaître les accoucheurs qu'on se propose de réunir?

On parle de M. Maygrier, de M. Gardien et de M. Le Breton.

Comment, il n'est question ni de M. Dubois, ni de M. Evrat ; ce choix est tout à fait extraordinaire !

Et pourquoi donc vous paraît-il si extraordinaire?

Il me le semble d'autant plus, Madame, que vous venez de me dire que personne de la Cour ne connaissait le bon confrère qui veut faire de nous une Matrone, et qui selon toute apparence pourrait bien être l'auteur du projet, puisqu'on le place en tête de la commission; M. Le Breton placé en second, n'y est pas plus connu, et si M. Gardien l'est de quelques dames qui la fréquentent, elles sont assurément en petit nombre.

Mais pour n'être pas connus à la Cour, ces Messieurs n'en sont pas moins des hommes très estimables.

Je le sais Madame ; et Dieu les préserve d'arriver dans ce séjour d'intrigues, ils n'en seront que plus heureux.

Je vous ai rendu un bien mauvais service ce me semble, car j'ai coopéré un peu à vous y faire appeler.

Quoique j'aie payé bien cher cet honneur, je n'en conserverai pas moins une éternelle reconnaissance à Madame la Maréchale ; mais je reviens à la commission médicale qu'on se propose de rassembler ; et d'abord vous me permettrez de vous demander si l'on a bien réfléchi aux conséquences qui peuvent s'en suivre ?

Assurément il ne peut en résulter rien de fâcheux pour S. A. R.

Rien de fâcheux pour S. A. R. non Madame ; mais croit-on que les membres de la faculté du Roi et de celles des Princes, voyent de bon œil qu'on appelle près de S. A. R. M. Maygrier, dont la réputation se borne au quartier qu'il habite, M. Le Breton qui n'exerce plus depuis plusieurs années, car je ne suppose pas qu'il soit question, quoique protégé par M. Dupuytren, du fils à peine sorti des bancs de l'école, et M. Gardien, qui bien que fort instruit, réclame tous les jours les conseils de ses confrères.

Mais aucun des médecins de la Cour ne pratique les accouchements.

C'est vrai, Madame ; mais ils ne sont pas moins dans le cas de donner de bons conseils, et par leur titre ils ont le droit d'en donner à l'accoucheur. Ce sont eux, qu'il doit d'abord consulter, et M. Portal

qui est très au courant des privilèges du premier médecin et des usages de la Cour ne manquerait pas de trouver fort mauvais d'être exclu en pareille circonstance, ou qu'on lui donnât et à ses collègues, pour consultants des hommes qui, tous les jours, ont recours à ses lumières et à sa longue expérience.

Je ne sais, dit Mme la Maréchale, quels sont à cet égard les projets de S. A. R.

Il est probable, Madame, qu'on n'y a pas même pensé, et que tout préoccupé de me nuire, on a tramé cette intrigue croyant qu'elle n'atteignait que moi : mais on s'est trompé ; et si dans peu de jours je quitte la Cour, d'autres que ce projet blesse dans ce qu'ils ont de plus cher, leur réputation, y resteront.

Ce projet n'est point une intrigue, Monsieur.

Ce projet qu'on a présenté sous les plus belles couleurs à S. A. R. et à Madame la Maréchale, cache la plus noire perfidie.

Vous êtes dans l'erreur mon cher docteur.

Pardon Madame, mais j'ai la conviction que c'est S. A. R. et Madame la Maréchale que l'on trompe.

Nous n'avons en vue S. A. R. et moi que vos intérêts, je vous assure.

Je suis très éloigné de penser que S. A. R. et Madame la Maréchale, aient des intentions hostiles contre moi, et si j'avais le moindre soupçon qu elles pussent en avoir, je quitterais les Tuileries sur-le-champ pour ne plus y reparaître.

Eh bien donc : cessez de croire qu'on cherche à vous nuire.

Je ne le puis, Madame, et je suis si convaincu qu'on cherche à me perdre de réputation, que je pourrais vous nommer les auteurs du complot ; vous dire

l'heure à laquelle ils se réunissaient, et même vous désigner les lieux où ils ont tous leurs conciliabules.

Vous m'étonnez, Monsieur, et je ne sais plus que penser.

J'ai tout deviné, Madame, et je viens de découvrir des choses qui surprendraient bien plus encore Madame la Maréchale, si je lui disais.

Mais docteur, vous perdez la tête, je crois.

Cela ne peut être, Madame, puisque je viens de faire cette découverte.

Si vous venez de la faire, elle doit me concerner.

Il est vrai qu'elle vous touche de près, Madame, mais elle est d'une plus grande importance pour moi que pour vous.

Je ne puis comprendre qu'une chose qui me touche de près, soit plus importante pour vous que pour moi.

Elle l'est, Madame, parce que cette découverte me donne un grand témoignage de vos bontés et de tout l'intérêt que vous prenez à ma position.

Vous ne pouviez en douter, Monsieur, et je vois avec peine que vous me comprenez fort mal.

Je comprends si bien ce qui se passe en vous, Madame, que depuis notre entretien, vous êtes au regret de vous être chargée d'un message peu flatteur pour moi, car ce projet de commission en cas d'événements fortuits ne tend rien moins qu'à me déconsidérer.

Mais pas du tout docteur.

Je suis certain que vous êtes aux regrets, Madame, de vous être chargée d'un pareil message.

Mais non, mais non, me dit Mme la Maréchale en rougissant jusque dans le blanc des yeux.

Je ne crois pas plus me tromper, sous ce rapport,

que sur le but du projet ; permettez-moi, Madame, de vous le faire connaître.

Lorsque pendant la grossesse et l'accouchement, il survient des accidents, l'accoucheur réclame des consultants que la famille de la malade refuse ou fait appeler, et s'il y a consultation, l'accoucheur, dans une pareille réunion tient ordinairement le premier rang parmi ses confrères ; il y a presque toujours voix prépondérante, et comme alors tout se passe selon les convenances, il conserve sa position près de ses confrères, auprès des parents et dans le monde. Mais quand on est entouré de tous les secours de l'art, tant sous le rapport médical que chirurgical ; quand on à près de soi comme S. A. R., huit à dix médecins ; quand on compte parmi eux, les Portal, les Hallé, les Alibert, les Lucas, les Dupuytren, etc. etc., et qu'on appelle encore en cas d'évènements fortuits un certain nombre d'accoucheurs, pour en former une commission, on place l'accoucheur en titre dans une position d'autant plus fausse, que pareille chose n'a jamais eu lieu à la Cour de France, même dans les temps où les Reines et les Princesses ne recevaient de soins, lorsqu'elles étaient en couche que des Matrones. On fait même plus, car on lui donne des surveillants au lieu de confrères et par conséquent on le met en sousordre. Aux yeux du public, c'est lui dire : trompé par une réputation peu méritée, nous n'avons pas confiance en vous ; en un mot, la Princesse, après avoir élevé cet accoucheur jusqu'à elle, et l'avoir placé au premier rang, c'est le deshonorer, l'avilir et le perdre de réputation. Tel est Madame ce qu'on se propose par le projet que vous cherchez à me faire adopter.

On trompe S. A. R ; on trompe Madame la Maréchale, j'en ai la conviction.

Mais mon cher docteur, je suis tentée de croire que vous divaguez.

Il est peut-être reçu parmi les courtisans, Madame, que l'on divague quand on défend sa réputation, ou la position que vous ont donnée dans le monde, trente années de privations, de veilles, d'étude, de succès ou de bonheur ; mais cette manière de voir ne saurait être la mienne, et le langage des courtisans approche de trop près la bassesse pour que je l'adopte.

On peut être courtisan sans bassesse.

Pas plus que le projet à ce qu'il me semble.

Oh pour le projet c'est une toute autre affaire ; et il me semble qu'en donnant à entendre à Madame la Maréchale d'où l'intrigue est partie, c'était bien lui en désigner l'auteur, dont toute la perfidie lui est connue. En outre, je viens de lui faire voir que je comprenais parfaitement bien qui l'on cherchait à atteindre par ce beau projet. Et pour convaincre Madame la Maréchale combien je suis au courant de toute l'intrigue, j'ajouterai que l'auteur pour détourner l'attention de lui, a fait solliciter par des tiers un de mes confrères qui a été assez dupe pour ne pas voir qu'en faisant une pareille demande, on lui tendait un piège.

Je ne sais que dire, tant votre assurance me trouble.

Et cependant quelques mots qui sont parvenus jusqu'à moi, avec les allées et venues des personnages m'ont suffi depuis que j'habite les Tuileries pour découvrir toute l'intrigue. Au reste pour me résumer, je dirai à Madame la Maréchale, et je l'autorise à en faire part à S. A. R. que placé par les circonstan-

ces au 1er rang des accoucheurs de la capitale, et que me rappelant les dernières volontés du Prince (1) je n'accepterai pas plus, à la Cour que dans le monde, le rôle d'une Matrone ; que si cette fois il survenait des accidents j'avais l'intention, comme lors du premier accouchement de S. A. R., de réclamer des consultants, et que si on jugeait convenable de m'en adjoindre d'autres que la faculté du Roi et des Princes, j'accepterais comme tels MM. Dubois ou Evrat et même tous deux. Ce sont les seuls qu'on pourrait appeler auprès de S. A. R. ; leurs noms seraient tout à la fois une garantie pour la famille Royale et pour moi. Mais si l'on persiste dans le projet que l'on a de former d'avance une commission d'accoucheurs, je préviens Madame la Maréchale, que quand même on adjoindrait M. Dubois et M. Evrat aux personnes qu'elle nous a dit devoir la composer, je saurai aux sacrifices que j'ai déjà fait, en faire un autre non moins grand, en renonçant au titre d'accoucheur de S. A. R.

Comment ! vous abandonneriez la Princesse au moment de sa délivrance, car elle ne peut tarder à accoucher.

Je crois, Madame, connaître toute l'étendue de mes devoirs envers la Princesse. J'ai depuis quatre années su faire l'abandon de mes prétentions à la fortune, pour lui donner les plus grands soins ; je saurais au besoin, pour lui conserver la vie, m'exposer à une mort certaine ; mais le devoir a ses bornes, et il n'a jamais exigé qu'on fasse, même à une Princesse Royale, le sacrifice de sa réputation et surtout de sa dignité personnelle.

(1) Voyez pages 552 et suivantes (du manuscrit.)

Ainsi donc, vous abandonneriez la Princesse si l'on persiste à vous donner pour adjoints les personnes dont je vous ai cité le nom :

N'y serais-je pas contraint, Madame? Toutefois si Madame la Maréchale connaît une marche qui soit en harmonie avec mes principes et qu'elle veuille bien me l'indiquer, je suis tout disposé à suivre ses sages conseils.

Vos sentiments me sont connus, Monsieur, ils sont nobles et généreux ; avec eux on arrive rarement à la fortune, mais ils conduisent toujours à l'honneur.

J'ai toujours attaché le plus grand prix à votre estime, Madame : en apprenant ma retraite dans une pareille circonstance, vous me donnez tout à la fois la certitude de la conserver et la plus grande preuve de l'intérêt que vous me portez ; permettez, Madame la Maréchale, que je vous en témoigne toute ma gratitude.

Votre décision, sans pouvoir la blâmer, m'afflige, et elle ne peut manquer, mon cher docteur, que de faire beaucoup de peine à S. A. R.

Je l'ignore Madame, et si j'en jugeais par les apparences vos craintes ne seraient pas trop fondées, car S. A. R. ne m'a rien dit du projet. Il ne lui en est même pas échappé devant moi, un mot qui y ait quelques rapports. Ce silence dit bien des choses, Madame, mais j'aime à croire que S. A. R. est trompée. Il vous reste Madame une mission plus grande à remplir que celle dont vous venez de vous acquitter. C'est celle de découvrir à la Princesse, toute la perfidie de l'intrigue ourdie contre des hommes qui ne doivent la considération dont ils jouissent qu'à de longs travaux et à leur dévouement. Cette mission

est belle et digne du noble caractère de Madame la Maréchale. Je la supplie moins pour moi que pour MM. Portal, Hallé, Alibert, Dupuytren, Distel, etc., etc., de vouloir bien s'en charger.

Cette mission est très-importante, et plus difficile à remplir que vous ne pensez, docteur.

Je n'ignore pas combien elle offre de difficultés, Madame, je connais l'auteur du projet, vous le connaissez aussi et vous devez redouter son crédit, mais il me semble que vous devez réussir, car il y a tout lieu de croire que les principaux membres de la famille Royale n'ont aucune connaissance de ce beau projet.

C'est plus que probable ; je vais rendre compte de ma mission et selon comme on prendra la chose, je verrai si je puis me charger de la vôtre.

Du courage Madame la Maréchale et vous réussirez.

Et vous docteur, si ce soir ou l'un de ces jours on vous parle de quelque chose qui ait rapport à ce projet, soyez circonspect ; défendez votre position ; ne vous pressez pas de donner votre démission. Attendez pour le faire que je vous notifie la nomination des membres de la commission, car si elle a lieu, il est dans mes attributions de vous en donner connaissance.

Je suivrai les conseils de Madame la Maréchale.

J'ai encore quelque chose à vous dire. Ce projet excite votre indignation et je ne sais si je dois vous en blâmer ; mais vous le faites trop voir et trop connaître. Sachez donc vous observer si quelqu'un autre que moi vous en parle, et surtout, s'il est possible modérez l'expression de vos yeux et de votre figure, car par moments, elle est terrible, et vous m'auriez

fait trembler plus d'une fois si votre bon cœur et votre grande délicatesse auprès des femmes ne m'eussent été connus avant notre entretien.

Pardon Madame de vous avoir donné des craintes, et peut-être d'avoir pu vous offenser; je sens si vivement que je ne sais rien dire et faire que de cœur et d'âme.

Allez, bon docteur, conservez l'un et l'autre toujours aussi purs, et aussi intègres, c'est un trop bel avoir pour le perdre.

J'espère, Madame, que la Providence m'en fera la grâce.

Après cet entretien, deux jours se sont passés sans que nous ayons entendu parler du projet. Néanmoins il y avait toujours dans un certain endroit, des allées et des venues, on s'y est même encore réuni comme les jours précédents et de trois à quatre heures du soir. Ignorant ce qui se passait dans ces conciliabules. j'attendais en silence et sans craintes le résultat, mais non sans regrets de m'être engagé auprès de Madame la Maréchale de n'envoyer ma démission que quand il me serait connu, car j'étais bien décidé à me retirer et à publier le motif de ma retraite. J'allais même, malgré la promesse que je lui en avais faite, de ne prendre aucun parti avant qu'elle m'eût notifié l'existence de la commission, que les nouvelles allées et venues me faisaient alors regarder comme une chose décidée, lui faire parvenir ma démission, quand le 17 septembre, une personne qui avait toute la confiance de S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême et qui avait aussi la nôtre, vint me dire ce qui suit :

« Toute l'intrigue est découverte ; nous prions « Monsieur Deneux de ne point donner sa démission ;

« de ne point quitter les Tuileries ; nous pouvons lui « donner l'assurance que toute la famille Royale dont « il possède la confiance lui en saura gré, et qu'on n'a « point oublié les promesses qui lui ont été faites à « St-Cloud. »

Sans chercher à pénétrer le motif pourquoi S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, s'est abstenue de me parler du projet de former une commission d'accoucheurs, et pourquoi on avait préféré me faire connaître par une personne de la maison de S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême, l'opinion de la famille Royale sur ce projet, plutôt que par une autre voie, j'ai cessé de m'en occuper. La commission de surveillants qu'on voulait me donner, a-t-elle été nommée? Je l'ignore, mais je puis affirmer qu'on ne m'a rien notifié à cet égard ; que la nomination des membres qui devaient la composer, si elle a eu lieu, n'a pas été rendue publique, qu'ils ne se sont pas réunis ; qu'ils n'ont paru ni aux Tuileries, ni ailleurs, et qu'au moment de la naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux, j'ai été le seul accoucheur qui s'y fût trouvé et qui ait donné des soins à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry.

Le 25 septembre, nous eûmes encore à nous entretenir des nourrices, et ce fut S. A. R. Monsieur, Comte d'Artois, qui nous en donna l'occasion. S. A. R. nous a reçu dans son cabinet, avec cette aménité et cette bonté si connue de toutes les personnes qui ont eu le bonheur d'approcher ce Prince.

« Je vous ai fait dire de vous rendre chez moi, nous « dit-il, pour faire le choix de la nourrice qui doit « donner le sein à mon petit-fils ou à ma petite-fille, « car nous ne connaîtrons notre sort à cet égard que

« quand ma fille sera accouchée, et cela ne peut tar-
« der ce me semble.

Je pense Monseigneur que Madame, ne dépassera pas le 29 ou 30 du mois.

Elle peut même accoucher avant, répliqua le Prince.

Point de doute, Monseigneur, et même dès aujourd'hui.

Il est donc urgent de désigner la nourrice.

Ce choix, Monseigneur, ne regarde pas seulement l'accoucheur. Toute la faculté du Roi et des Princes doit y prendre part, et elle n'aura que l'embarras du choix, car toutes les nourrices et leurs enfants jouissent de la plus belle santé.

Elles sont belles femmes, en effet, et leurs enfants sont superbes.

Il en est une, surtout, qui au moment du choix a été nommée à l'unanimité, et nous étions alors neuf médecins, Monseigneur.

C'est Madame Bayart, j'imagine.

Monseigneur l'a nommée, et il est probable qu'elle sera encore désignée à l'unanimité pour donner le sein au nouveau-né.

Vous croyez ! au reste elle le mérite sous tous les rapports.

J'en ai la conviction, Monseigneur, mais je ne sais pourquoi, j'ai aussi la certitude qu'elle ne restera pas longtemps nourrice.

Et pourquoi ?

Je suis certain que ce ne sera ni de sa faute, ni parce qu'elle manquera de lait, mais j'ai le pressentiment qu'elle ne sera que très peu de temps nourrice du nouveau-né.

Mais si elle se porte bien et qu'elle ait du lait, ce que vous dites, mon cher Deneux, me parait impossible.

Nos présomptions peuvent nous tromper; mais n'en déplaise à S. A. R., elle nous permettra de lui répéter pour la troisième fois, qu'elle sera choisie à l'unanimité, et qu'elle ne restera pas nourrice.

C'est par trop fort; eh bien ! nous verrons, s'écria le Prince, et par un salut de tête accompagné d'un sourire gracieux, il nous a congédié.

26 septembre.— Ce jour, vers neuf à dix heures du matin, mon ami Lucas vint encore aux Tuileries, me féliciter de nouveau, d'avoir si bien défendu ma position et les droits des diverses facultés royales (1). Après avoir encore parlé un instant de ce beau projet, notre entretien changea tout à coup de sujet; il devint même assez singulier, et il me paraît encore si extraordinaire par ce qui m'arriva dans la matinée du même jour, que je ne puis résister au désir de le retracer.

Monsieur Lucas étant très-désireux d'aller passer quelque temps en Normandie, nous adressa brusment cette question.

Quand donc la Princesse accouchera-t-elle? tâche donc d'en finir, ajoute-t-il et de nous donner un Prince afin que j'aille avec le cœur joyeux en porter la nouvelle en Normandie.

Ayez encore, lui dis-je, un peu de patience, dans trois ou quatre jours les destinées de la France nous seront connues.

Tu auras un Prince, j'en ai l'espoir, mais si nous

(1) M. Lucas était fort au courant de toute cette intrigue.

avons ce bonheur, tu ne sais pas, je suis sûr de ce qui t'attend.

Que peut-il donc m'arriver?

Que tu seras pendu.

A cela près que le Prince nous arrive.

Tu l'auras, j'espère, mais tu seras pendu.

Merci du bel avenir. Toutefois, si comme fils de Vilain, et comme Vilain moi-même, je suis pendu, vous, mon cher confrère, qui êtes Baron et Noble, vous aurez la tête tranchée.

Ah ! Et pourquoi je t'en prie.

Parce qu'étant venu chez moi vingt-quatre ou quarante-huit heures avant l'accouchement de la Princesse, on dira que c'était afin d'aviser aux moyens, pour que le nouveau-né fût un Prince.

Eh mais ?

Point de mais, Monsieur le Baron, on vous regardera comme complice, et comme tel, vous serez condamné à avoir la tête tranchée.

Soit: l'un fléchira la tête et l'autre fera la grimace.

Dans l'art de grimacer sur la potence, le Picard a toujours cédé le pas au Normand.

Point de méchancetés M. le Picard.

Dieu m'en garde et surtout envers vous. Quand partez-vous pour votre chère Normandie ?

Aussitôt que j'aurai été féliciter ou faire mon compliment de condoléance à S. A. R. Monseigneur et Madame Duchesse d'Angoulême.

Adieu donc prophète de malheur, car je ne vous verrai plus.

Cette même matinée après avoir déjeuné et vu S. A. R. je repris l'histoire de David Hume, et j'en avais à peine lu deux pages, que le hasard m'apprit « que

« les non assermentés sous le règne de Guillaume « III et de Marie, honorèrent Ashton, comme un « martyr de la fidélité et publièrent que son plus « grand crime aux yeux du gouvernement était d'a- « voir en main des preuves évidentes de la naissance « du Prince de Galles ; que beaucoup de gens regar- « daient comme supposée (1).

Cette singulière rencontre peu après qu'on venait de nous dire : *Si tu as un Prince tu seras pendu*, nous surprit d'une manière assez étrange pour nous engager à relire ce passage, ainsi que les deux pages qui le précédaient. Cette nouvelle lecture faite avec beaucoup plus d'attention que la première fois, me fit entrevoir que la position où je me trouvais avait de singuliers rapports avec celle d'Ashton, et que notre colloque de la matinée, jusque-là regardé par M. Lucas et moi comme un pur badinage était d'autant plus sérieux que si S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, donnait le jour à un Prince, je ne pouvais échapper à l'esprit de parti, et qu'il ne manquerait pas de me soupçonner d'avoir donné la main à une supposition ou à une substitution de part. Toutefois, et quand même, je n'en continuai pas moins, avant de reprendre ma lecture, de faire des vœux pour que les désirs de la Princesse et ceux de la grande majorité des Français s'accomplissent.

(1) Ashton arrêté comme conspirateur a été condamné à mort. Avant son exécution, il remit au Sherif dit Lanbar, un papier dans lequel il convenait de son attachement au Roi Jacques et se déclara témoin de la naissance du Prince de Galles. Voyez *Histoire d'Angleterre*, par David Hume, Paris 1820, tome II, page 124, 3me livre du règne de Guillaume et de Marie.

Le mercredi 27, j'ai eu de midi à une heure la visite d'un des aides de camp de M. le Maréchal Duc d'Albufera (1) qui désirait savoir de moi s'il pouvait s'absenter des Tuileries pendant une couple d'heures. Ne pouvant répondre affirmativement qu'il pouvait le faire, je priai M. son aide de camp de lui dire que sortant de voir S. A. R. je pouvais l'assurer qu'elle n'était pas souffrante, mais que néanmoins, elle pouvait accoucher d'un instant à l'autre, et, qu'au terme où la Princesse était parvenue, je ne quitterais pas même les Tuileries pendant un quart d'heure, dans la crainte de ne pas être présent à la naissance de l'enfant qu'elle portait.

S. A. R. accouche donc bien vite, répliqua M. l'aide de camp.

Comme toutes les Italiennes mariées en France, il est rare que l'accoucheur arrive près d'elles assez tôt pour recevoir l'enfant. Après cette réponse, M. l'aide de camp nous quitta pour retourner auprès de M. le Maréchal, qui comme nous, était pour le moment aux arrêts. Nous n'avons pas appris qu'il les ait rompus.

Après cette visite, je passai la journée et la soirée avec Hume.

A dix heures du soir S. A. R. me fit dire de descendre chez elle. Elle était au lit, n'éprouvant aucun malaise, mais ayant me dit-elle un grand besoin de dormir.

La nuit ayant été très bonne, je vis S. A. R., le 28 à onze heures du matin, elle était parfaitement bien.

(1) M. le Maréchal était l'une des personnes désignées par sa Majestépour être témoin à l'accouchement de la Princesse et comme tel il habitait les Tuileries depuis quelques jours.

Ce jour, la Princesse eut chez elle dans la soirée une assez nombreuse réunion qui se prolongea jusqu'à plus de minuit. J'ai vu S. A. R. au moment qu'elle sortait du salon ; il était minuit et quart. Elle avait très chaud, des couleurs assez prononcées et paraissait très animée ; cet état m'ayant fait présumer qu'elle pouvait être souffrante, je lui demandai si je pouvais me retirer avec tranquillité.

Je n'éprouve ni coliques, ni tranchées et rien ne m'indique qu'il survienne du nouveau cette nuit. Vous pourrez ajouta-t-elle dormir encore tranquillement comme tout le monde je crois. Il est tard, la soirée a été longue, elle m'a un peu fatiguée, je vais me mettre au lit.

~~~~~~~~
~~~~~~~~

ACCOUCHEMENT.

Quoique S. A. R. fût naturellement très vive, j'avais dès le matin remarqué en elle un état de surexcitation qui ne lui était pas ordinaire. Cette vivacité jointe à ce que je venais d'observer et à ce qu'elle m'avait dit vers trois heures de l'après-midi qu'elle éprouvait un grand bien-être, me fit soupçonner que la Princesse éprouvait cet état particulier qui précède l'accouchement de 24 à 48 heures et fait dire à la plupart des femmes ; *je me sens trop bien pour accoucher aujourd'hui.*

Néanmoins je me suis abstenu de faire connaître ma pensée à S. A. R. mais au moment de me mettre au lit je me suis demandé, vu la manière brusque avec laquelle le dernier accouchement aurait eu lieu, sans les obstacles que j'y avais apportés, en maintenant contre son gré, la Princesse assise sur son canapé, s'il était prudent de me coucher et surtout de me déshabiller. Incertain sur ce que je devais faire, mais commandé par un violent besoin de repos, je pris le parti de ne me deshabiller qu'à demi et de me mettre au lit vers une heure du matin.

A deux heures et demie du matin une dame frappe brusquement à la porte de ma chambre, en criant : Monsieur Deneux, venez vite et bien vite, Madame accouche. Ayant reconnu la voix de Madame la Comtesse de Wathaire, sauter au bas du lit, mettre mes souliers en pantoufles, prendre mon habit, mon gilet et ma cravate que j'avais eu soin de mettre ensemble fut

l'affaire d'un instant : puis descendre l'escalier, quatre à quatre, et tout en courant et essayant de passer mon habit, je rencontrai une autre dame qui courait aussi au-devant de moi pour me presser d'arriver parce que la Princesse était accouchée.

Lorsque j'étais dans la chambre de S. A. R. j'étais encore sans cravate, n'ayant qu'une manche de mon habit de mise, et passai l'autre dans sa chambre si maladroitement, tout en courant auprès du lit, que mon gilet ne s'est trouvé mis qu'à demi. La pendule marquait deux heures et demie.

A peine étais-je entré dans la chambre où la garde, Madame Lemoine m'avait précédé d'un instant, que S. A. R. qui était sous l'influence de la plus grande exaltation qu'il est possible d'éprouver, mais conservant toute sa tête, me dit avec une extrême vivacité.

Accourez vite, nous avons un Prince ; je suis accouchée en deux douleurs, je suis bien, ne vous occupez pas de moi ; soignez mon enfant.

M'ayant demandé ensuite, s'il y avait du danger à laisser le Prince dans l'état où il était, je lui répondis, non Madame, le Prince respire librement, crie très-fort ; il est en un mot, si plein de santé et si bien, qu'il peut y rester jusqu'à la délivrance, quand même elle n'aurait lieu que dans une heure.

« En ce cas, dit la Princesse, ne coupez point le cordon ; je veux qu'on voie l'enfant tenant encore à moi et qu'il est bien le mien. Qu'on aille bien vite chercher Monsieur le Duc d'Albufera. »

Et même d'autres témoins, Madame, avons-nous ajouté.

Eh bien oui, repliqua vivement S. A. R. encore d'autres témoins.

MM. Baron et Bougon étant successivement arrivés, ont comme nous, donné l'assurance que le Prince pouvait sans aucune crainte rester dans la situation où il était, jusqu'à l'arrivée des témoins.

Lors de mon arrivée près de S. A. R., une chose qui ne m'avait pas moins frappé que son état d'exaltation, c'était la position dans laquelle j'avais trouvé la Princesse dans son lit, et mes deux collègues n'en ont pas été moins surpris que moi probablement, car elle y est restée jusqu'après la délivrance.

Cette position était telle que la Princesse se trouvait avoir la tête aux pieds du lit, ayant sous elle le drap de dessus et les couvertures renversées vers cette même partie du lit. L'enfant qui baignait en partie dans le sang et les eaux de l'amnios était situé à demi sur le côté gauche, entre les cuisses, ayant la tête près les genoux de S. A. R. ; la figure tournée du côté de la ruelle du lit ne pouvait être vue et il n'était recouvert que jusqu'aux fesses par une partie de la chemise de sa mère (1).

A l'arrivée de Messieurs Baron et Bougon, le Prince était encore dans cette position, mais lorsqu'ils l'eurent vu, je m'occupai de suite à mettre sous lui du linge sec et à le placer en partie, sur le dos et le côté droit pour qu'on pût voir ses traits et son sexe. Le cordon qui pour remplir les intentions de S. A. R. n'avait point été coupé ne fût point dérangé ; il

(1) Cette situation de l'enfant nous a fait présumer qu'il s'était présenté en première position de l'occiput.

pouvait être vu dans sa plus grande longueur (1), adhérant d'un côté à l'ombilic de l'enfant et de l'autre traversant les parties externes de la génération pour se rendre au placenta non encore expulsé.

Sur ces entrefaites arriva un grenadier de la garde nationale qui put vérifier le sexe de l'enfant et voir tout à son aise qu'il tenait encore à sa mère par le cordon, car elle se mit tout à nud des pieds à la tête en écartant même les cuisses pour qu'on pût voir le cordon jusque dans les parties. Un garde du corps arriva aussi dans ce moment, mais lui ayant fait observer qu'étant de la maison, il ne pouvait servir de témoin, il allait se retirer lorsque S. A. R. le pria de se rendre auprès de M. le Duc d'Albufera pour hâter son arrivée.

Au grenadier de la garde nationale et peu d'instants après qu'il était avec nous, plusieurs grenadiers de la même garde, ont été introduits dans la chambre de la Princesse qui à l'instant même, se découvrit aussi complétement qu'elle venait de le faire pour le premier ; et comme ces Messieurs se trouvaient, peut-être, par décence, autant que par respect, à une certaine distance du lit, la Princesse qui peut-être aussi s'aperçut de la surprise qu'ils éprouvaient de voir qu'une femme de son rang osât en présence de tant de monde, s'affranchir de toutes les lois de la pudeur, leur dit: « Ne craignez rien, Messieurs, approchez et voyez si c'est bien un garçon; puis « me recommandant de faire voir à ces Messieurs que « le cordon était entier, que l'enfant n'était pas encore séparé de sa mère, » je pris le cordon ombili-

(1) Il était de 26 à 27 pouces.

cal de manière à leur faire voir qu'il adhérait à l'ombilic de l'enfant et qu'il traversait les parties pour se rendre au placenta.

Tandis que tout ceci se passait, ayant remarqué que la matrice au lieu de diminuer de volume en prenait un plus grand que celui qu'elle avait lorsque j'arrivai près de S. A. R. je n'étais pas sans inquiétudes sur la quantité de sang qui s'accumulait dans sa cavité, car l'augmentation du volume de cet organe ne pouvait avoir d'autre cause ; et n'ayant pas affaire à une femme qui pouvait sans danger en perdre une certaine quantité, je manifestai à la Princesse, sans lui en faire connaître le motif, le désir de faire la section du cordon et d'opérer la délivrance ; mais elle s'y opposa, et me dit formellement : « Je « veux qu'on attende les témoins désignés par sa « Majesté et tout au moins, Monsieur le Maréchal « qu'on est allé chercher. » Jugeant toutefois que je pouvais le faire sans danger de mort pour S. A. R. je différai encore, mais bien malgré moi, à la délivrer.

Cependant la Princesse éprouvait du malaise et de temps en temps des baillements, que nos confrères attribuaient peut-être, à l'affaissement qui succède toujours aux grandes secousses morales, tandis que nous, entouré de toutes personnes qui allaient et venaient, ne sachant ce qu'elle faisaient et ce qu'elles disaient, conservant tout le sang froid dont la nature nous a doué, et ayant pu suivre des yeux le développement insolite que prenait le globe utérin, nous rapportions l'état de la Princesse à une hémorragie interne qui avait pour cause le séjour du placenta sur l'orifice de la matrice. J'étais même convaincu que telle était la cause qui s'opposait à l'écoulement du

sang au dehors, circonstance qui maintenait tout le monde dans la plus grande sécurité, sur le danger que courait S. A. R. que j'allais prendre le parti d'opérer la délivrance sans séparer l'enfant de son arrière-faix, afin de prévenir une plus grande effusion de sang, lorsqu'on annonça Monsieur le Maréchal.

Aussitôt que le noble guerrier parut dans la chambre, S. A. R. lui dit : « Arrivez-donc Maréchal, nous « vous attendons pour retirer mon enfant de là.

Le Maréchal doublant le pas, était à peine un genou en terre, au devant et très près du lit de la Princesse que s'étant découverte pour la troisième fois, des pieds à la tête : « Voyez, lui dit-elle, il tient encore à « moi, le cordon n'est pas encore coupé et ne le sera « que quand vous en aurez la certitude, Monsieur « Deneux, faites bien voir au Maréchal que vous n'a- « vez pas encore coupé le cordon.

Me conformant aux ordres de S. A. R. j'exerçai quelques tractions sur le cordon du côté répondant à la mère qui, en ce moment avait encore grand soin de bien écarter les cuisses. Monsieur le Maréchal ayant alors déclaré en présence de tout le monde que le cordon était intact, que l'enfant tenait bien encore à sa mère, et qu'il était du sexe masculin, je me mis en devoir de pratiquer la section et la ligature du cordon.

Cette opération a été faite en présence de Monsieur le Maréchal, de MM. les gardes nationaux, de MM. Baron et Bougon, aucun témoin n'avait encore quitté la chambre de S. A. R. ; tous entouraient son lit en ce moment. Après cette opération, j'enlevai le Prince du lit de sa mère qui venait de donner tant de preu-

ves de courage, de sang-froid et je le remis promptement entre les mains de la gouvernante.

Il était plus que temps d'opérer la délivrance, et je ne pouvais plus la différer ; ce motif est le seul qui m'a empêché d'attendre le second témoin, Monsieur le Duc de Coigny, pour séparer l'enfant de sa mère. J'étais déjà en présence de tous les témoins, occupé à rechercher quel pouvait être l'endroit, où était situé le placenta et je reconnaissais qu'il obstruait complétement l'orifice de la matrice, quand S. A. R. Madame la Duchesse de Berry eut l'idée de donner des ordres pour qu'on fît entrer dans sa chambre tous les Militaires qui se trouvaient au château afin qu'ils vissent son fils. C'est impossible me suis-je vivement écrié, la délivrance est urgente, il n'y a déjà que trop de monde, et Madame après l'opération aura besoin du plus grand repos. Qu'on porte l'enfant au salon (1). Puis saisissant le cordon, quelques tractions dirigées convenablement, jointes à des frictions faites sur le fond de l'utérus ont suffi pour amener l'arrière-faix dans le vagin et de là à la vulve qu'il a bientôt franchie.

Son extraction a été suivie immédiatement d'environ deux palettes et demie à trois palettes de sang, en partie liquide et en partie coagulé. Néanmoins jugeant par le volume que l'utérus conservait, qu'il en contenait encore je portai d'abord le doigt indicateur puis le médius de la main gauche dans sa cavité pour diviser les caillots de sang et pour exciter son action; mais observant malgré le soin que j'avais de faire avec la main droite des frictions assez fortes sur la

(1) Cette vive réplique fut en effet cause qu'on y porta l'enfant et que les témoins quittèrent la chambre de S. A. R.

région hypogastrique, que la matrice restait inerte et continuait à verser du sang. J'introduisis toute la main gauche dans sa cavité.

L'organe étant alors massé de l'intérieur à l'extérieur, fut vivement excité, il sortit de son inaction, se débarrassa du reste de sang qu'il contenait encore, expulsa la main que nous y avions portée, et la cavité utérine, par le rapprochement de ses parois l'une contre l'autre, fut si bien effacée, qu'il ne nous resta plus de craintes sur le retour de l'accident.

Pendant ces diverses manœuvres qui ont demandé un peu de temps, S. A. R. qui se trouvait dans un état voisin de la défaillance, ne cessait pas de nous demander : « Mais que faites-vous que voulez-vous « faire ? »

Et nous de lui répondre, ce qui est nécessaire, Madame.

Vous ne m'avez jamais fait pareille chose. Mais c'est affreux.

C'est pour que Madame n'ait pas de tranchées.

Mais c'est horrible, vous voulez me tuer.

Non, Madame, non je veux vous éviter des tranchées.

Vous voulez me tuer, c'est horrible.

Vous tuer, Madame, Dieu m'en garde.

Laissez-moi.

Du courage, Madame.

Je me meurs, finissez.

Encore un peu de patience, Madame.

De grâce, ne me tuez pas.

Ne craignez pas Madame.

Je me meurs.

J'ai fini Madame.

Ah !

S. A. R. était en effet sur le point de perdre tout à fait la connaissance au moment où je terminais l'opération. On lui faisait respirer du vinaigre, on lui en frottait les tempes ; mais ce qui la ranima complètement, ce fut surtout l'application subite, inattendue et à froid sur l'hypogastre d'une serviette pliée en sept à huit doubles, trempée dans de l'eau-de-vie, et un petit verre de Malaga que je lui fis donner immédiatement après l'emploi de ce moyen (1).

Bientôt l'état de la Princesse nous a permis de soutenir la compresse abdominale au moyen d'un bandage de corps ; de substituer du linge sec et chaud, au linge mouillé et froid, ne lui donnant toutefois que le moindre mouvement possible et sans la changer de place dans son lit. La pendule marquait alors trois heures et quart.

La Princesse était toujours très pâle, mais se trouvant bien de cette espèce de demi-toilette, elle avait repris courage ; sa gaieté même était reparue et elle venait de nous dire lorsqu'on annonça sa Majesté : « Je n'ai pas fait la carpe pâmée, mais peu s'en est fallu. »

Cette visite du Roi nous donnait un peu d'inquiétude. Sachant par expérience que Louis XVIII ne cessait jamais d'être Roi, qu'au milieu des plus grandes joies publiques, il n'y paraissait qu'avec un cœur frappé de glace et que S. A. R. ne pouvait se trouver en sa présence sans éprouver la plus vive impres-

(1) On doit se rappeler que nous mettions le plus grand soin à ce que tous ces moyens se trouvassent sous la main de la garde.

sion morale, j'avais à redouter que cette entrevue ne fît reparaître l'accident que je venais de combattre, ou n'en déterminât d'autres. Pour être plus à portée d'observer ce qui surviendrait pendant cette visite, lorsqu'on annonça sa Majesté, S. A. R. était encore dans la même position où je l'avais trouvée à mon arrivée près d'elle, je me plaçai au devant et à la tête du lit, de manière à être en face de la Princesse et à bien voir sa figure, afin que tout ce qui se passerait en elle ne pût m'échapper (1).

A mesure que le Roi approchait du lit de S. A. R. tous ceux qui l'entouraient purent remarquer qu'elle pâlissait, et qu'elle faisait manifestement les plus grands efforts pour prendre un air plus composé et plus grave. Quand sa Majesté a été près du lit de sa nièce, elle lui dit :

« Dieu soit béni, vous avez un fils » puis elle s'asseya près du lit. C'est alors que le Prince a été présenté au Roi, qui tout aussitôt remit à la Princesse un magnifique bouquet de diamants avec un superbe portefeuille fortement garni de billets de banque, en lui disant.

« Ceci est pour vous, et ceci, en désignant l'enfant, pour moi. »

« Sire, répliqua S. A. R. ce n'est qu'un échange » tenant le bouquet d'une main et de l'autre désignant le Prince au Roi.

Après cette scène touchante qui me rappelait ce qui s'était passé à la naissance du bon Henri de Navarre, où a dû assister un de mes ancêtres, Madame la gou-

(1) Dans un tableau de M. Gros, je me trouve placé dans la ruelle du lit, c'est à tort.

vernante, remit le Prince à la garde, qui fût prendre place auprès du foyer où se rendit aussitôt M. Baron, Médecin des enfants de France. La garde et le médecin étant encore peu au courant des usages de la cour et ignorant sûrement qu'en présence de sa Majesté, il fallait savoir se taire jusqu'à ce qu'elle daignât vous adresser la parole, se disputaient le droit de frotter les lèvres du nouveau-né avec une gousse d'ail et de lui faire boire du vin de Jurançon ; la garde, prétendait que c'était son droit et Monsieur Baron soutenait que ce droit appartenait au Médecin, et comme ils parlaient assez haut pour que le Roi entendît quel était le motif de leur petite querelle, sa Majesté se tourna vers eux et dit brièvement d'un ton fort sévère: « Je suis Roi de Navarre ici. »

Placé à la gauche de sa Majesté, j'avais près de moi et à ma gauche la table de nuit, sur laquelle se trouvait l'énorme tête d'ail envoyée de *Pau* ; pendant que Madame la gouvernante qui avait compris le Roi, allait prendre le Prince, je détachai de la tête d'ail, une gousse que je dépouillai promptement d'une partie de son enveloppe, et aussitôt que le Prince fût placé sur les genoux du Roi, je présentai à sa Majesté la gousse que je venais de préparer. Je crois pouvoir assurer que jusque là j'avais été peu remarqué par le Roi ; mais aussitôt qu'il vit la gousse d'ail, il se tourna de mon côté, jeta sur moi un de ces coups d'œil particuliers, qui lui étaient propres lorsqu'il n'attendait plus aucun service de vous, prit l'ail, en frotta assez maladroitement les lèvres de l'enfant, abandonnant ensuite au Médecin ou à la garde, le soin de lui faire boire du vin de Jurançon qui n'a pas dû flatter le palais de S. A. R., car je puis assurer

que désirant en connaître la qualité, je fus puni de ma curiosité, et que je ne l'ai pas trouvé supérieur au vin de Suresnes.

Revenons au coup d'œil de sa Majesté. Il avait tout à la fois quelque chose de vif, de perçant, de sévère, de rude et même de dur. Ce regard me dit tant de choses, que ne pouvant manifester hautement ma pensée, je me suis dit à part moi: *Sa Majesté nous fait savoir que la famille Royale n'ayant plus besoin de nos services, tout était fini*; que nous n'avions à attendre de sa Majesté, ni récompense, ni même un mot gracieux qui aurait suffi pour nous dédommager du sacrifice que nous avions su faire de notre avenir.

Dans cette grande circonstance où tout le monde était transporté de joie, Louis XVIII conservant toute sa gravité de Roi de France, renouvela si gauchement la scène du Roi de Navarre à la naissance de Henri IV, qu'on pût croire qu'il remplissait ce rôle à contre-cœur. Il quitta bientôt S. A. R. pour se rendre au grand salon où toute la cour était réunie, et dès lors, n'en ayant point recherché l'occasion, je n'ai pas eu l'honneur de le revoir, ni de lui parler.

Ce n'est qu'après cette visite de sa Majesté que S. A. R. a pu être tranquille et prendre un peu de repos. Elle avait eu l'intention d'accoucher dans son grand salon de réception, où en face du tableau qui a fait tant d'honneur à Kinson, était placé le portrait de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry, peint par Gérard, et de passer le temps de ses couches dans la pièce voisine. Ce grand salon était de l'appartement qu'occupait la Princesse au pavillon Marsan, la seule pièce qui fût assez vaste, pour contenir toutes les personnes qui avaient droit de présence à son accouchement; mais

l'expulsion des eaux et de l'enfant a été si brusque, qu'elle n'a pu s'y rendre, ni même reprendre dans son lit la position qu'un besoin pressant d'uriner l'avait contrainte à quitter ; car c'est après avoir renversé son drap et ses couvertures vers les pieds du lit, s'être placée sur les genoux, avoir pris son pot de chambre et en faisant un léger effort pour satisfaire ce besoin, que les eaux furent expulsées et que par une douleur qui survint ensuite, l'enfant le fût si promptement, que dans la crainte de lui faire mal, ou de le blesser, elle eût à peine le temps de se renverser en arrière, ce qui a fait qu'elle s'est trouvée avoir la tête aux pieds du lit ; position qu'elle avait à notre arrivée près d'elle, et où elle est restée jusqu'au moment qu'elle a été changée de chambre et de lit.

De même que toutes les personnes qui avaient droit de présence à l'accouchement de S. A. R. Monsieur le Duc et Madame la Duchesse d'Orléans ne sont arrivés auprès de la Princesse, qu'après la naissance du Prince. Leur visite quoique moins longue que celle de sa Majesté me fit faire des réflexions d'une bien autre importance, mais je me bornerai à dire qu'il m'a été impossible, d'ajouter foi aux félicitations que L. A. R. adressèrent à la Princesse et surtout à leurs protestations d'amitié et d'attachement. Peut-être ceci tient-il à ce que nous n'avons jamais pu partager l'espèce d'engouement, que tous les libéraux avaient alors et ont encore aujourd'hui pour la famille d'Orléans (1.)

(1) Est-il vrai que M. le Duc d'Orléans parlant un jour à M. le Duc d'Albufera de sa présence comme témoin, lui demanda s'il était certain que le Duc de Bordeaux fût bien

Je viens de dire il y a un instant que S. A. R. avait le projet de quitter sa chambre pour aller passer le temps de ses couches dans une pièce voisine du grand salon ; mais comme ce projet eût été sans but pour S. A. R. si elle n'avait pas eu le bonheur d'avoir un fils, il est d'autant plus probable qu'elle serait restée dans sa chambre, qu'on n'y avait rien dérangé, que l'ameublement de cette pièce au moment de l'évènement tant désiré, était encore tel qu'il avait toujours été jusque-là. Cette pièce était en effet la seule qui pouvait permettre à la Princesse d'être témoin de l'allégresse générale et d'assister pour ainsi dire aux réjouissances publiques. Un peu plus grande que sa chambre à coucher, elle permettait d'y placer un lit de manière que la Princesse pouvait voir tout ce qui se passait dans le jardin des Tuileries et être vue des personnes ou des curieux, en rapprochant son lit de la croisée, ce qui n'aurait pu se faire que très difficilement dans l'endroit où elle couchait depuis son séjour au pavillon Marsan.

Quoique S. A. R. peu après sa délivrance eût donné l'ordre de préparer sa nouvelle chambre, ce ne fut cependant que quand le Roi eut, avec toute la Cour, quitté le pavillon Marsan, qu'il a été possible de la disposer ; et bien qu'on ait fait grande diligence, l'ameublement nécessaire pour la recevoir, n'a pu être complet qu'après quelques heures. Dès que tout a été

l'enfant de Madame la Duchesse de Berry ; est-il vrai que Monsieur le Maréchal ait répondu avec beaucoup de vivacité : « Plus certain que de la légitimité des miens, Monseigneur, « car j'ai vu là ce que je n'ai jamais vu chez moi. » Nous l'ignorons mais le fait nous a été affirmé.

préparé, la Princesse pouvant être transportée sans danger, on lui fit une toilette d'accouchée qu'elle supporta parfaitement et son transport eut lieu de suite.

Ce changement de chambre et de lit était à peine terminé que la garde se rendit auprès du Prince nouveau-né qui réclamait ses soins. Resté seul auprès de la Princesse, un des huissiers vint de suite annoncer Monseigneur l'Ambassadeur de sa Majesté le Roi de Naples et des Deux-Siciles, lequel ayant été introduit me rendit témoin d'une scène que j'aurais trouvée des plus burlesques, s'il m'eût été possible de comprendre que pour donner des preuves d'attachement et de dévoûment aux Princes : il était nécessaire de s'avilir et de se dégrader. Voici ce qui s'était passé :

Je venais de trouver tout naturel qu'un Maréchal de France, en vrai Chevalier Français, ait mis un genou à terre en arrivant près d'une jeune Princesse aimable par ses manières, ses bontés et le grand courage dont elle donnait en ce moment tant de preuves : mais qu'un Ambassadeur en grand costume, tout couvert de décorations, qui doit partout où il se trouve, représenter le Prince dont il est l'envoyé, se jette à genoux en paraissant à une porte dont on lui ouvre les deux battants, qu'il mette les deux bras en croix sur sa poitrine, comme le pénitent le plus humble, qu'il se courbe ensuite au point que sa tête touche presque la terre, et que dans cette attitude du plus grand des suppliants, il se traîne sur les deux genoux, de la porte jusqu'à une distance respectueuse de trois ou quatre pieds du lit de S. A. R. enfin que tout le temps qu'il resta à la féliciter sur son heureuse délivrance et sur la naissance du Prince à qui elle venait de donner le jour, une pareille abnégation, je

ne dirai pas de soi-même, ni de son rang, mais du Prince qu'on représente (1) me causa tant de surprise et une si grande indignation, que pour la cacher et n'être pas plus longtemps témoin d'une pareille bassesse, je fus me refugier dans une embrasure de croisée et derrière un rideau.

Le grand mouvement du jardin des Tuileries l'immense quantité des personnes de toutes les classes de la société rassemblées devant la balustrade qui sépare un groupe d'orangers et de lauriers placés au-dessous de l'appartement de S. A. R. la figure rayonnante de joie de toutes ces personnes qui semblaient vouloir franchir cette faible barrière afin de voir de plus près la mère du jeune Henri, fixa bientôt mon attention au point de me faire oublier M. l'Ambassadeur de Naples, et j'étais à rechercher si parmi tout ce monde si joyeux, il n'y avait pas quelqu'un de ma connaissance (2), lorsqu'après le départ de S. E. dont je ne m'étais pas aperçu S. A. R. me demanda ce qui attirait tant mon attention.

C'est lui dis-je tout ce monde qui est rassemblé devant la balustrade et qui semble vouloir la franchir dans l'espoir de voir V. A. R. et probablement le Prince.

(1) La conduite de M. l'Ambassadeur me parut d'autant moins digne, que plein de respect pour l'autorité paternelle, il me semblait voir sa Majesté le Roi de Naples, en son absence et dans une Cour étrangère, aux pieds de sa fille et dans une position par trop humiliante pour celui qui nous a donné le jour.

(2) Je soupçonnais ma belle-mère, qui ne craignait pas la foule, de s'y trouver.

Vous croyez, me dit la Princesse, que toutes ces personnes attendent le moment de voir Henri.

Non-seulement, je crois qu'elles sont là pour voir Monseigneur, mais encore la Princesse.

Mais je pourrais les satisfaire, si on m'apportait Henri, et si on rapprochait mon lit de la croisée.

Son A. R. doit se soigner, elle en a le plus grand besoin, lui dis-je. D'ailleurs on est occupé à la toilette de Monseigneur et il est nécessaire aussi de ne pas le fatiguer ; dans le courant du jour Madame pourra le faire si elle continue à bien aller.

Vous êtes toujours sévère ; cependant, tandis que vous étiez à considérer tout ce monde, je m'occupais de vous, et M. l'Ambassadeur s'est chargé de ma commission auprès de la Cour de Naples.

S. A. R. me permettra de lui en témoigner d'autant plus ma reconnaissance, que j'avais l'intention de la supplier de vouloir bien prier sa Majesté des Deux-Siciles de m'accorder une récompense, fût-elle des plus minimes.

La Princesse m'ayant vivement répliqué, et en témoignant un peu d'humeur, à ce qu'il me parût :

« Une récompense ! et pourquoi, pour m'avoir mise « à la torture sûrement ? dites donc une grâce.

Cette réplique inattendue me paraissant être de la part de la Princesse un reproche, dont j'ai senti peut-être trop vivement ce qu'il pouvait avoir d'injuste, que contre l'opinion où j'étais de lui laisser apprendre l'accident qu'elle avait éprouvé, soit par la garde, soit par Monsieur Bougon ou Monsieur Baron qui ne l'avaient que trop reconnu par la quantité de sang expulsé et extrait de la matrice, me fit prendre le parti de lui faire connaître le motif pour lequel je l'a-

vais mise à la *Torture*, et pour atteindre mon but, je lui répondis sèchement: C'est une récompense et non une grâce.

Et pourquoi méritez-vous une récompense, je vous prie ?

Pour avoir sauvé du plus grand danger votre A. R.

Et de quel danger ai-je été menacée ?

A présent, je puis le dire à V. A. R.: un accident des plus graves menaçait vos jours, je ne pouvais plus différer la délivrance et j'allais la terminer, lorsque Monsieur le Duc d'Albufera est arrivé.

Quel était cet accident.

Comme la Princesse Charlotte, Madame a été au moment de succomber à une perte interne.

Ah ! je ne savais pas pourquoi je me sentais mourir.

On meurt en pareil cas, et l'accouchée, de même que toutes les personnes qui l'entourent, ne peuvent savoir pourquoi. Le sang s'amasse à l'intérieur, rien ne paraît au dehors. Il faut l'extraire et je n'ai pu le faire sans mettre Madame à la *torture*.

Et moi, me demanda encore avec vivacité la Princesse, quelle sera ma récompense pour avoir tant souffert.

La plus belle de toutes, Madame, celle d'être la mère d'un petit-fils de France.

Vous avez raison ; pour l'être, j'aurais fait le sacrifice de ma vie.

S. A. R. a été plus près de la perdre qu'elle ne le pense.

St-Louis nous protégeait.

Il est mon patron, Madame, et la St-Louis est le jour de ma naissance.

Ah ! ....

La garde étant survenue en ce moment et plusieurs autres dames, S. A. R. demanda qu'on lui apportât son fils ; mais ayant encore été assez heureux pour obtenir d'elle que la mère et le fils resteraient en repos jusque dans l'après-dîner, je la confiai aux soins de la garde.

Ayant appris en sortant de chez S. A. R. que Monsieur le Chancelier de France, Monsieur le Chevalier d'Aubray, recueillait les déclarations de toutes les personnes qui avaient vu l'enfant tenant à sa mère avant qu'elle ne fût délivrée, je redigeai la mienne sur le champ afin de pouvoir la lui remettre lorsqu'il viendrait la réclamer. Peu après l'avoir signée, il se présenta chez moi, accompagné de plusieurs autres personnes, et sur sa demande je la lui ai remise. Après en avoir pris lecture il me quitta en m'annonçant qu'on me ferait connaître les ordres de sa Majesté, pour que j'aie à me trouver à la lecture du procès-verbal et le signer.

PROCÈS-VERBAL

DE L'ACTE DE NAISSANCE DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE BORDEAUX.

C'est dans une grande salle des Tuileries, que l'on m'a dit être le cabinet du Roi, que la lecture de ce procès-verbal a été faite et signé. Dans cette pièce, où nous avons été introduits en même temps que nos collègues MM. Baron et Bougon, nous y avons remarqué un meuble en forme de secrétaire que l'huissier nous dit être celui dont sa Majesté s'était toujours servi en Angleterre. Près de ce secrétaire était le fauteuil de sa Majesté, au-devant duquel on avait placé un bureau et sur une même ligne à droite, devant et à gauche, une rangée de sièges différents et disposés de manière à former un grand cercle.

Sa Majesté après avoir été annoncée, entra suivie de tous les Princes et Princesses de la famille Royale, des grands dignitaires de la couronne, etc. etc. et fut prendre place au bureau, d'où elle pouvait voir tout le monde. Les Princes, les Princesses et les grands dignitaires se placèrent selon leur rang et à la suite étaient les témoins. Leur place étant désignée à l'avance, je me suis trouvé sur la même ligne et à la gauche de sa Majesté, de manière toutefois à la voir presque en face, de même que toutes les personnes qui formaient le cercle. Enfin quand tout le monde fût assis, M. le Grand Chancelier placé au bureau et à la gauche du Roi, en prit les ordres et donna lec-

ture du procès-verbal et de l'acte de naissance. Voyez le *Moniteur* du 30 septembre 1820.

Pendant que les témoins, les Princes, les Princesses, etc. etc. signaient l'acte, la contenance de certaines personnes a été telle, qu'elle a dû être remarquée par d'autres que nous, et sa Majesté en face de qui elles étaient placées, a dû voir la peine que leur causait la naissance d'un petit-fils de France.

Parmi tout ce monde, près de Madame la Duchesse d'Orléans était placée une dame qui, par son air cavalier et sa mise de mauvais goût, semblait n'être venue à cette réunion que pour menacer et braver toute la Cour ; comme elle nous était inconnue, nous priâmes M. Bougon de nous dire qui elle était, mais ne la lui désignant que des yeux, il nous demanda de quelle dame nous voulions parler.

De celle dont la figure porte un masque à la livrée de Condé et qui a sur son épouvantable tête un turban orange.

Mais.. .. c'est Mademoiselle d'Orléans, me dit Monsieur Bougon.

Comment c'est là Mademoiselle Adelaïde ! mais, lui dis-je, elle est affreuse, elle a l'air d'une mégère et d'une furie sortie des enfers.

Ne parlez donc pas si haut, on pourrait vous entendre.

Peu m'importe, son effroyable laideur, mon cher collègue, m'épouvante sous certains rapports, sa figure, de même que celle de son frère, sous d'autres, me rappelle ce que celle de Philippe-Egalité, avait d'ignoble, mais sa digne fille doit être plus audacieuse que n'était ce lâche conspirateur.

Oh ! mais c'est une maîtresse commère dit M. Bougon.

La faculté ayant été appelée à signer le procès-verbal de la naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux, je cessai toutes mes investigations.

CHOIX DÉFINITIF DE LA NOURRICE.

Peu de temps avant de nous rendre au cabinet du Roi, pour entendre la lecture de l'acte de naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux et le signer, la faculté du Roi et celle de la Princesse réunies au Pavillon Marsan firent le choix de la nourrice, et Madame Bayart a été comme je l'avais prévu, désignée à l'unanimité pour donner le sein à Monseigneur.

Madame Bayart fut installée sur le champ près du berceau où, selon nous, reposaient les destinées de la France et peut-être celles de l'Europe (1).

Toutes les personnes dévouées à la famille Royale se réjouissaient de voir la Jeanne-d'Arc du Nord, veiller sur les jours du dernier rejeton de la Branche aînée des Bourbons, et déjà on nous regardait comme un faux prophète, lorsque surgit tout à coup au milieu de la nuit, un bruit des plus sinistres qui jeta tout le monde dans la plus grande consternation; mais n'anticipons pas sur l'avenir, et bornons-nous pour l'instant à dire que Madame Bayart ayant trop de lait pour le nouveau-né on retint son enfant près d'elle (2).

(1) Voyez ce que nous avons dit à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry pendant notre première visite le 6 novembre 1816 (manuscrit.)

(2) Cet enfant qui se nommait Charles-Ferdinand-Henri, a habité la chambre de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux pendant huit jours. Monseigneur était couché à la droite de sa nourrice et Charles à la gauche de sa mère.

C'est aussi à la suite du choix de la nourrice, que toute la faculté a redigé le certificat qui constatait que le Prince était bien constitué et qu'il jouissait d'une parfaite santé. Ce certificat qui nous a été remis, n'étant qu'une formalité d'étiquette que nous étions en droit de réclamer pour mettre notre responsabilité à couvert, nous croyons inutile d'en faire connaître la teneur. Nous dirons seulement qu'il était signé : Portal, Alibert, Dystel, Thévenot de St-Blaise, Guérin, Baron, Bougon et Dupuytren.

SÉJOUR AU PAVILLON MARSAN

PENDANT QUE S. A. R. ÉTAIT EN COUCHES.

Après avoir été changée de chambre et de lit, S. A. R. Madame la Duchesse de Berry eut quelques tranchées assez fortes qu'une potion calmante dissipa.

Elle put alors prendre deux ou trois heures de repos qui lui a rendu toute sa vivacité et fait oublier toutes les recommandations que nous lui avions faites de ne pas trop prendre part à l'allégresse publique. Aussitôt qu'elle fut réveillée, elle donna l'ordre de rapprocher son lit de la croisée et de lui apporter son fils. La garde arrivant avec lui, la Princesse se met sur son séant, le prend de suite et le montre à la foule des curieux rassemblés sous les croisées. Tout aussitôt les mouchoirs s'agitent, l'air retentit des cris de vive Madame la Duchesse de Berry, vive le Duc de Bordeaux et l'enthousiasme est général.

A cette scène et un peu plus tard en succéda une autre toute semblable, à mon grand regret, car je craignais que tant d'émotions n'amenassent des suites qui pouvaient en peu d'heures plonger la famille Royale dans le deuil. Mais comment empêcher une jeune femme ivre du bonheur des Français, de s'écarter des règles de l'hygiène que la prudence ne néglige jamais de prescrire en pareille circonstance? dans le bonheur, on se croit à l'abri de tous dangers, et les plus sages conseils échouent toujours devant une aussi grande conviction.

Après le feu d'artifice, je vis S. A. R. qui étant disposée à passer une bonne nuit me permit d'aller prendre du repos dont j'avais un assez grand besoin. Le 30 septembre, ayant appris vers 6 heures et demie du matin que S. A. R. avait éprouvé quelques tranchées qui ont été promptement calmées et que, depuis ce moment, elle reposait d'un sommeil tranquille, je fus chez moi. A peine étais-je auprès de ma belle-mère, qu'elle me dit: le canon des Invalides m'a guérie du catarrhe qui pendant six mois vous a donné tant d'inquiétudes. Depuis ce moment je me sens à merveille, je respire librement et facilement, le canon des Invalides a bien plus de vertus que toutes vos potions et est un bien meilleur médecin que vous tous. Je vous félicite lui repliquai-je et me réjouis de ce que le canon ait eu plus de succès que tous nos moyens; j'espère que votre guérison sera radicale, et contre mon attente elle l'a été.

Vers dix heures du matin, on vint me dire que S. A. R. désirait me voir, et comme pour me rendre chez elle, j'étais contraint de traverser la salle des huissiers de Mademoiselle et celle des huissiers de Mme la Duchesse de Berry, je rencontrai dans cette dernière une personne qui me dit en présence des huissiers: « Je suis bien aise, Monsieur, de vous ap- « prendre que sa Majesté vous fait un don de 25.000 « francs sur sa cassette. »

Un peu surpris, je lui en témoignai ma reconnaissance; mais me rappelant à l'instant même le coup d'œil que m'avait lancé sa Majesté, il y avait à peine 24 heures, j'ajoutai: cette nouvelle me paraît bien douteuse. « Mais je vous assure, repliqua vivement « la même personne, que la nouvelle est certaine. »

La chose est possible, ai-je reparti, mais je ne puis y ajouter foi, et je continuai mon chemin pour me rendre chez S. A. R.

Aux motifs que j'avais pour ne pas croire à la nouvelle, d'autres étaient venus s'y joindre, et ce qui acheva de me rendre tout à fait incrédule, ce fut la conviction où j'étais que s'il eût été question d'un pareil don, S. A. R. aurait été la première à m'en instruire et à me féliciter de cette bonne fortune.

Je suis donc arrivé avec tous ces motifs d'incrédulité auprès de la Princesse, et comme pendant ma visite il n'a été nullement question, tant de sa part que de la mienne des 25 mille francs, je l'ai quittée, conservant toute la répugnance que j'avais à croire au don de sa Majesté.

Cependant, il nous arriva vers la fin de la journée une espèce de bonne fortune très-inattendue et non désirée. Ma femme qui était venue passer la soirée aux Tuileries et à qui j'avais donné connaissance du compliment qui m'avait été fait dans la matinée, plus positive et plus crédule que moi, venait de me quitter, ne pouvant concevoir malgré mes réflexions que la nouvelle du don de 25 mille francs pût être fausse, et, pleine d'espérance se rendait auprès de sa mère pour lui en faire part, lorsqu'à peine arrivée près d'elle, une dépêche de S. E. M. le Ministre de l'Intérieur, lui fut remise. Convaincue que cette dépêche avait rapport au don et ne pouvant résister au plaisir de me prouver que sa Majesté Louis XVIII était plus généreuse que je ne le pensais, elle revint sur ses pas, toute joyeuse, pour me remettre cette dépêche, qui ne contenait que le Duplicata d'une ordonnance par laquelle le roi me nommait Chevalier de la

Légion d'honneur avec une lettre de S. E. pour nous annoncer cette nouvelle.

Ma bonne compagne ne pouvant plus croire alors à la générosité de sa Majesté fut si piquée d'être trompée dans ses espérances, qu'elle se leva brusquement pour nous quitter, et que saisie de la plus vive indignation elle me dit : « Je vois que tu as raison et « un Roi de France m'apprend à l'instant qu'il peut « comme tant d'autres, être généreux sans bourse « délier. C'est affreux et je ne pardonnerai jamais à « cette vilaine femme de nous avoir trompé. »

Tout étonné de la réflexion de ma femme et plus encore de lui voir éprouver tant d'indignation, elle qui est naturellement si bonne, si douce et si résignée, je la suppliai de se modérer, de se calmer avant de me quitter.

« Qu'ai-je donc dit de trop ! le Roi te donne une décoration dont il ne fait même pas les frais. »

« Mon amie, mon bon ange ! calme-toi, sois prudente, je t'en supplie. »

« De l'honneur, point de fortune, tu me l'as prédit. »

« Tu sais, mon amie, que je n'attendais rien de sa Majesté, pas même une décoration.

« Tu l'avais bien jugé ; on ne saurait être généreux quand on est ingrat par politique. »

« Eh bien ! nous qui sommes reconnaissants par nature, cette nouvelle faveur qui n'avait rien de flatteur pour moi en 1817, (1) que je ne désirais même pas encore, doit être pour nous deux, une marque des

(1) Voyez naissance de Mademoiselle première (page 301 du manuscrit).

bontés de sa Majesté, et peut-être contre notre attente une preuve de son bon souvenir, dont nous devons lui témoigner notre gratitude.

Et toutes les peines et tous les tourments que tu as éprouvés.

Ils sont oubliés.

Que tu es bon mon ami? tu es meilleur que moi. Dors en paix, je te promets d'être raisonnable. Après cette promesse je reconduisis ma femme jusqu'à la grille du Pavillon de Flore où elle me dit: « Adieu mon bon.

1er octobre. — S. A. R. que je vis à huit heures du matin m'apprit qu'elle avait passé une excellente nuit; qu'elle avait dormi depuis onze heures du soir jusqu'à cinq heures du matin et depuis ce moment jusqu'à sept heures et demie. Elle éprouvait les premiers symptômes de la sécrétion laiteuse; les seins étaient augmentés de volume et il y avait plus de chaleur à la peau, plus de fréquence dans le pouls.

Ayant appris par la Princesse que je devais la décoration de la légion d'honneur à S. A. R. Monsieur le Comte d'Artois, qui avait prié sa Majesté de m'accorder cette nouvelle faveur, le jour même de la naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux, je m'empressai de me rendre auprès d'elle avec sa faculté, qui, ce jour, dimanche, lui rendait ses devoirs, afin de pouvoir témoigner ma reconnaissance à S. A R. Lorsque j'arrivai chez le Prince avec M. Bougon, son chirurgien ordinaire, j'y trouvai M. le professeur Hallé, M. Pierre Auviti et M. Guéneau de Mussy.

Peu après on annonça la Faculté et le chevalier Deneux. Le Prince nous reçut dans son cabinet. Aussitôt que j'y parus, il vint au devant de moi, me

prit la main et me dit : « Je vous salue, mon cher « chevalier ; lui ayant alors témoigné toute ma re- « connaissance pour cette nouvelle faveur de sa Ma- « jesté, il ajouta, j'ai cru vous faire plaisir, en priant « le Roi de vous l'accorder ; vous la méritez pour les « services que vous avez rendus à ma fille, qui a « couru de grands dangers, » et comme dans ce moment, il remarqua un bout de ruban rouge à l'une des boutonnières de mon habit, il s'écria avec un air de surprise « tiens ! il porte déjà la décoration. » Lui ayant reparti qu'on ne pouvait arborer trop tôt le signe de l'honneur et que je saurais le maintenir intact : « Oh! pour cela, j'en suis bien certain dit le « Prince.

En sortant de chez S. A. R. Monsieur le professeur Hallé, qui jusque-là n'avait eu pour nous, que les égards qu'on se doit entre confrères, me témoigna le plus vif intérêt et tout en descendant les escaliers, il me félicita sur la conduite que j'avais tenue au moment de la naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux, me dit que la prudence, le sang-froid que j'avais montrés dans cette grande circonstance me faisaient le plus grand honneur, et je doute ajouta-t-il, que Baudelocque votre maître, se fût conduit en pareil cas, avec plus de sagesse.

Confus des compliments que me faisait le professeur Hallé qui était aussi concienscieux que savant, je lui témoignais ma reconnaissance et surtout mes regrets d'être au-dessous de la bonne opinion qu'il avait de moi, lorsqu'il ajouta avec vivacité : votre caractère, votre probité et votre désintéressement me sont connus, Monsieur, vous perdez votre fortune ! venez me voir si vous pensez que je puisse

vous aider à la réparer. D'ailleurs vous aimez les livres et j'en ai ; peut-être en trouverez-vous parmi ceux que je possède, quelques-uns qui vous feront plaisir. Après l'avoir assuré que nous saurions profiter de ses offres obligeantes, quelques mots ayant été dits, par l'un de nous sur la manière brusque dont Monseigneur le Duc de Bordeaux était entré dans le monde, M. Hallé lui répartit assez vivement ; « C'est « une preuve de son grand jugement ; Monseigneur « n'a pas voulu y paraître en présence de Dupuytren.

Nous étions au bas du grand escalier du Pavillon Marsan quand M. Hallé fit cette réplique, qui nous a vivement frappé dans le moment ; mais comme nous étions sur le point de n'avoir plus de rapports avec M. Dupuytren, et qu'alors nous n'avions même pas à nous plaindre de lui, nous n'avons pas compris et aujourd'hui même, nous ne comprenons pas encore pourquoi le professeur Hallé se l'était permise.

Ce même jour on est encore revenu sur le don de sa Majesté, et ce fut la même personne qui traversant la salle des huissiers de Mademoiselle, nous dit : « Je vous félicite, Monsieur, de la nouvelle décora- « tion que sa Majesté vient de vous accorder et du « don auquel vous ne voulez pas croire ; il est cepen- « dant réel et bien plus important que je ne le pen- « sais, car il est de 50.000 francs. »

J'en accepte l'augure, répondis-je, mais jusqu'ici, rien ne me donne de pareilles espérances. Néanmoins il ne fut bruit dans tout le pavillon Marsan et dans toutes les Tuileries que du don de 50.000 francs fait à l'accoucheur, et ce jour, ainsi que les suivants, on l'accabla de félicitations à cet égard.

Nous n'avons jamais bien compris le but que l'on

pouvait avoir en mettant tant d'empressement à nous annoncer ce don de 25 puis de 50 mille francs. Peut-être cherchait-on à nous faire oublier des torts que l'on avait envers nous ; peut-être, que méditant l'exécution de certains projets conçus depuis un certain temps, craignait-on notre franc parler, et cherchait-on, en nous faisait voir combien le crédit dont on jouissait en Cour était grand, à nous rendre plus circonspect.

Quoi qu'il en soit, comme on voyait sa Majesté et S. A. R. Monsieur, tous les jours à 9 heures du matin, et que l'on pouvait avoir été mis dans la confidence du projet de la famille Royale, nous avons fini par ne voir dans ce grand empressement qu'une indiscrétion bienveillante, et malgré le coup d'œil sévère qui nous avait fait penser que nous n'avions rien à attendre de sa Majesté, nous nous sommes livré pendant quelques jours à l'espoir d'être indemnisé de l'abandon que nous avions fait de tout notre avenir de fortune, pour remplir nos devoirs auprès de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry.

Cependant nos espérances ne reposaient que sur les promesses qui nous avaient été faites à St-Cloud dans la matinée du 15 février ; mais ces promesses étaient celles d'une noble dame de France, fille d'un roi martyr ; celles du plus spirituel, du plus aimable, du premier Chevalier et d'un fils de France ; et notre confiance était telle en ces promesses, que nous n'avons jamais mis en doute que L. A. R. Madame, Duchesse d'Angoulème et Monsieur, Comte d'Artois, n'aient dès le 29 septembre, étant réunis en famille, sollicité sa Majesté de nous indemniser du séjour que nous avions fait à St-Cloud ; que ce jour même

il aura été décidé de joindre à la croix de la Légion d'honneur un don de 25 mille francs; que dans la réunion du lendemain 30 septembre sur de nouvelles instances par la Princesse et les Princes, sa Majesté ignorant encore ce qui s'était passé non loin des Tuileries s'était décidée à porter le don à 50 mille francs; mais que dans la journée du 1er octobre ayant appris qu'il devait paraître une protestation contre la légitimité de Monseigneur le Duc de Bordeaux, sa Majesté préférant aux intérêts de l'accoucheur ceux de son petit Neveu, s'est déterminée dans des vues politiques faciles à entrevoir, à rapporter l'arrêté qu'elle avait pris dans la soirée du 30 septembre.

On voit que notre opinion sur ce qui a dû se passer dans les trois premières réunions qui ont suivi la naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux, ne repose que sur des présomptions; mais bien que nous n'ayons même en faveur de celles qui concernent les deux premières que la demande faite au roi dès le 29 septembre par Monsieur Comte d'Artois, de nous créer Chevalier de la Légion d'honneur, et que les bienveillantes indiscrétions du 30 septembre et du 1er octobre, il nous semble néanmoins que nous sommes dans le vrai, pour ce qui les regarde, mais encore pour ce qui a rapport à celle du 1er octobre. et nous en sommes même d'autant plus convaincu que, depuis le deux jusqu'au dix de ce mois, ayant eu occasion de rencontrer et de parler à la personne qui avait été si empressée à nous faire connaître les bonnes intentions de sa Majesté, elle fut constamment et pendant tout ce temps sur la réserve avec nous et qu'elle sut garder le plus profond silence sur le don de 25 et de 50 mille francs. Ce silence dit, ce nous

semble, bien des choses en faveur des conjectures qui concernent la réunion du 1er octobre.

La famille Royale, en se privant de nous donner une preuve de générosité qui, à la naissance d'un Prince est non seulement de convenance mais même d'usage, devait croire ou tout au moins espérait d'atteindre le but qu'elle se proposait; cependant il n'en fut rien, car la nouvelle du don de 50 mille francs étant passée des Tuileries dans les salons de la capitale et de ceux-ci dans les réunions des villes de province où le don a toujours été *crescendo*, on est resté convaincu dans toutes les classes, que la famille Royale avait fait de nous un millionnaire ; et cette conviction, quoiqu'il se soit déjà écoulé deux années depuis la naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux est encore telle aujourd'hui, qu'elle nous porte le plus grand préjudice en s'opposant à ce que beaucoup de personnes nous appellent près d'elles. « M. Deneux est trop riche, disent-elles ; nous ne « saurions comment reconnaître ses soins. »

Disons maintenant deux mots de la malencontreuse protestation qui, datée du 30 septembre, est parue dans les journaux anglais des 5 et 6 octobre.

C'est dans le salon de réception de Monsieur, Comte d'Artois, où l'on en parlait fort diversement, que nous en avons eu connaissance, et bien que n'étant rien moins qu'un partisan de la famille d'Orléans, nous ne pouvions croire que l'ont pût nier une grossesse qu'on avait d'autant plus surveillée que l'on craignait de se voir plus éloigné du Trône qu'on ne l'était: notre incrédulité fut cause qu'on nous remit le journal en disant : « Tenez Monsieur l'incrédule, « vous savez l'anglais, eh bien, lisez. » « Je le lis

mais je ne le parle pas.» « Lisez ceci, et dites-nous-en votre opinion. » Après avoir lu la protestation, nous restâmes silencieux, mais la même personne, nous ayant en quelque sorte sommé d'en dire notre avis ; cette protestation, avons-nous répondu, n'est point de M. le Duc d'Orléans, et ne peut être que l'avance d'un officieux et profond jurisconsulte.

Mais, vous ne répondez pas à la question, nous dit un grand seigneur, Duc et Pair, à qui l'émigration comme à tant d'autres n'avait rien appris, que pensez-vous de la protestation, voilà la question, veuillez bien y répondre.

Monsieur le Duc nous paraît y attacher beaucoup plus d'importance qu'elle ne le mérite ; mais comme il désire la connaître, la voici : « Que cette protestation soit l'œuvre de M. le Duc d'Orléans ou d'un officieux jurisconsulte, peu m'importe ; il ne m'en semble pas moins que beaucoup de personnes en parlent trop légèrement et loin de partager leur opinion, je regarde cette protestation comme étant une chose de la plus haute importance. Elle est pour moi un brandon de discorde jeté au milieu des partis qui divisent les Français ; c'est en un mot une pierre d'attente dont on se servira à l'occasion.

Mais, Monsieur, vous savez que pareille chose a eu lieu en Angleterre, lors de la naissance du Prince de Galles, fils de Jacques II et qu'il n'en est rien résulté.

Si d'obliger le Roi à faire constater la légitimité de son fils et plus tard de conduire à l'échafaud plusieurs loyaux et fidèles serviteurs des Stuarts, n'est rien. Toutefois et peut-être qu'un jour à l'exemple de l'Angleterre, la protestation d'aujourd'hui, vraie ou

fausse y conduira d'autres de la famille des Bourbons.

Cette réponse faite vivement et avec humeur détermina notre interlocuteur à se porter vers d'autres personnes moins prévoyantes et surtout plus frivoles que nous.

Vers trois heures du soir S. A. R. me fit appeler. Elle éprouvait du malaise, qui avait pour cause le volume des seins et un mouvement fébrile. Je la revis à neuf heures et quoiqu'elle fût disposée à transpirer, nous la quittâmes avec l'espoir qu'elle passerait une nuit tranquille.

2 octobre. — S. A. R. malgré le volume des seins avait passé une assez bonne nuit. Il y avait eu cinq à six heures de sommeil, et pendant ce repos, une transpiration assez abondante pour obliger un changement de linge. Après cette toilette, Madame dormit encore deux heures dans la matinée, le lait commençait à s'échapper par le mamelon, et dans le courant de la journée, il coula en si grande quantité que malgré les fichus garnis de ouate, la Princesse en fut comme inondée dans son lit. Cette grande quantité de lait que perdait son A. R., nous valut à notre visite du soir des reproches assez vifs de sa part, pour nous être opposé à ce qu'elle nourrît son enfant, désir qu'elle nous avait manifesté très-vivement plusieurs fois, avant et même encore après le choix des nourrices. Le soir S. A. R. était bien ; le pouls avait repris son état naturel.

Le 3, le 4 et le 5 octobre, l'état de la Princesse fut des plus satisfaisants, quoique la quantité de lait qui coulait involontairement des seins fut toujours la même que le deux.

Le 5 dans la matinée, Madame me fit appeler pour me donner à lire dans le *Moniteur*, l'article suivant : « On assure que le Docteur Deneux, accoucheur de « S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, a été assez « heureux pour rendre un important service à l'au- « guste accouchée après sa délivrance. Dans une po- « sition analogue à celle où se trouva l'infortunée « Princesse Charlotte d'Angleterre, il a su écarter le « danger et rétablir le cours des choses, par une ma- « nœuvre habile et prompte, exécutée avec précision « et sang froid. »

Après avoir lu cet article, je priai S. A. R. de me dire si elle connaissait la personne qui l'avait redigé.

Pourquoi cette question demanda la Princesse.

Parce qu'il me semble qu'on aurait dû me consulter, et si on l'eût fait, j'aurais pu donner quelques détails sur la position où se trouvait Madame ; détails d'autant plus nécessaires que l'accident de la Princesse Charlotte fut méconnu par son accoucheur et qu'il est encore inconnu à un grand nombre de médecins (1).

Ce même jour, à ma visite du soir, S. A. R. avant de me dire comment elle avait passé la journée, me

(1) Le lendemain ou le surlendemain, le *Constitutionnel* répéta cet article et y ajouta des réflexions qui me parurent inspirées par l'esprit de parti. Je lus ces réflexions de la feuille libérale en me rendant chez M. Pepin le Halleur, que je trouvai à table avec plusieurs personnes, parmi lesquelles était M. Tissot, rédacteur de ce journal. J'interpellai vivement cet écrivain qui non sans éprouver un certain embarras, voulait me prouver que ses réflexions au lieu d'être peu bienveillantes pour moi, étaient au contraire dans mes intérêts ; mais peu convaincu de ses bonnes intentions, je le remer-

remit la copie d'une ordonnance du Roi par laquelle sa Majesté me nommait Médecin Adjoint de la maison d'accouchement, dite de la Maternité, en nous assurant qu'elle était très fâchée que ce titre ne fût qu'honorifique. Au reste s'il n'est pas lucratif, ajouta-t-elle aussitôt, c'est un peu de votre faute ; dans la suite, je trouverai peut-être l'occasion de vous dédommager des grands sacrifices que vous avez su faire pour moi (1).

S. A. R. a passé la journée du 6 octobre parfaitement bien.

C'est ici que j'ai à raconter un évènement que j'avais prévu depuis longtemps (2) et qui mit tout en alarme le quartier que j'habitais au pavillon Marsan ; je veux parler de ce qui est arrivé à Madame Bayart nourrice de Monseigneur le Duc de Bordeaux, et des suites que cet évènement eut pour elle.

Madame Bayart qui avait une chambre très près de celle que nous habitons, sortait de nous rendre une visite vers dix heures du soir. A ce moment elle était

ciai de manière à lui faire comprendre que j'attendais de sa part, un tout autre témoignage de reconnaissance pour les soins que j'avais donnés à Madame Gougeon sa fille. Ce témoignage je l'attends encore, comme de tant d'autres personnages.

(1) Les motifs qui ont déterminé S. Ex. le Ministre de l'Intérieur à me donner ce titre, sont exposés à l'article Faculté de Médecine.

(2) Voyez plus haut ce qui s'est passé avant et après l'accouchement de Madame Bayart et ce que j'ai dit à S. A. R. Monsieur, deux jours avant la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux.

heureuse, sa santé était florissante et elle avait une si grande quantité de lait qu'elle continuait à nourrir son fils en même temps que S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux.

Peu après m'avoir quitté, elle descendit chez le Prince, et avant de se mettre au lit, elle prit quelques cuillerées d'un potage qu'elle trouva, dit-elle, fort amer. A peine est-elle couchée qu'elle éprouve des coliques, des maux de cœur, des envies de vomir, suivis bientôt de vomissements et de gardes-robes plus ou moins abondants. Cet état l'inquiète et lui donne des craintes. Elle réclame les soins d'un Médecin ; mais on se borne, pour ne pas déranger les fentiers à lui donner de l'eau sucrée en place de thé qu'elle demandait, et M. Baron ne voit la malade qu'à sept heures du matin.

Ayant appris que Madame Bayart était très souffrante et qu'elle désirait me voir, je me rendis près d'elle, où je trouve Monsieur Baron qui me dit avec empressement : « C'est une indigestion « qu'une infu-« sion de camomille dissipera. »

Oh ! je vous assure Monsieur, dit la malade, qu'avant « de prendre ce mauvais potage, je me portais à « merveille ; je n'éprouvais ni malaise, ni chaleur à « l'estomac comme celle que j'y ressens. »

Ne sachant trop à quoi attribuer une pareille indisposition, je lui demandai si avec son potage, elle n'avait pas rendu d'aliments provenant de son dîner.

« Non, non, Monsieur, me dit-elle, vous m'avez vue « bienportante en sortant de donner le sein à Monsei-« gneur ; je n'ai vomi que ce vilain potage qui était « très amer et dont je n'ai pris que quelques cuille-« rées. »

Cela paraît peu probable lui répondis-je ; vous venez de vomir, où sont les matières que vous avez rendues.

« Les voilà me dit M. Baron, il n'y a que des muco-« sités mêlées à de l'eau sucrée. »

Mais c'est le dernier vomissement, où est le résidu des premiers ?

Je ne l'ai pas vu, nous dit M. Baron, on s'en était débarrassé avant mon arrivée.

Mais répliquai-je, on a mis un peu trop d'empressement ce me semble à s'en défaire.

Je vous assure, Messieurs, dit la malade qu'il n'y avait que du potage et encore très peu.

C'est possible Madame, mais on devait tout au moins conserver ce qui a été expulsé de l'estomac, pour que le médecin pût voir par lui-même.

M'étant aperçu qu'il y avait dans la chambre de Madame Bayart deux personnes dont la figure dénotait le plus grand trouble à chaque question que j'adressais, soit à mon confrère, soit à la malade, qu'elles paraissaient éprouver les plus vives inquiétudes de mes investigations, qu'elles ne cessaient avec un air de crainte, d'avoir les yeux sur les nôtres pour découvrir ce qui se passait en nous, je crus, n'ayant été appelé auprès de Madame Bayart, ni par Madame la Gouvernante, ni par mon confrère, qu'il était prudent de ne pas porter mes investigations plus loin, et après avoir engagé la malade à se tranquilliser, après lui avoir dit : Soyez calme, Madame, suivez les conseils de M. Baron et dans peu d'heures, vous serez guérie, je l'ai quittée.

Toutefois, ne pouvant me rendre raison de la cause de pareils accidents survenus inopinément chez une

personne, que je sortais de voir dans un état parfait de santé, j'étais loin d'être certain que l'indisposition de Madame Bayart n'aurait pas plus de durée que celle que je venais de lui assigner, et je ne fus nullement surpris que, malgré l'usage du thé de camomille et d'autres médicaments prescrits par M. Baron, elle avait souffert toute la journée et passé une très mauvaise nuit, que les vomissements avaient continué et qu'ils existaient encore. C'était Mademoiselle sa sœur qui, arrivée de la veille, me donnait tous ces détails, et que la malade avait chargée de me prier de ne pas l'abandonner dans cette circonstance.

Vous connaissez, Mademoiselle, tout l'intérêt que je porte à Madame votre sœur, j'aurais le plus grand plaisir à me rendre près d'elle ; mais n'y étant appelé que par vous et par la malade, je crains de nuire à la nourrice.

Je vous comprends, Monsieur, mais ma sœur n'ignore pas toutes les intrigues mises en œuvre par plusieurs personnes pour l'éloigner du berceau de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux. Elle est même convaincue que tout ce qui se passe en ce moment est combiné depuis longtemps et qu'elle en sera la victime. Mais Dieu veuille qu'elle en soit quitte pour retourner dans sa famille, et qu'elle ne reste pas languissante, c'est tout ce que je désire.

Prenez garde à ce que vous dites, Mademoiselle ; soyez prudente et surtout n'accusez personne.

Je sais à qui je confie ma pensée et celle de ma sœur.

Quelle peut être votre pensée, Mademoiselle.

Que des personnes redoutent votre sévère probité et votre franchise.

Elles sont trop puissantes pour me craindre et d'ailleurs, grâce à Dieu, dans peu de jours, je n'aurai plus à remplir à la cour que des devoirs de convenance.

Leurs méfaits sont si grands, et vous ne le savez que trop, Monsieur, qu'elles craignent jusqu'à leur ombre. Au reste, ma sœur, à qui l'une d'elles a servi le fameux potage, s'attend à tout de leur part, et vous pouvez venir la voir, sans craindre de lui nuire comme nourrice; pour ma part, je vous supplie, Monsieur, de ne point nous abandonner.

Vous abandonner, Mademoiselle, jamais! ma maison vous est ouverte, vous le savez, et vous y trouverez, l'une et l'autre, des personnes qui partageront vos peines; de ce pas, Mademoiselle, je me rends auprès de la malade.

Oh! attendez un instant, Monsieur, et ne venez pas avec moi. Si l'on découvrait que je suis chez vous, ou si nous arrivions ensemble chez ma sœur, on dirait que nous conspirons.

Peu m'importe, n'ayant plus à craindre de nuire à la nourrice, rien ne m'empêchera de vous accompagner chez Madame votre sœur; mais je vous prie de croire que c'est à titre d'ami et non comme médecin.

Je suis confuse de vos bontés, et ma sœur ne vous sera pas moins reconnaissante que moi de votre visite.

Ayant été de suite chez Madame Bayart, j'y trouvai MM. Baron, Dupuytren et certaines personnes du berceau, car elles ne désemparaient pas de sa chambre quand la faculté y était, et l'une d'elles, surtout lorsque nous y étions, ne manquait jamais de s'y rendre. La malade après m'avoir remercié de

prendre part à sa situation, me dit qu'elle n'avait pas eu un instant de repos, que les vomissements avaient continué, qu'ils reparaissaient chaque fois qu'elle prenait de son infusion de camomille, et que l'estomac ne rejetait autre chose que cette boisson. En effet ayant été témoin d'un vomissement, on ne put découvrir dans le vase autre chose que le thé mêlé à un peu de mucus. La malade avait de plus que la veille de l'altération, la figure assez animée, un peu de rougeur à la langue, elle se plaignait toujours d'éprouver de la chaleur dans l'estomac ; mais il n'était pas douloureux même en le comprmiant, enfin il y avait de la fièvre ; et comme au moment où je suis entré dans la chambre, les médecins à qui la malade avait témoigné le désir de donner à têter à son fils, parce qu'elle souffrait beaucoup du gonflement des seins, étaient à se demander s'ils pouvaient le lui permettre ; une des dames présentes, me soumit la question suivante : « Croyez-vous, Monsieur, qu'on « puisse permettre à Madame Bayart de donner le « sein à son enfant. »

Madame, lui répliquai-je, n'étant ni médecin des enfants de France, ni chargé de soigner la santé des nourrices, vous me permettrez de ne point répondre à cette question.

Mais, dit M. Baron, nous ne serions pas fâché de connaître votre opinion.

Mes chers confrères, repartis-je, ma responsabilité cesse, la vôtre commence ; je ne puis la partager sans ordres supérieurs. C'est peut-être un excès de prudence de ma part, mais vous ne pouvez le trouver mauvais. A vous, Messieurs, appartient le débat et à moi de me récuser et je me retire.

Dès la veille, j'avais appris vers midi qu'il était bruit dans tout le château que Madame Bayart n'avait plus de lait (1). D'où partait ce bruit, ci ce n'est du berceau ? ce n'était pas bien sûrement MM. Baron, Dupuytren, ni même M. Bougon, et encore moins l'accoucheur, qui n'ignorait pas plus que ses confrères que ce bruit était de toute fausseté. Certaines personnes avaient seules intérêt à le faire répandre et quelles pouvaient être ces personnes : si ce n'est celles qui avaient le projet de l'éloigner du berceau?

Quoi qu'il en soit, dans le courant de la soirée du même jour, j'acquis la certitude qu'on était parvenu à convaincre sa Majesté et tous les Princes que Madame Bayart n'avait pas une goutte de lait dans les seins. Qui donc avait pu les tromper? Rien assurément ne s'y opposait, et partout ailleurs, on n'aurait pas manqué de le faire ; mais à la Cour, rien ne se passe comme dans le monde, et les princes qui préfèrent la vérité aux mensonges des courtisans sont rares. Un Duc de Berry allait, et dans cette circonstance aurait été au devant d'elle. Il n'eût pas manqué de s'assurer s'il était vrai que la nourrice n'eût plus de lait, et de donner des ordres pour qu'une enquête eût lieu sur la cause de l'accident qu'elle avait éprouvé si inopinément, ce bon Prince n'existait plus. Le bonheur d'avoir un petit-fils avait probablement fait oublier à Monsieur, Comte d'Artois, ce que je lui avais dit une dizaine de jours plus tôt et répété jusqu'à trois fois, que Madame Bayart serait choisie à l'una-

(1) Madame Bayart, malgré les vomissements, etc., etc., avait à cette heure les seins tellement gonflés que je lui donnai le conseil d'en diminuer le volume au moyen de la pompe à sein.

nimité, mais qu'elle ne serait pas longtemps nourrice. Sa Majesté avait trop d'affaires ou peut-être se rappelait-elle d'avoir été trompée l'an dernier sur le compte de la nourrice de St Cloud, pour prendre intérêt à une autre.

D'ailleurs, Louis XVIII est essentiellement égoïste et ingrat, par politique (1). S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême, toute préoccupée d'avoir un neveu, n'aura pu croire qu'on pouvait la tromper.

Quant à son A. R. Madame la Duchesse de Berry elle était encore trop jeune, trop peu au courant des intrigues de la cour pour entrevoir le but réel de ce qui se passait. Monseigneur le Duc de Berry qui n'aimait pas les courtisans avait toujours pris grand soin de les éloigner d'elle, et c'est peut-être un tort qu'il a eu, car après sa mort, avant d'avoir l'expérience nécessaire pour découvrir tout le *savoir faire* des intrigants, S. A. R. a dû être souvent la dupe de leur prétendu dévouement ; et pour ce qui concerne Madame Bayart, je ne mets pas en doute qu'on l'ait indignement trompée.

Dès qu'on était parvenu à induire en erreur la famille Royale et à la convaincre que Madame Bayart n'avait plus de lait, pour atteindre le but qu'on se proposait, il ne restait plus qu'à se procurer une nourrice. Avait-on prévu l'évènement ? tout le fait présumer; car au lieu de remplacer Madame Bayart par une des dames qui avaient été désignées par les facultés réunies et acceptées de la Princesse, de Monsieur, Comte d'Artois, etc., etc., pour être mises aux retenues avec Madame Bayart, une nourrice inconnue

(1) On doit se rappeler les services que Madame Bayart a rendus au péril de sa vie en 1815 à la cause de Louis XVIII.

à toutes les facultés est arrivée aux Tuileries à point nommé.

D'où venait cette femme? qui est-elle? quel est son âge? Combien a-t-elle nourri d'enfants et combien de temps les a-t elle nourris? Quelles sont les qualités de son lait? est-il abondant? enfin quelles sont ses mœurs etc. etc? personne n'en sait rien. Aucun membre de la faculté du Roi et de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry n'a été consulté avant de lui confier la vie et la santé du jeune Prince. Peut-être même que M. Baron ne le fut pas. D'ailleurs, ayant appris à connaître les personnes à qui il avait à faire, préférait-il alors, comme tous les médecins de Cour, laisser aller les choses comme elles pourraient, plutôt que d'avoir à lutter continuellement, et de courir les risques d'être disgracié (1).

Néanmoins, cette nourrice que personne ne connaissait, donna le sein au Prince et ce ne fut qu'après avoir été mise en charte privée, tant que Madame Bayart est restée aux Tuileries, que les personnes étrangères au berceau ont pu la voir.

Cette nouvelle venue, pour les gens du monde et beaucoup de médecins, devait être une bonne nourrice, que néanmoins un médecin accoucheur expérimenté se garde bien de choisir. Elle était d'une assez belle taille, d'une constitution molle et lymphatique qui lui donnait une apparence de force qu'elle n'a-

(1) Parmi tous les médecins de la Cour que j'ai été à même d'y voir pendant quatre années, MM. Hallé, Lucas, Alibert et Dupuytren ont été les seuls qui y aient conservé la dignité. Alibert, toutefois, y était considéré plutôt comme homme d'esprit que comme grand médecin, Portal y est arrivé avec sa vieille expérience en médecine et du monde, il y est resté ce qu'il avait toujours été partout.

vait réellement pas. Bien certainement elle avait dépassé l'âge que doit avoir une bonne nourrice. Sa figure qui n'offrait rien de remarquable en beauté ni en laideur, était sans expression. Son teint n'était rien moins que frais et annonçait plutôt celui d'une personne qui portait en elle une maladie organique des voies digestives, que celle d'une personne en bonne santé. Son lait devait être abondant et peu nourrissant. Quant à ses facultés physiques et morales, les unes et les autres étaient engourdies sous une grande quantité de graisse de mauvaise nature.

Telle m'est apparue cette nourrice qui a succédé à Madame Bayart. Cette femme était trop nulle pour donner des craintes, et pour porter ombrage à aucune de toutes les personnes qui faisaient partie du service du jeune Prince. Elle n'a réellement été connue que des personnes du berceau (1) et Madame Bayart a toujours conservé le titre de nourrice de Monseigneur le Duc de Bordeaux dans le monde et à la Cour, ainsi que Monsieur, Comte d'Artois, a daigné lui dire quand elle prit congé de S. A. R. « A « vous seule, Madame Bayart, appartient le titre de nourrice du Duc de Bordeaux.

On se rappelle que nous avions quitté Madame Bayart vers sept heures du matin, et lorsque les médecins, après environ trente heures de l'invasion des accidents, discutaient s'ils pouvaient lui permet-

(1) Cette femme est morte daus un village de Rosny, environ deux ans après avoir quitté les Tuileries, d'une péritonite déterminée par un squirrhe, ou plutôt par un kyste séreux (hydropisie enkystée), d'un volume aussi considérable que celui d'un gros melon. (Note ajoutée après avoir assisté à l'ouverture du cadavre de cette nourrice qui se nommait Cotty.

tre de donner le sein à son enfant. J'appris vers onze heures qu'ils crurent prudent de lui conseiller de n'en rien faire quoiqu'elle eût les seins très gonflés, et qu'elle en souffrit beaucoup. Le thé de camomille avait été continué, et comme chaque fois que la malade en prenait, les vomissements survenaient, elle me fit demander par Mademoiselle sa sœur, si elle pouvait prendre d'autres boissons.

Ayant conseillé de prendre une infusion de tilleul édulcorée avec le sirop de limons et de l'eau sucrée à laquelle on ajouterait un peu de fleur d'oranger, Mademoiselle Eugénie, qui connaissait toute la surveillance qu'on exerçait sur elle et sur moi, sans faire part de qui elle tenait ces conseils, fut de suite chez un apothicaire du voisinage, et munie de sirop de limons et d'eau de fleur d'oranger, dit en entrant chez Madame sa sœur, « votre thé de camomille vous « fait toujours vomir, je ne veux plus qu'on vous en « donne ; vous prendrez de l'eau sucrée avec un peu « d'eau de fleur d'oranger, et une infusion de tilleul « avec du sirop de limons. »

« Je le veux bien, répliqua la malade, mais je veux aussi que ce soit toi qui prépare ces boissons et qui me les donne. »

La surveillante fut si surprise du ton d'autorité que prenait Mademoiselle Eugénie, et de la réflexion de la malade qu'elle n'osa répliquer, et dès qu'on eut cessé l'usage de l'infusion de camomille, les vomissements ne reparurent plus ; mais la fièvre persista de même que chez toutes les nourrices qui ont encore une grande quantité de lait, lorsqu'on leur enlève brusquemeut leur nourrisson.

Sans nul doute, MM. Baron et Dupuytren, ne

pouvaient avoir l'intention, malgré le bruit répandu que Madame Bayart n'avait plus de lait, de la mettre dans le cas de ne pouvoir nourrir son fils. Quels motifs avaient-ils pour s'opposer aux désirs de la malade? je l'ignore, car je ne puis croire qu'ils aient, pas plus que nous, partagé les craintes qui ont tourmenté Madame Bayart et sa sœur tant que les vomissements ont continué.

Quoi qu'il en soit, Mademoiselle Eugénie, étant venue me dire vers trois heures et demie de l'aprèsmidi, que Madame sa sœur, n'avait point eu de vomissements depuis plus de deux heures, que les nouvelles boissons passaient très-bien, mais que les seins étaient pleins et si douloureux, qu'elle était tentée, quoiqu'il y eût toujours de la fièvre, de lui donner son enfant ; et si vous le permettez, ajouta-t-elle, je suis seule pour le moment près de ma sœur, je profiterai de l'absence de mes Argus pour le faire.

Courez bien vite lui dis-je, prenez votre neveu, donnez-le à sa mère et vous la guérirez de sa fièvre. En toute autre occasion, par prudence, j'aurais fait vider les seins en partie, au moyen d'une pompe avant de faire têter l'enfant, mais les circonstances ne le permettaient pas. L'enfant fort, têta copieusement, il en fut quitte pour avoir quelques coliques et plusieurs gardes-robes.

Le soir même, les Médecins trouvèrent Madame Bayart sans fièvre et comme elle continua à donner le sein à son enfant, dès le lendemain matin, elle était si bien, qu'elle aurait pu le donner au Prince, mais on avait décidé de la sacrifier et elle le fut.

Peu de jours après cet évènement, Madame Bayart partit avec son fils pour Armentières.

Revenons maintenant à ce qui concerne S. A. R. Madame la Duchesse de Berry. Le sept octobre elle était très-bien, le lait coulait toujours en grande quantité ; néanmoins et malgré que cette espèce de perte eût lieu jusqu'au douzième et treizième jour des couches, l'état de la Princesse était si satisfaisant que contre les usages de la Cour elle me permit de quitter les Tuileries, à condition toutefois de continuer à la voir deux fois le jour. J'avais un trop grand désir de retourner chez moi pour ne pas profiter de la permission. Je fis donc mes dispositions dans le courant de la journée du 10 pour quitter le pavillon Marsan, où le Roi depuis la naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux, était venu deux fois auprès de la Princesse, sans que nous l'ayons vu et sans nous avoir fait dire comme autrefois lorsqu'il se rendait près d'elle à l'Elysée Bourbon qu'il aurait plaisir à nous voir.

Vers dix heures du soir, après avoir vu S. A. R. et ayant pour compagnon de voyage mon bon ange, je m'acheminai vers la rue de l'Université avec un si vif plaisir de pouvoir abandonner une chambre située au centre des plus noires intrigues (1) que quand je mis le pied sur le trottoir du pont Royal, je dis il m'est donc permis de respirer tout à mon aise, et que quand je fus chez moi, je m'écriai : Ah ! tu ne sais, mon amie, combien je uis heureux ! J'éprouve un bonheur indicible, inconnu pour moi depuis la mort

(1) C'est au dessous de la chambre que j'habitais que s'est tramée toute l'intrigue qui ne tendait rien moins qu'à nous réduire au rôle de matrone, et en face de cette chambre que s'est passé l'évènement qui a éloigné du berceau de Monseigneur le Duc de Bordeaux, la Jeanne-d'Arc du Nord.

de mon excellent Prince, je sens à la manière dont je respire, que je suis rendu à la liberté.

Et moi, dit mon amie, crois-tu que je sois moins heureuse de te voir au milieu de ceux que tu appelles tes vieux amis ? (1) »

Avec eux, mon bon ange, on supporte plus facilement, on oublie même les peines de la vie ; on devient meilleur et l'on acquiert des connaissances sans lesquelles on ne parvient point à se faire une réputation et conséquemment, ni à l'honneur ni à la fortune.

« La tienne a son mérite, ce me semble. Ne jouis-tu pas d'une grande et belle réputation ? n'es-tu pas au premier rang des accoucheurs de France et comblé d'honneur ? que désires-tu donc encore ?

« Les honneurs, mon bon ange, exigent de l'aisance. »

« Elle viendra mon ami. La Princesse, malgré toutes les intrigues, te rend justice. »

« Ajoute donc que mon bon Prince revit dans son fils; que comme lui, il sera bon, bienfaisant et juste. »

« Tu l'auras pour soutien dans ta vieillesse. »

« Qu'il soit celui de mon bon ange, si la fortune continue à me délaisser, voilà ce que je désire.

« Eh bien ! reprends donc tes goûts simples, modestes et d'étude, sois heureux, et je le serai. »

« Je n'ai pas besoin que tu m'en pries, je t'assure. »

« Tu n'y es que trop enclin, n'est-ce pas mon bon ?

« Toujours soumis à mon bon ange, j'aime à suivre ses conseils.

« Je reconnais bien là celui que je me plais à appe-

(1) Nous étions alors dans mon cabinet qui était tout entouré de nos livres.

ler mon bon ; je lui sais bon gré de sa soumission. Bonsoir mon bon, dors bien.

Lorsque nous eûmes quitté les Tuileries, S. A. R. comme dans ses précédentes couches et sans que nous ayons été obligé de lui en faire ressouvenir resta au lit jusqu'au quinzième jour inclusivement. Le seizième, elle se mit sur la chaise longue, qu'elle conserva jusqu'au 21, et le 22 la Princesse ayant repris dans son intérieur ses habitudes d'étude et de travail, nous avons pris congé d'elle le 23 pour aller passer quelques jours dans l'ancienne province de Picardie au sein de notre famille, et au milieu de nos bons amis de la ville d'Amiens, avant d'entreprendre une chose que tout nous présageait devoir être pénible et de longue haleine surtout, celle de réparer la perte que nous nous avions faite de presque toute la belle clientèle dont nous jouissions lorsque nous fûmes appelé à donner des soins à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry.

RÉSULTAT DE NOTRE POSITION

Comme Accoucheur de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry.

Ce résultat se compose de titres honorifiques, de dons et d'argent.

TITRES HONORIFIQUES.

Comme Accoucheur de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, les titres honorifiques sont venus me trouver au delà de toutes mes espérances. On a déjà vu que sa Majesté, lors du baptême de Mademoiselle, m'a nommé Chevalier de l'Ordre Royal de St-Michel, que le lendemain de la naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux, sur la demande de S. A. R. Monsieur, Comte d'Artois, j'ai été nommé Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, et que le cinq octobre, je fus nommé Médecin adjoint de la maison d'accouchement. Cette naissance m'a encore gratifié de l'ordre Royal de Constantin des Deux Siciles et à l'occasion de cette même naissance, l'Archi-confrérie du St-Sépulcre de Jérusalem a cru devoir s'associer à l'allégresse publique en me faisant remettre gratuitement et sans que j'aie fait la moin-

dre démarche près d'elle, le brevet de la belle croix en or de cet ordre, qui, bien qu'à cette époque, il ne fût plus qu'une association de bienfaisance, n'en était pas moins recherché.

Ainsi de bon compte, voilà bien quatre décorations, dont deux auraient été d'autant plus que suffisantes pour mettre le comble à tous mes désirs, qu'étant encore sans fortune, que pour les porter dignement, il en aurait fallu. Peut-être qu'à cet égard, on s'en est entièrement reposé sur la dignité personnelle de l'honneur, car aucune ne me donnait droit à la plus médiocre pension viagère, pas même le titre de médecin de la maison d'accouchement (1).

(1) Quelques jours après l'intrigue qui tendait à me réduire au rôle de matrone, une personne fut chargée de me sonder, je ne sais de la part de qui, pour savoir si le titre de Baron me flatterait; mais ayant demandé brusquement à cette personne : que voulez-vous que je fasse de ce titre, je vous prie, étant sans enfants et sans fortune? il n'en fut plus question. Néanmoins, dans le monde, on croitque je le suis, car tous les jours je reçois des lettres qui me donnent ce titre.

DONS

On se rappelle qu'avant de reprendre mon cabinet et de me créer pour la quatrième fois en moins de dix ans, une nouvelle clientèle, j'avais fait le projet d'aller passer quelques jours en Picardie. Je fus donc dans la matinée du 23 octobre au Pavillon Marsan, avec l'intention de prendre congé de S. A. R. et des dépêches qu'elle m'avait promises pour M. de Bombelles, Evêque d'Amiens; mais quand je l'ai priée de me remettre ces dépêches, Madame m'ayant dit qu'elles n'étaient pas terminées et qu'elle ne pouvait me les remettre qu'à cinq heures du soir, je me permis de lui faire observer qu'à cinq heures je devais être en voiture.

« Comment voyagez-vous donc, me demanda S. A. R.

Votre accoucheur, Madame, n'étant pas assez riche pour voyager en poste, se rend en Picardie par diligence.

« Ah ! c'est différent, où prenez-vous la voiture ?

« Dans la rue Notre Dame des Victoires :

« En ce cas pour vous y rendre, vous êtes obligé de passer par ici, et comme Madame Deneux vous accompagne en allant prendre la voiture, venez me voir avec elle, je vous remettrai mes dépêches.

A quatre heures et demie, j'étais auprès de S. A. R. qui, toute surprise de me voir en bottes et en costume de voyageur, me fit de grands compliments sur ce costume, puis elle prit un paquet dont la forme n'avait nullement celle d'un paquet de dépêches, quitta son canapé, vint vers moi, accompagné de plusieurs dames et dit :

« Ce ne sont pas des dépêches que j'avais à vous remettre, comme je vous l'ai dit ce matin. C'est tout autre chose que je vous destine. Malgré toutes les instances, cette chose n'est point encore terminée ; néanmoins j'ai pensé qu'en vous rendant dans votre famille et au milieu de vos anciens amis, elle pourrait vous faire plaisir. Telle qu'elle est, je m'empresse de vous la confier, mais à la condition expresse que vous me la remettrez aussitôt votre retour pour que je puisse y faire mettre la dernière main.

Sans savoir ce que contenait le paquet, mais devinant à sa forme que ce pouvait être une tabatière avec accompagnement d'un certain nombre de billets de banque, j'en témoignai ma reconnaissance à S. A. R. tout en faisant ressortir l'attention délicate qui l'avait déterminée à me confier une chose qui toute imparfaite qu'elle pouvait être, ne serait pas moins pour moi du plus grand prix, et qu'elle pouvait être assurée de tout le soin que j'en aurais.

« J'en suis bien sûre, dit la Princesse, mais où est donc Madame Deneux, il me semblait qu'elle devait être du voyage.

« Elle est dans une voiture à deux pas d'ici Madame. »

« Je m'attendais à la voir et je me promettais de lui remettre cette chose afin que vous la teniez d'elle. »

« Elle n'a pu se décider à paraitre devant Madame en costume de voyage. »

« Mais c'est fort mal de sa part, tenez, remettez-lui cela, car je veux que ce soit elle qui vous en fasse le don. »

« Vos ordres seront exécutés, Madame. »

« N'allez pas les enfreindre, me dit S. A. R. en me souhaitant un bon voyage.

Rendu à la voiture, je remis à ma bonne compagne le précieux paquet. Toute aussi empressée que moi de voir ce qu'il contenait, elle en rompit le cachet, et après avoir enlevé plusieurs enveloppes de papier Joseph, nous découvrîmes une boîte en maroquin rouge aux armes de S. A. R. et dans cette boîte, une superbe tabatière en or; mais ce qui nous causa à tous une extrême surprise, ce fut de voir que le couvercle, au lieu du chiffre de son A. R., supportait une magnifique miniature faite d'après le beau tableau de Kinson, la miniature est entourée d'une guirlande de Lys, en or de diverses couleurs, d'un travail fini et repose sur un fond d'or mat.

Néanmoins comme j'étais convaincu que cette boîte devait contenir un certain nombre de ces billets de banque que le Roi avait joints au bouquet de diamants, j'avais hâte d'en voir l'intérieur. Je priai donc ma femme qui ne cessait d'être en contemplation devant l'image de notre bonne Princesse, d'ouvrir ce trésor dont je lui avais réservé toute la surprise ; mais à mon grand désappointement, je n'y aperçus que l'inscription suivante :

« Donné par S. A. R. Madame Duchesse de Berry,
« le 29 septembre 1820 à Monsieur Deneux. »

Quoique cruellement trompé dans mes espérances

de fortune, je n'en appréciai pas moins le don, et le motif qui avait porté la Princesse à me confier cette boîte avant qu'elle ne fût terminée, me la rendit d'un si grand prix, que quelques minutes après qu'elle m'avait été remise par mon bon ange, je n'éprouvais plus que le bonheur de posséder un pareil trésor (1).

Au retour de mon voyage qui n'a été que de dix jours, je m'empressai de remettre ce bel ouvrage d'orfévrerie et de peinture à S. A. R. qui, après y avoir fait mettre la dernière main, me le remit au bout d'une quinzaine.

(1) Cette tabatière n'était alors que goupillée, et entre les titres qui me la rendent précieuse, je mentionne la rareté de la miniature de S. A. R. en veuve.

NOUVEAU DON.

Lorsque je remis la tabatière à S. A. R., elle parut me revoir avec plaisir, et du salon où je la trouvai elle me conduisit dans sa bibliothèque, en me disant : « Venez, venez avec moi, pendant votre absence « j'ai reçu de Naples quelque chose que je suis char- « gée de vous remettre, » et ayant pris dans un tiroir un parchemin, elle me le donna en ajoutant : « C'est un brevet de l'ordre de Constantin des Deux- « Siciles que mon père m'a envoyé pour vous. Quant « aux insignes, comme vous n'êtes pas riche, je me « réserve de les faire confectionner ; aussitôt que je « les aurai, je vous les remettrai. »

Le deux décembre, je reçus l'invitation de me trouver à la réception de S. A. R. du lendemain. M'y étant rendu, elle arriva au salon où était un grand nombre de personnes, et tenant à la main une espèce d'écrin, elle vint droit à moi. « Je vous ai fait dire « de venir me voir, pour vous remettre les insignes « de l'ordre de Constantin. » La Princesse ayant alors ouvert l'écrin qui les contenait, me les fit voir, et je m'écriai, ah ! Madame, c'est trop beau et surtout trop brillant pour un médecin.

« Je vous connais, dit la Princesse, et j'ai pensé que vous les porteriez rarement, mais tenez, voilà quelque chose qui l'est moins ; ce sera pour tous les jours. (1) »

(1) Ce quelque chose était une superbe barette qui réunissait les quatre croix dont je suis décoré.

Confondu de tant de procédés délicats, je ne trouvai d'autres expressions pour témoigner ma reconnaissance, qu'en disant à S. A. R. : « Mais Madame « c'est encore *trop beau.* »

« Non non, répliqua vivement la Princesse, quand « on le mérite, rien n'est jamais trop beau. »

Voyons à présent, sous le rapport de l'intérêt, ce que m'a valu l'honneur d'apparaître à la Cour comme accoucheur de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, et ce qu'il m'a fait perdre sur le pavé de Paris.

1° A la naissance de Mademoiselle première en 1817 j'ai reçu 12.000 francs, et j'ai appris alors que cette somme m'avait été remise à égale partie par S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry et par S. A. R. Monsieur le Comte d'Artois.

2° Pour la prétendue fausse-couche de la fin de 1817, les soins que j'ai donnés l'hiver suivant à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, et la fausse-couche qui a lieu en septembre 1818, on m'a gratifié de 6.000 francs.

3° La naissance de Mademoiselle m'a valu 12,000 francs que Monseigneur le Duc de Berry m'a fait remettre à l'Elysée-Bourbon par Monsieur le Marquis de Sassenay, qui m'a dit en présence de M. Guérin et M. Bougon : « Je suis chargé de la part du Prince, de vous témoigner ses regrets que l'enfant ne soit pas un Prince, et de vous donner l'assurance qu'à l'avenir, toute naissance d'un Prince vous vaudrait 24,000 francs, et celle de toute Princesse comme par le passé 12,000 francs.

4° Peu de jours après la naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux, Monsieur Comte d'Ar-

tois m'a fait remettre de sa part 12,000 francs. Etant alors convaincu que les autres 12,000 francs, promis par S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry et plus tard par la Princesse, me seraient remis par S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, je n'ai fait ni observation ni réclamation.

Quant au don de 25,000 francs, don qui le lendemain était de 50,000 mille francs, je n'en ai rien vu. Enfin, pour terminer ce sujet, j'ajouterai qu'ayant été chargé de vacciner Monseigneur le Duc de Bordeaux, j'ai fait cette opération trois semaines après mon retour de Picardie et que comme pour la vaccine de Mademoiselle, il ne m'en a été tenu aucun compte.

Ainsi pour les soins que j'ai donnés à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry pendant quatre années et avoir vacciné ses deux enfants, j'ai reçu 42,000 francs à quoi toutefois pour être juste, nous devons ajouter une boîte de dragées et une de confitures sèches, qu'un valet de pied du Roi a remis à ma femme après le baptême de Monseigneur le Duc de Bordeaux.

Je m'aperçois, en terminant cet article, que parmi les insignes avantages que la naissance de Monseigneur le Duc de Bordeaux nous a procurés, j'ai oublié de noter celui que nous avons eu de payer plus de 400 francs de ports de lettres qui nous ont été adressées de toutes les parties de la France. Tout le monde a cru, selon toute apparence qu'à cette époque il suffisait de s'adresser à nous pour obtenir des grâces, des faveurs de la famille Royale et qu'il ne lui était pas permis de nous refuser.

Ces lettres, ces paquets contenaient des demandes

appuyées de pièces venant à l'appui des prétentions que l'on avait, et parmi ces paquets, il s'en est trouvé un assez grand nombre pour lesquels nous avons payé jusqu'à 6, 7 et même 8 francs.

Toutes ces demandes ont été remises à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, mais parmi elles, l'une a beaucoup réjoui S. A. R. Monsieur le Comte d'Artois et S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, et les dames de sa suite.

Cette demande nous avait été adressée par une Bretonne âgée de quatre-vingts ans, qui réclamait de sa Majesté Louis XVIII, une pension de 300 francs dont elle avait joui disait-elle, *comme* femme de Louis XVIII jusqu'en 1789. En remettant cette pétition à Madame la Maréchale, Duchesse de Reggio, je la priai d'en faire lecture au déjeuner où l'on se rendait en l'assurant qu'elle exciterait la gaîté et l'appétit de tout le monde. Cette demande, ajoutai-je est celle d'une *des femmes de sa Majesté Louis XVIII et qui est dans la misère*. Que dites-vous, nous demanda la Princesse et le Prince en riant aux éclats de même que les personnes qui les accompagnaient. Cette pétition, répliquai-je à L. A. R. est celle *d'une femme de Louis XVIII qui est dans la misère*, veuillez bien Madame la Maréchale, en faire connaître le nom à L. A. R. La bonne femme qui prenait ce titre avait été femme attachée au berceau de sa Majesté ; elle obtint sa demande.

Le jour de Pâques 1821, j'en reçus encore une autre avec le timbre de Lyon, quoique tout parût me faire croire qu'elle eût été écrite à Paris. Cette lettre, bien différente de toutes celles qui nous étaient parvenues jusque-là, nous a été remise étant à table

avec toute notre famille, et remarquant qu'elle était pesante, nous crûmes qu'elles contenait une pièce d'or, qu'on nous faisait passer une consultation. Mais lorsqu'après le dîner, nous fîmes l'ouverture de cette lettre, nous trouvâmes en place d'une pièce d'or, une balle en plomb aplatie, avec les propos les plus sales, les plus dégoûtants contre la famille Royale, et des menaces de mort qui ne concernaient que nous. Peu de jours après, dans une audience particulière, je remis cette lettre à Monsieur le Préfet de police d'alors, qui, m'ayant dit que, malgré les signatures dont elle était revêtue, il lui était impossible d'en découvrir les auteurs et qu'il ne pouvait s'en occuper.

« Jusqu'ici, Monsieur, j'ai cru que tout était possible, à Monsieur le Préfet de police.

« Vous étiez dans l'erreur, Monsieur.

« Si j'étais dans l'erreur, il me semble que Monsieur le Préfet y est aussi, car cette lettre qui n'est pour lui d'aucune valeur est tout au moins bonne pour alimenter son feu. » Je quittai brusquement un lieu qui me voyait pour la première fois et qui j'espère, sera aussi la dernière de ma vie.

On vient de voir ce que le titre d'accoucheur de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry nous a valu, faisons connaître maintenant ce que ce titre nous a fait perdre sous le rapport de l'intérêt.

J'étais parvenu en moins d'une année, à réparer les revers que les événements politiques de 1814 et 1815 m'avaient fait éprouver comme praticien et avec cette belle clientèle qui me porta auprès de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, je marchais rapidement à la fortune ; mais comme je l'avais pré-

vu en sortant de l'Elysée-Bourbon, le 6 Novembre 1816, ce bel avenir fut de peu de durée. Les principales causes, qui, sous le rapport de la fortune, m'ont fait perdre tout mon avenir, sont, principalement, les divers séjours que j'ai faits à l'Elysée-Bourbon; la crainte naturelle et bien fondée des femmes que je ne puisse me rendre près d'elles au moment de leur couche n'y a pas moins contribué, de même que mon séjour à St-Cloud après la mort de Monseigneur le Duc de Berry ; enfin, à ces diverses causes, il faut ajouter l'intolérable esprit de parti qui n'a même pas cessé de nous poursuivre après la naissance de S. A. R. Monseigneur le Duc de Bordeaux.

Toutefois, et quelles que soient les causes qui ont enlevé presque tous nos clients, il s'en est suivi qu'après avoir gagné 24,700 francs depuis le mois d'Avril 1816 jusqu'en Avril 1817 où seulement nous avons été connu dans le monde comme accoucheur de S. A. R. notre clientèle ne nous a rapporté que 12.000 francs en 1818 ; 800 francs en 1819 : 7,200 en 1820 ; 5,500 francs en 1821, et à la fin de 1822, époque où nous écrivons ces lignes, 8,000 francs. Ces diverses sommes réunies aux 42,000 que nous avons reçus de L. A. R. donnent au total de 84,300 francs. Ainsi en supposant que notre clientèle, fût, n'étant point accoucheur de S. A. R. restée la même qu'en 1817 et que nous n'eussions continué à gagner que 25.000 francs chaque année, on voit qu'à la fin de 1822, le titre d'accoucheur de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, nous avait fait éprouver un déficit d'environ 40 mille francs.

Disons néanmoins que malgré cette perte réelle, nous étions parvenu pendant cinq années et demie à

économiser 43 mille francs, mais si l'on observe que quand il a été question de désigner l'accoucheur qui devait donner des soins à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, MM. Gardien, Evrat et nous, se trouvèrent les seuls qui avaient des chances, pour obtenir la confiance de la famille Royale ; que M. Gardien qui exerçait les accouchements depuis une quinzaine d'années avait dans une classe moins brillante que M. Evrat et nous, une belle et surtout lucrative clientèle qui lui prenait tout son temps ; que M. Evrat qui depuis 15 à 20 ans était très répandu, comme praticien, jouissait d'une si grande réputation, lors de notre retour à Paris en 1810 qu'il semblait devoir rester seul en possession de la confiance de toute la noblesse et toute la finance parisienne ; que néanmoins nous lui portions ombrage dès 1813 et 1814 ; qu'en 1815 et 1816 nous pouvions compter parmi nos clientes, tout autant que lui de nobles dames des faubourgs St-Germain et St-Honoré, qu'à cette époque, nos confrères voyaient en nous le digne élève du célèbre Baudelocque ; enfin si l'on remarque que nous étions seul alors en voie de progrès et en position pour obtenir la confiance des clients qui, comme il nous est arrivé, auraient infailliblement abandonné, soit M. Evrat, soit M. Gardien si L. A. R. eussent donné la préférence à l'un des deux, on verra qu'en moins de cinq ans, nous aurions pu facilement doubler cette somme de 43 mille francs et que le don de 25 mille et même de 50 mille francs dont il a été tant question, aurait à peine suffi pour couvrir la perte réelle que le titre d'accoucheur de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, nous a fait éprouver.

Mais quelles que soient nos pertes réelles ou fictives et quoique l'on ne croie pas, que peut-être de longtemps on ne croira encore, que nos prévisions se soient toutes réalisés, nous n'en dirons pas moins avec notre bon Ange: Eh ! bien, en adviendra ce qui pourra, l'honneur avant tout.

26 *Décembre* 1822.

FIN.

Table des Matières

—

Clermont (Oise). — Imprimerie A. Daix, rue de Condé, 27.

ERRATA.

Page 13, ligne 31, *au lieu de :* la mi-carême *lisez :* dimanche gras.

Page 17, ligne 11, *au lieu de :* 19; *lisez :* 29.

Page 51, note, *au lieu de :* beaux blonds ; *lisez :* cheveux blonds.